



rapport annuel d'activité

de la Communauté de communes du Frontonnais

exercice 2013



mars 2014

sommaire

Présentation de la CCF	3
------------------------------	---

Présentation par services

Affaires Générales	9
Finances et Comptabilité	17
Ressources Humaines.....	25
Communication.....	37
Enfance et Jeunesse	41
Aide à la Personne	49
Chantier d'Insertion.....	55
Voirie.....	63
Juridique	73
Informatique.....	77
Protection de l'Environnement.....	81
Développement Economique	89
Logement.....	93
Urbanisme	95
Développement Touristique.....	101
Construction et Gestion d'Equipements Culturels et Sportifs.....	105

Rappel du Texte Règlementaire

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par l'article 40 de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose au Président de tout établissement public de coopération intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement sont entendus. A sa demande, ou à celle du conseil municipal, le Président de l'établissement peut également être entendu.

Le présent rapport concerne l'activité de la Communauté de Communes durant l'exercice 2013.

Le présent rapport a pour objet de dresser dans un souci de transparence et de lisibilité le bilan de l'activité 2013, de la Communauté de Communes, ventilée par grands domaines de compétences.

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un acte utile de communication, sur la politique conduite par la Communauté de Communes à destination des communes, mais aussi des citoyens de la Communauté de Communes.

Article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

présentation de la CCF

Les Missions de la CCF

La Communauté de Communes du Frontonnais - CCF- a été créée par arrêté préfectoral le 1er janvier 2013. Outre les deux compétences obligatoires que sont « L'aménagement de l'espace » et « Le développement économique », elle s'est dotée d'autres compétences importantes qui ont été voulues par les élus des communes membres. Ainsi, la CCF est aussi compétente en lieu et place des communes en matière de : « Voirie », « Protection de l'environnement », « Social », « Logement », « Développement économique », « Développement touristique » et « Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs ».

Ses statuts lui donnent également la possibilité de mutualiser des moyens tels que l'instruction des actes d'urbanisme, la Banque de Données Territoriales - BDT - et le matériel nécessaire à l'organisation d'évènements culturels et sportifs.

Toutes ces compétences sont regroupées au sein de trois grands pôles opérationnels. Elles se déclinent ensuite dans plusieurs domaines qui fixent le cadre du projet de développement du territoire que porte la CCF.

Les Compétences de la CCF

Aménagement et protection du territoire

Aménagement de l'espace	Voirie	Protection de l'environnement	Logement
<ul style="list-style-type: none">• Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT• Accueil des gens du voyage• Pays tolosan• Urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Création, aménagement et entretien des voies, parkings et dépendances• Travaux sur routes départementales• Réseau d'eau pluviale• Pistes cyclables• Banque de données territoriales - BDT• Actes administratifs	<ul style="list-style-type: none">• Collecte et traitement des déchets• Gestion de l'ancienne décharge de Villeneuve-Les-Bouloc• Rézo Pouce	<ul style="list-style-type: none">• Plan Local de l'Habitat - PLH• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH

Solidarité du territoire

Social	Logements d'urgence
<ul style="list-style-type: none">• Aides à la personne• Chantiers d'insertion• Forum social• Maison de l'emploi• Enfance et jeunesse	<ul style="list-style-type: none">• Gestion et attribution des logements

Promotion et animation du territoire

Développement économique	Développement touristique	Équipements culturels et sportifs
<ul style="list-style-type: none">• Zones d'activité d'intérêt communautaire*• Promotion économique du territoire• Accueil des entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Promotion du territoire• Office de tourisme• Sentiers de randonnées• Projet d'écomusée	<ul style="list-style-type: none">• Construction et gestion d'équipements communautaires*• Ecoles de musique• Projets de piscines couvertes• Mise à disposition de matériel et de moyens

*L'intérêt communautaire n'étant pas défini, la compétence n'est pas exercée à ce jour.

Les différents sites de la CCF



pôle Social
Siège de la Communauté de communes
 51 avenue Adrien Escudier
 31620 Fronton
 polesocial@cc-dufrontonnais.fr



pôle Protection de l'environnement
Collecte et traitement des déchets
 3 impasse de l'abbé Amoult
 31620 Fronton
 environnement@cc-dufrontonnais.fr



Accueil - administration - direction
 3 rue du Vigé
 31620 Bouloc
 contact@cc-dufrontonnais.fr

pôle Exploitation voirie
Entretien des voies et Chantier d'insertion
 4 impasse de l'abbé Amoult
 31620 Fronton
 exploitation@cc-dufrontonnais.fr



pôle Urbanisme
 Service non ouvert au public,
 s'adresser directement en mairies



Office du tourisme
 château de Capdeville
 Fronton

Ecole de musique
 Castelnau

Ecole de musique
 Fronton

RAM / LAEP
 Bouloc

Crèche
 Bouloc

RAM
 Castelnau

Crèche
 Castelnau

RAM
 Fronton

Crèche
 Fronton

-CAJ- Centre d'Animation Jeunesse
 -CIJ- Centre d'Informations Jeunesse

-RAM- Relais Assisantes Maternelles
 -LAEP- Lieu d'accueil Enfants-Parents

CAJ / CIJ
 Bouloc

CAJ
 Castelnau

CAJ
 Fronton

CAJ
 Villaudric

Le Logo de la CCF



Le logotype de la Communauté de Communes du Frontonnais - CCF - symbolise les traits de caractère qui façonnent notre territoire.

Par ses courbes et son allure de signature, il se veut représentant du dynamisme de notre élan communautaire.

Par un jeu de couleurs, il sait unir la verte vallée de la Garonne à l'ocre qui s'étend des côteaux du Frontonnais aux terrasses du Tarn.

Traversé de bleu, horizontalement par le Girou et verticalement par le canal de Garonne, il est aussi structuré par la ligne grise de l'autoroute A62.

Le Conseil Communautaire

La répartition des délégués communautaires au sein du conseil est basée sur la population de chacune des 10 communes, qui ont rejoint la CCF, représentant 23 861 habitants au 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, 35 délégués issus des élus municipaux nous représentent à hauteur de deux élus minimum par commune, et de la manière suivante :

Bouloc Christian FAURIE Ghislaine CABESSUT Josette FERNANDES Alain LEGRAND Michel PORTES	Fronton Marie-Hélène CHAMPAGNAC Jacqueline COQUET Michel FARDOU Mireille FORT Maurice GARRABET Carole HENG-DEJEAN Michel LUGOU	Saint-Sauveur Philippe PETIT Marina DAILLUT Didier FRANCOU
Castelnau d'Estrétefonds Louis VIDAL Denis BRUN Corinne DALDOSSO Daniel DUPUY Marie-Claire MAZAS Jacques ROBERT	Gargas Janine GIBERT Evelyne MARCET	Villaudric Jean-Paul VASSAL Fabienne AMADIS Louis JAYLES
Cépet Michel LAYNAT Didier MIQUEL Chantal MOURIER	Saint-Rustice Edmond AUSSEL Didier MANZON	Villeneuve-lès-Bouloc André GALLINARO Sophie TIRMAN



Le Bureau Communautaire



Le bureau réunit des représentants des 10 communes de la CCF issus du Conseil Communautaire.

Il se réunit mensuellement.

La mise en place du Conseil Communautaire et l'élection du bureau se sont déroulées le 19 décembre 2012 à Fronton.

Président de la CCF	Christian FAURIE , Maire de Bouloc
1 ^{re} Vice-Présidente	Marie-Hélène CHAMPAGNAC , Maire de Fronton
2 ^e Vice-Président	André GALLINARO , Maire de Villeneuve-les-Bouloc
3 ^e Vice-Présidente	Janine GIBERT , Maire de Gargas
4 ^e Vice-Président	Louis VIDAL , Maire de Castelnau d'Estrétefonds
5 ^e Vice-Président	Jean-Paul VASSAL , Maire de Villaudric
6 ^e Vice-Président	Michel LAYNAT , Maire de Cépet
7 ^e Vice-Président	Philippe PETIT , Maire de Saint-Sauveur
1 ^{er} Membre supplémentaire du Bureau	Patrick PAPILLAULT , Adjoint au Maire de Vacquiers
2 ^e Membre supplémentaire du Bureau	Edmond AUSSEL , Maire de Saint-Rustice

Les Elections 2014 du Conseil Communautaire

Dans le cadre de la loi et pour renforcer la légitimité démocratique de l'intercommunalité, dès les prochaines élections municipales de mars 2014, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct, par fléchage sur un bulletin de vote désormais divisé en deux parties : l'une réservée aux conseillers municipaux, l'autre aux conseillers communautaires.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, seront conseillers communautaires les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau établi après son installation et consacré par la loi.

Le conseil communautaire a arrêté le nombre de délégués à 40 et la représentativité sera la suivante (nombre de délégués par commune) :

Bouloc 6	Gargas 2	Villaudric 3
Castelnau d'Estrétefonds 8	Saint-Rustice 2	Villeneuve-lès-Bouloc 2
Cépet 3	Saint-Sauveur 3	
Fronton 8	Vacquiers 3	



service affaires générales

Présentation

Le service Administration Générale est composé de 3 agents à temps complet :

- 1 Directeur Général des Services, en charge de la gestion générale de la CCF et de la coordination de l'ensemble des services.
- 1 Assistante de Direction, en charge de la gestion des conseils communautaires, des réunions de bureau et la gestion des plannings du Président et du DGS.
- 1 Secrétaire, en charge de l'accueil, l'enregistrement du courrier et de la duplication de documents.
- 1 Policier municipal à temps complet

Le service Administration Générale est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, a en charge ce service.

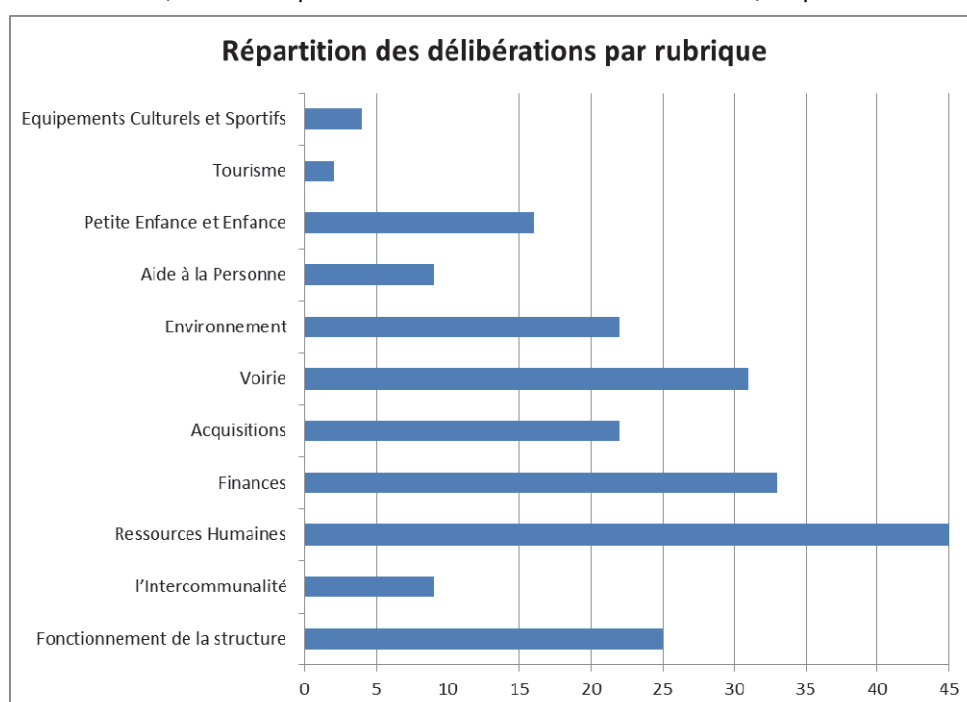
Réunions du Conseil Communautaire

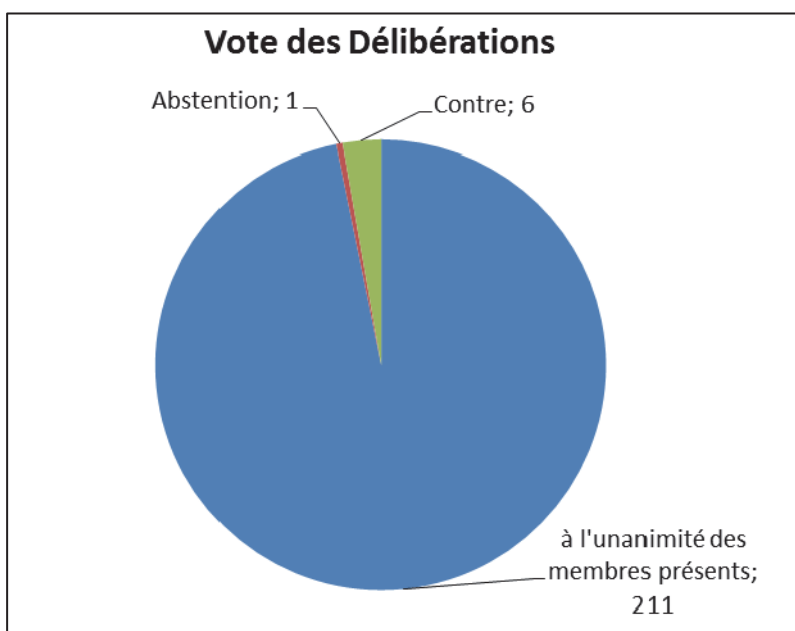
Le principe de réunions du conseil communautaire tournantes dans les différentes communes du territoire a été retenu.

Le Conseil Communautaire s'est réuni **8 fois** durant l'année 2013 :

- le 14 janvier à Vacquiers
- le 5 mars à Saint Sauveur
- le 11 avril à Fronton
- le 23 mai à Cépet
- le 27 juin à Villeneuve lès Bouloc
- le 30 septembre à Castelnau d'Estrétefonds
- le 14 octobre à Gargas
- le 19 décembre à Bouloc

Durant ces conseils, **218 délibérations** ont été prises et acceptées, à l'unanimité des communes membres sauf 1 (nouvelle représentation du conseil communautaire), réparties comme suit :





Sur les 218 délibérations adoptées, 7 ont été adoptées sans avoir l'unanimité des votes des délégués.

Réunions du Bureau

Pour préparer ces conseils, les membres du Bureau communautaire se sont réunis 9 fois durant l'année 2013 au siège social de la CCF, à Fronton, 51 avenue Adrien Escudier.

Réunions des Commissions

Chaque membre du bureau anime une commission et fait part d'un compte-rendu au Président.

Commission Voirie :	6 réunions
Commission Aménagement de l'Espace :	10 réunions
Commission Logement :	3 réunions
Commission Social-Enfance :	5 réunions
Commission Attribution de place en crèche :	2 réunions
Commission Social-aide à la personne :	4 réunions
Commission Environnement :	4 réunions
Commission Développement Economique :	5 réunions
Commission Tourisme :	4 réunions
Commission Equipements Culturels et Sportifs :	3 réunions

Règlement Intérieur

Lors de sa séance du 30 septembre 2014, le conseil communautaire a validé le règlement intérieur de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Gestion du Patrimoine

Procès-Verbaux de transferts de biens

Les procès-verbaux de transferts de biens n'ont pas pu être réalisés en 2013 en rapport à la charge de travail trop importante.
Cela devient une priorité pour le début de l'année 2014.

Les biens immobiliers de la CCF

Les compétences exercées par la CCF se répartissent sur plusieurs bâtiments disséminés sur le territoire de la CCF.

Bâtiment	Adresse	Commune	Surface	Situation
SIEGE CCF	51 avenue Adrien Escudier	FRONTON	60 m ²	MAD*
DIRECTION CCF	3 rue du Vigé	BOULOC	208 m ²	Propriété
POLE ENVIRONNEMENT	3 impasse de l'Abbé Arnoult	FRONTON	365 m ²	Propriété
POLE EXPLOITATION	4 impasse de l'Abbé Arnoult	FRONTON	1 860 m ²	Location
URBANISME	9 rue du 19 mars	BOULOC	112 m ²	Propriété
BUREAU EMPLOI	51 avenue Adrien Escudier	FRONTON	60 m ²	MAD*
LOGEMENTS URGENCE	1 allée Jean Ferrand	FRONTON	160 m ²	Transféré
LOGEMENT URGENCE	8 avenue de Montauban	CASTELNAU	43 m ²	Transféré
CRECHE	9 rue du Vigé	BOULOC	300 m ²	Transféré
CRECHE – RAM	Impasse de la Gare	FRONTON	650 m ²	Transféré
CRECHE - RAM	8 avenue de Montauban	CASTELNAU	1 043 m ²	Transféré
RAM - LAEP	9 rue du Vigé	BOULOC	43 m ²	Transféré
CAJ	110 route de Villaudric	BOULOC	60 m ²	Propriété
CAJ	9, chemin Garrigue	CASTELNAU	200 m ²	Transféré
CAJ	34 avenue Alain de Falguières	FRONTON	270 m ²	Transféré
CAJ	Rue du 20 Août 1944	VILLAUDRIC	85 m ²	MAD*
CIJ	14 passage des Ecoles	BOULOC	44 m ²	MAD*

* MAD = Mise à disposition

Lors du conseil du 30 septembre 2013, le conseil communautaire a décidé de louer un bâtiment à Fronton pour accueillir le Pôle exploitation. Le loyer est de 3 500 € par mois.

En 2013, des travaux ont été réalisés sur ces bâtiments :

- Rénovation de toiture à la crèche à Fronton,
- Aménagement de bureaux et du hangar au Pôle exploitation
- Création de bureaux au Siège de la CCF
- Aménagement de bureaux à la Direction pour accueillir les nouveaux agents.

Le développement de certaines activités RAM-LAEP va nécessiter la mise à disposition de nouveaux locaux à compter de janvier 2014 sur les communes de Cépet et Villaudric.

Des conventions ont été conclues, en 2013, avec des communes pour l'utilisation de locaux dans le cadre de l'exercice des compétences :

- l'utilisation du dojo du gymnase de Fronton pour le RAM de Fronton,
- la médiathèque et la ludothèque de Fronton pour le RAM de Fronton
- le Centre de Loisirs de Bouloc pour le RAM de Bouloc.

Construction de la Maison des Jeunes Intercommunale

Pour remplacer les deux structures actuellement existantes sur le territoire de la commune de Bouloc (CAJ et CIJ), trop exigües et distantes de plus d'un kilomètre, la Communauté de Communes du Frontonnais a décidé la construction d'une structure d'accueil, qui regrouperait en un même lieu le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) et le Centre d'Informations Jeunes (CIJ).

Le bâtiment projeté se situe en lieu et place de la construction modulaire existante qui sert aujourd'hui de structure CAJ en limite du parking du Complexe Sportif de Bouloc, 110 route de Villaudric. Il prévoit des espaces communs et des espaces différenciés pour satisfaire aux besoins d'action de chaque tranche d'âge.

La construction, d'une superficie de 220 m², s'inscrit dans une démarche participative d'éco-construction avec les futurs utilisateurs en faisant appel à des techniques prenant en compte les ressources et les savoir-faire locaux.

Souscrivant aux objectifs de l'Agenda 21, le principe constructif retenu est constitué d'une ossature bois pour les murs avec une isolation en bottes de paille et une couverture en résille de bois avec une isolation épaisse en ouate de cellulose. La toiture est en fibro-ciment.

Les façades sont réalisées en enduit de terre et de chaux. Les menuiseries sont en aluminium avec vitrages isolants et volets roulants de même nature.

Le montant du projet s'élève à 414 886 € TTC de travaux. Le financement est assuré à hauteur de 80% par des aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de l'Etat (Programme DETR).

Les travaux devraient débiter au cours du 1^{er} trimestre 2014, pour être achevés 9 mois plus tard.

Véhicules et engins de la CCF :

Le parc de véhicules au 31 décembre 2013 comprend 30 véhicules, 2 pelles mécaniques, 2 tracteurs-épareuses et 3 camions bennes pour la collecte des Ordures Ménagères.

Direction :	1 véhicule
Service Informatique :	1 véhicule
Service Technique :	2 véhicules
Pôle Exploitation :	6 véhicules,
.....	7 camions (fourgon ou benne)
.....	2 pelles mécaniques et 2 tracteurs-épareuses
Service Portage Repas :	5 véhicules
Transport à la Demande :	2 véhicules 9 places, 1 véhicule 5 places
Chantier d'Insertion :	1 camion
Service Urbanisme :	2 véhicules
Service Protection de l'environnement :	1 véhicule et 3 camions bennes
Police :	1 véhicule

Transfert de biens

En 2013, 4 régularisations de biens ont été effectuées par des actes administratifs

- Transfert des locaux situés au 3 rue du Vigé à Bouloc, propriété du SIV à la Carte
- Transfert des locaux situés au 9 rue du 19 mars 1962 à Bouloc, propriété du SIV à la Carte
- Transfert du bâtiment situé au 3 impasse de l'abbé Arnoult à Fronton, propriété du SIVOM de Fronton
- Transfert de la déchèterie de Fronton, avenue des Vignerons, propriété du SIVOM de Fronton

Acquisitions foncières

En 2013, 17 délibérations, prises par le conseil communautaire, concernaient des acquisitions foncières.

Commune	Désignation du bien	Acte signé en 2013
Bouloc	Voirie et dépendances de la Zone Commerciale « Les Pélissières »	X
Bouloc / Villeneuve	Voirie et dépendances du lotissement Pythagore	X
Castelnau	Régularisation d'emprise de la voie de la Gare	
Bouloc	Voirie et dépendances du lotissement « Le Vigé »	
Fronton	Voirie et dépendances du lotissement « La Palanquette »	X

Commune	Désignation du bien	Acte signé en 2013
Villaudric	Dépendance de la RD 14B « Route du Ruisseau »	X
Bouloc	Terrain pour la construction de la Maison des Jeunes Intercommunale	X
Fronton	Aliénation du terrain de la déchèterie avenue des Vignerons	
Bouloc	Terrain d'emprise du parking rue du Château	
Bouloc	Terrain d'emprise du chemin piétonnier de Fombernier	
Villeneuve	Voirie et dépendances du lotissement « Côte Rousse »	
Villeneuve	Voirie et dépendances du lotissement « Le Centre »	
Bouloc	Terrain d'emprise du parking rue de la Tuilerie	
Bouloc	Terrain d'assiette d'une aire de retournement chemin de Geordy	
Fronton	Régularisation de l'assiette du carrefour du Buguet – RD 4	
Bouloc	Terrain d'assiette du transformateur du lotissement « Le Vigé »	
Villeneuve	Voirie et dépendances du lotissement « Les Balcons de Villeneuve »	

Police Communautaire

Depuis le 1^{er} décembre 2013, la Communauté de Communes s'est dotée d'un policier communautaire. Ce policier permet de renforcer la sécurité sur le territoire de la CCF. Il intervient en priorité sur le territoire des communes membres qui ne disposent pas de service de police municipale et occasionnellement, en appui des policiers municipaux en place sur les autres communes.

Il a en charge la gestion du cinémomètre.

Gestion du Courrier

Le nombre de courriers enregistré à l'arrivée à la CCF est de 3 946 dont 42 courriers signalés (mis en place à compter de juin 2013). Les courriers sont signalés par le Président ou le DGS, lors de la lecture du courrier, afin d'alerter le service qu'une réponse est impérative et dans les plus brefs délais.

Marchés Publics

Membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)

5 Délégués titulaires :

- AUSSEL Edmond
- DUPUY Daniel
- FARDOU Michel
- GALLINARO André
- VASSAL Jean Paul

5 Délégués suppléants :

- MANZON Didier
- LAYNAT Michel
- GARRABET Maurice
- PRAT François
- JAYLES Louis

Marchés conclus et notifiés en 2013

1 – Marchés de Travaux

En 2013, 8 marchés de travaux ont été conclus, décomposés comme suit :

Communes	N° Contrat	Objet	Attributaire	Montant HT Notifié
Cépet	BC13-087	Reprise de revêtement Chemin Mourau	COLAS	29 600,15
Castelnau d'Estrétefonds	2013-001	Aménagement de trottoirs Clos de Péchabé	MALET	87 249,00
Villaudric	2013-009	Aménagement du parking du Multiservices	MALET	110 710,51
Castelnau d'Estrétefonds	2013-008	Aménagement Impasse de Bordeneuve	MALET	127 462,15
Gargas	2013-004	Aménagement Chemin d'Enfourniel	E.C.T.P.	144 270,00
Bouloc	2013-002	Réalisation d'un cheminement piétonnier le long de la route de Castelnau d'Estrétefonds (RD 30) (2 ^{ème} tranche)	SE.RO.BA	161 056,50
Saint-Sauveur	2013-005	Aménagement de trottoirs Chemin de la Palanquette	CASSIN TP	163 999,41
Villeneuve les Bouloc	2013-006	Aménagement du Parking de l'Eglise	EIFFAGE	259 190,00

2- MARCHES DE FOURNITURES ET DE SERVICES

N° Contrat	Objet	Attributaire	Montant HT Notifié
BC AG-13-61	Acquisition de 3 véhicules	NISSAN LAUDIS AUTOMOBILE TOULOUSE	16 496,49
SO-13-04	Gestion et animation du Relais Assistantes Maternelles (RAM) situé sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds	MUTUALITE FRANCAISE	20 549,00
SO-13-03	Fourniture pour le portage de repas	ANSAMBLE	Marché à bons de commande

Ont également été lancées en 2013, les consultations relatives au :

- marché de construction de la Maison des Jeunes Intercommunale à Bouloc.
- renouvellement du marché de mise à jour de la Banque de Données Territoriales de la CCF
- un diagnostic de territoire afin d'élaborer un schéma d'accueil de la Petite Enfance et d'avoir une aide à la décision pour la définition de l'intérêt communautaire des Accueils de Loisirs Enfance

Adhésions de la CCF à des structures extérieures

Structure	Activité	Délégués	Montant de la participation 2013
Syndicat Mixte du GIROU	Ordures Ménagères	6 titulaires – 6 suppléants	400 790 €
SCOT Nord Toulousain	Aménagement du Territoire	9 titulaires – 9 suppléants	45 336 €
SIVU Ondes-Garonne		6 titulaires – 6 suppléants	4 150 €
Syndicat Mixte Départemental d'Accueil des Gens du Voyage	Aménagement de l'Espace	4 titulaires – 4 suppléants	5 965 €
DECOSET	Ordures Ménagères	4 titulaires – 4 suppléants	1 479 487 €
Syndicat Mixte de Gestion et de Valorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement	Protection de l'environnement	5 titulaires – 3 suppléants	134 295 €
Pays Tolosan	Aménagement de l'Espace	10 représentants	35 229 €





service finances et comptabilité

Présentation

Durant l'année 2013, la comptabilité a été assurée par une seule personne à temps complet, issue de l'ancienne structure SIV intégrée à la CCF. Au vu de la charge de travail, le service a été renforcé par une deuxième personne, à temps non complet, à compter du 1^{er} décembre 2013.

Le service comptabilité est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, a en charge ce service.

La fiscalité

Le budget

Le budget de la CCF a été voté à l'unanimité des conseillers communautaires le 11 avril 2013 après un débat d'orientation budgétaire approuvé le 5 mars.

Le budget principal (M 14) englobe l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux compétences transférées à la CCF par les communes membres, mais aussi celles des syndicats intercommunaux dissous (le Syndicat Intercommunal de Voirie de Bouloc - SIV- et le Syndicat des Ordures Ménagères de Fronton - SIVOM). Le budget de la CCF, comme celui des communes, est équilibré en recettes et dépenses. Il approche les 19 millions d'euros pour l'exercice 2013 en cumulant les sections de fonctionnement et d'investissement.

Fonctionnement : 11 596 488 €

Investissement : 7 485 471 €

Un budget annexe Action Sociale (M 22), est établi pour le service de portage des repas.

Taux votés

Une Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI - doté d'une fiscalité propre. Le conseil communautaire a donc voté des taux d'imposition nécessaires au financement des charges transférées des communes à la CCF.

La CCF perçoit également la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM - qui apparaît sur la feuille d'imposition Taxe Foncière

Taxe d'Habitation	8,90 %
Taxe Foncière bâti	7,19 %
Taxe Foncière non bâti	36,12 %
Colisation Foncière des entreprises	10,17 %
Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM - Taux stable depuis 2012	
Communes dépendant du pôle Protection de l'environnement	10 %
Communes dépendant du SIVOM Hers - Girou (Cépet, Gargas, Saint-Sauveur)	12,90 %

Nota : La Communauté de Communes a également fixé le taux de la Redevance Spéciale à 1,62 € / kg. Taux identique depuis 2010.

Montants perçus en 2013

- Taxes foncières et d'habitation (fiscalité des 4 taxes) : 5 205 855 €
- T.E.O.M. : 1 787 135 €
- Redevance Spéciale : 264 973 €.

Les écritures comptables

Cumul des mandats et titres émis au 31 décembre 2013 sur le Budget Principal (M14) et sur le Budget Annexe Action Sociale (M22)

	Nombre d'actes	
	M14	M22
Mandats	2 175	200
Titres	368	46
Mandats Annulatifs	20	0
Titres Annulatifs	20	0
Sous Total	2 583	246
TOTAL	2 829	

FCTVA

Le montant de la dotation perçue en 2013 a été de :

- 770 827,13 € calculés sur la base des dépenses éligibles afférentes au compte administratif 2012 pour ce qui concerne le SIV à la Carte
- 2 121,43 € calculés sur la base du compte administratif 2011 pour le SIVOM de Fronton

DGF 2013

La CCF a perçu 200 575 € en 2013, qui correspond à la dotation de la 1^{ère} année de création.

Les emprunts

Aucun emprunt nouveau n'a été contracté par la CCF durant l'exercice 2013, bien que le budget d'investissement l'ait prévu.

La dette que la CCF a en charge correspond aux emprunts des anciennes structures (SIV et SIVOM) et à ceux qui ont été transférés par les communes dans le cadre des compétences.

Au 31 décembre 2013, le transfert des emprunts des communes n'est pas totalement achevé.

Sur le Budget Principal de la CCF, 40 emprunts sont actuellement en cours, pour un montant total de l'annuité 2013 égal à **1 010 207,86 €** dont, **756 218,38 €** en amortissement et **253 989,48 €** d'intérêts.

La répartition par pôles et services est la suivante :

36 Emprunts contractés par les structures dissoutes : SIV à la Carte et SIVOM

• **Travaux Pool Routier**

Nombre d'emprunts	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
22	654 665,58 €	207 684,75 €

• **Acquisition des locaux du Service administratif-Direction à Bouloc, 3 rue du Vigé**

Nombre d'emprunt	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
1	8 095,21 €	8 347,66 €

• **Acquisition des locaux du Service Urbanisme à Bouloc, 9 rue du 19 mars 1962**

Nombre d'emprunt	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
1	3 465,60 €	3 978,60 €

• **Acquisition de 3 camions pour les Ordures Ménagères (3 emprunts) et acquisition d'un portail pour le bâtiment du Service Protection de l'environnement à Fronton, 3 impasse l'Abbé Arnoult (1 emprunt)**

Nombre d'emprunts	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
4	27 656,79 €	0 €

• **Service BDT**

Nombre d'emprunts	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
3	5 332,92 €	1 215,76 €

• **Acquisition de la pelle mécanique et de son équipement**

Nombre d'emprunts	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
3	7 471,44 €	716,76 €

• **Service Chantier d'Insertion**

Nombre d'emprunts	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
2	165,58 €	34,97 €

Emprunts transférés par les communes

4 emprunts dont la scission a été effectuée :

• **Crèche de Fronton**

Nombre d'emprunt transféré	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
1	36 403,42 €	19 945,50 €

• **Crèche de Bouloc**

Nombre d'emprunts transféré	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
2	10 661,14 €	11 350,88 €.

• **Travaux sur RD 77/RD 30 à Bouloc**

Nombre d'emprunt transféré	Montant d'amortissements	Montant d'intérêts
1	2 300,70 €	714,60 €

7 emprunts dont la scission est en cours :

- **Crèche de Castelnau d'Estrétefonds** : 1 emprunt transféré par la commune, l'échéance annuelle du 01/02/13 a été réglée par la commune et lui sera remboursée : amortissement 29 831,48 € et intérêts 32 906,71 €.
- **Travaux sur RD 77/RD 30 à Bouloc** : 3 emprunts transférés par la commune. Nous sommes en attente des tableaux d'amortissements, les échéances 2013 ont été réglées par la commune et seront remboursées pour un montant total de 18 219,82 €.
- **Travaux sur RD 29 à Villaudric** : 2 emprunts transférés par la commune, dont nous sommes en attente des tableaux d'amortissements, représentant pour 2013, un montant total d'amortissement de 5 556,72 € et un montant des intérêts de 12 817,37 €. Ces échéances ont été réglées par la commune et ont été remboursées.
- **Travaux sur RD 20 à Cépet** : 1 emprunt transféré par la commune, dont nous sommes en attente du tableau d'amortissement, représentant pour 2013, un montant total d'amortissement de 4 730,10 € et un montant des intérêts de 1 768,32 €. Cette échéance a été réglée par la commune et lui sera remboursée.

Les régies

Pour le bon fonctionnement de la CCF, **7 régies** de recettes ont été mises en place pour :

- La Redevance Spéciale
- La vente des composteurs
- La structure Multi-Accueils à Fronton
- Le portage de repas à domicile
- Les cours de musique à l'école de Castelnau d'Estrétefonds
- Les logements d'urgence
- La location de bennes (déchets verts et gravats)

Le Compte Administratif 2013

L'exercice 2013 constitue la première année d'existence de la Communauté de Communes du Frontonnais. A ce titre, il fait apparaître des réajustements effectués par Décisions Modificatives qui ont été nécessaires durant l'exercice.

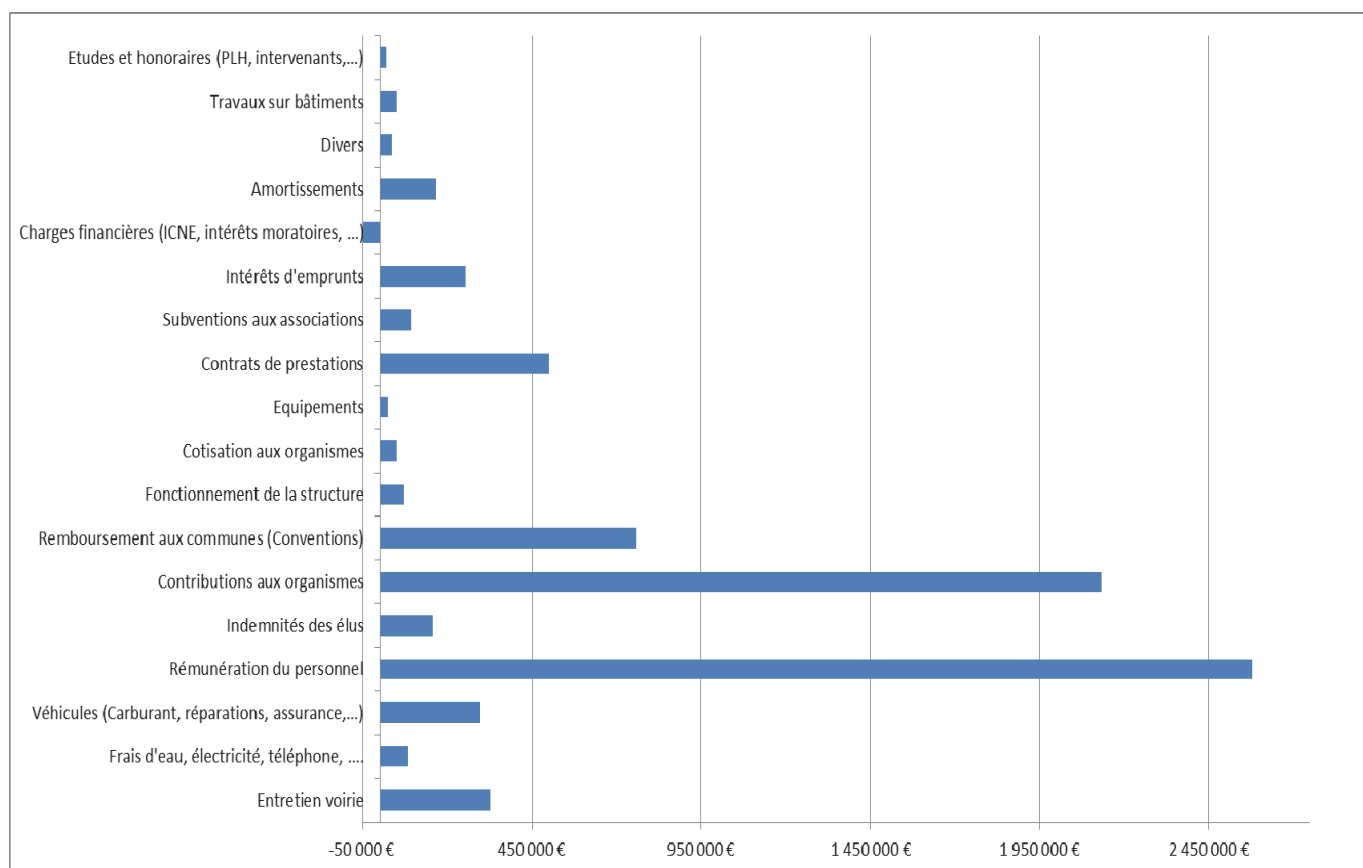
Le résultat de l'exercice globalisé est excédentaire de 1 748 810,07 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013		
Section	Excédent	Déficit
Fonctionnement	4 290 813,64	
Investissement		2 542 003,57
Résultat Global	1 748 810,07	

Dépenses de Fonctionnement

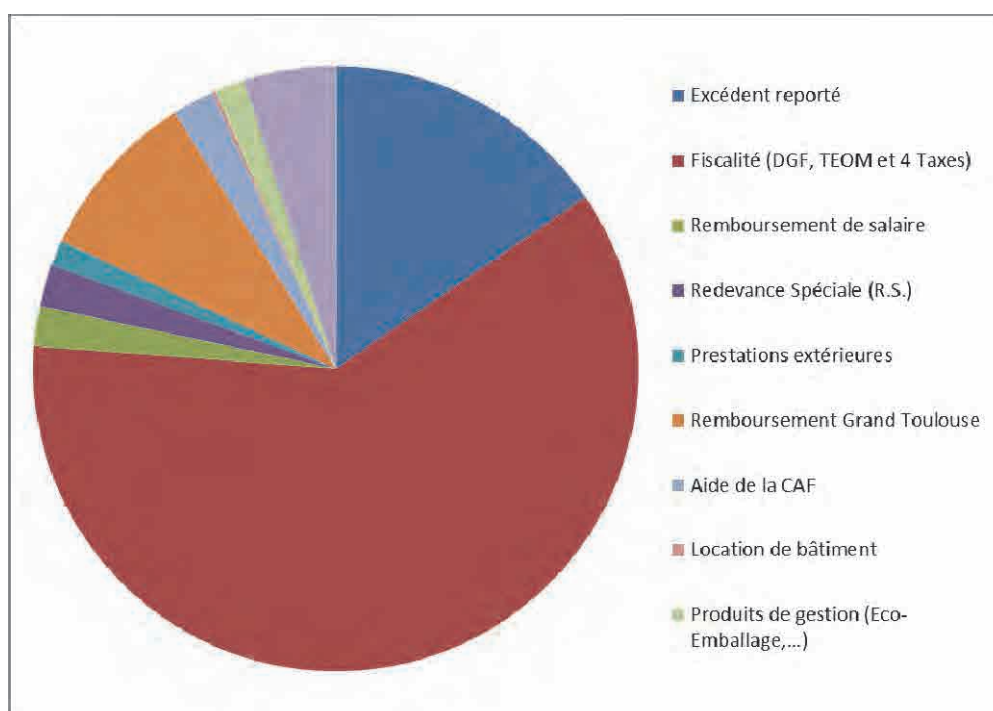
Entretien voirie	326 383 €
Frais d'eau, électricité, téléphone,	81 174 €
Véhicules (Carburant, réparations, assurance,...)	297 334 €
Rémunération du personnel	2 578 797 €
Indemnités des élus	155 958 €
Contributions aux organismes	2 134 780 €
Remboursement aux communes (Conventions)	756 090 €
Fonctionnement de la structure	71 784 €
Cotisation aux organismes	50 739 €
Equipements	24 463 €
Contrats de prestations	499 379 €
Subventions aux associations	90 990 €
Intérêts d'emprunts	253 989 €
Charges financières (ICNE, intérêts moratoires, ...)	- 49 341 €
Amortissements	166 840 €
Divers	34 919 €
Travaux sur bâtiments	51 303 €
Etudes et honoraires (PLH, intervenants,...)	19 388 €
TOTAL	7 544 969 €

Dépenses de Fonctionnement



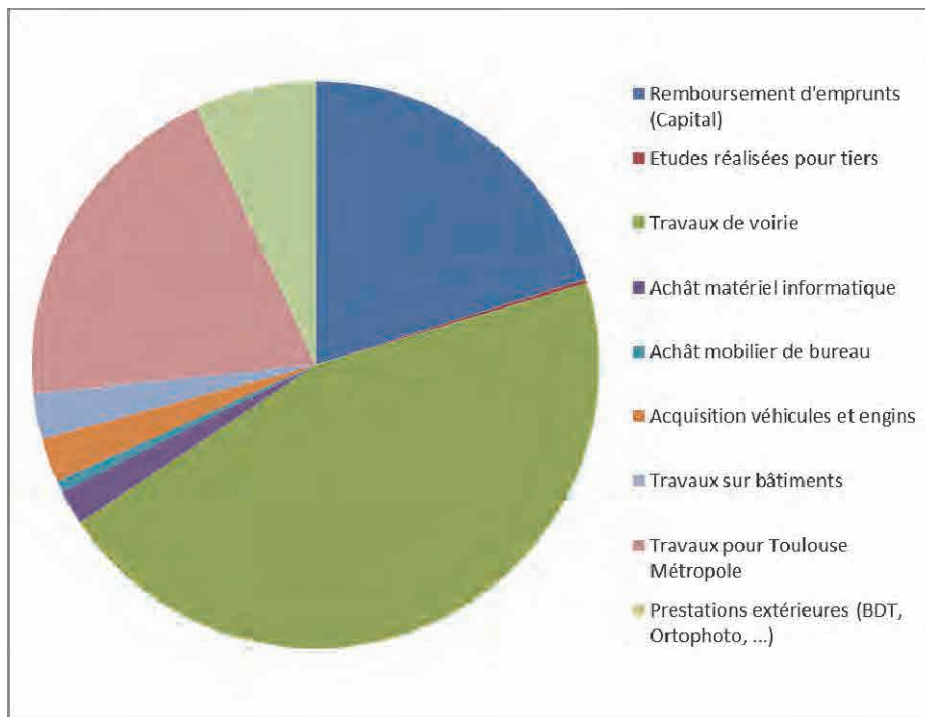
Recettes de Fonctionnement

Excédent reporté	1 824 343 €
Fiscalité (DGF, TEOM et 4 Taxes)	7 193 565 €
Remboursement de salaire	252 104 €
Redevance Spéciale (R.S.)	264 973 €
Prestations extérieures	162 370 €
Remboursement Grand Toulouse	1 080 028 €
Aide de la CAF	265 010 €
Location de bâtiment	21 820 €
Produits de gestion (Eco-Emballage,...)	190 861 €
Prestations aux communes (Urba, BDT, RAA,...)	571 930 €
Produits financiers (Reprise subvention)	8 779 €
TOTAL	11 835 783 €



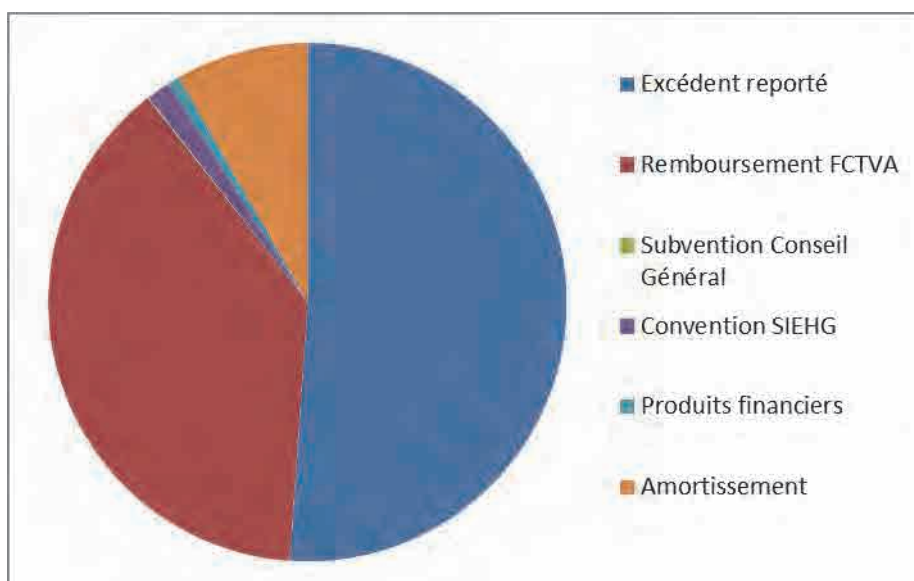
Dépenses d'Investissement

Remboursement d'emprunts (Capital)	763 312 €
Etudes réalisées pour tiers	9 054 €
Travaux de voirie	1 718 506 €
Achât matériel informatique	75 610 €
Achât mobilier de bureau	25 826 €
Acquisition véhicules et engins	95 387 €
Travaux sur bâtiments	97 921 €
Travaux pour Toulouse Métropole	748 663 €
Prestations extérieures (BDT, Ortophoto, ...)	262 597 €
TOTAL	3 796 876 €



Recettes d'Investissement

Excédent reporté	1 030 741 €
Remboursement FCTVA	772 949 €
Subvention Conseil Général	1 350 €
Convention SIEHG	30 000 €
Produits financiers	15 516 €
Amortissement	166 840 €
TOTAL	2 017 396 €





service ressources humaines

Présentation

La gestion des ressources humaines a été assurée, durant l'année 2013, par une seule personne à temps complet issue de l'ancienne structure SIV. Vu l'accroissement important des charges, le recrutement d'un agent supplémentaire, à temps non complet, est prévu à compter du 1^{er} janvier 2014.

Ce service est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, a en charge ce service.

Les Effectifs

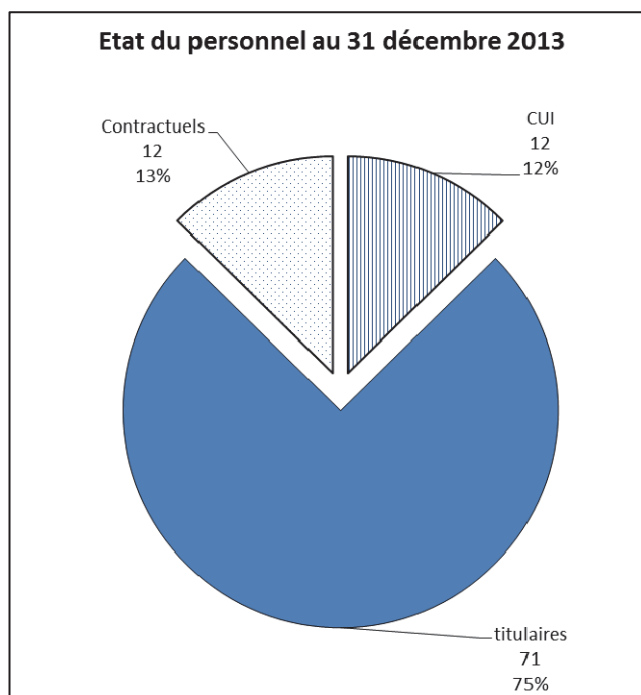
Au 1^{er} janvier 2013, la CCF comptabilisait 90 agents.

Au 31 décembre 2013, la CCF comptabilisait 95 agents répartis comme suit :

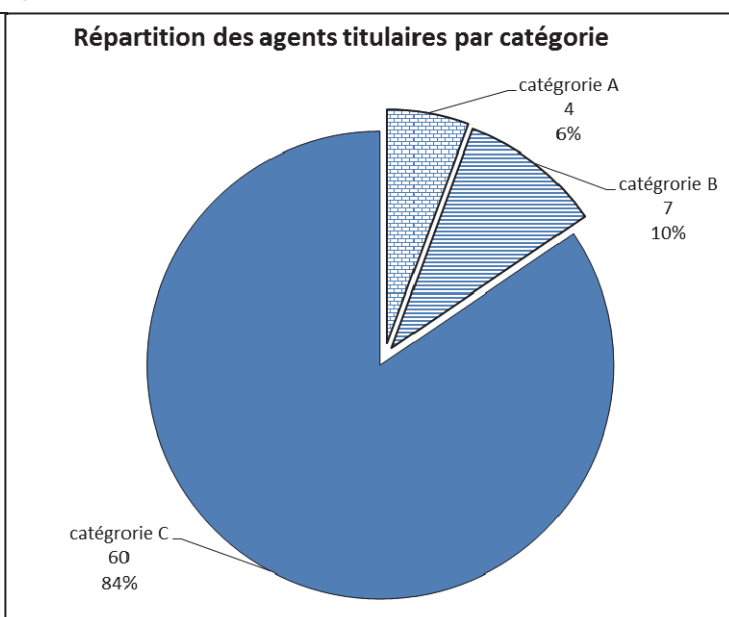
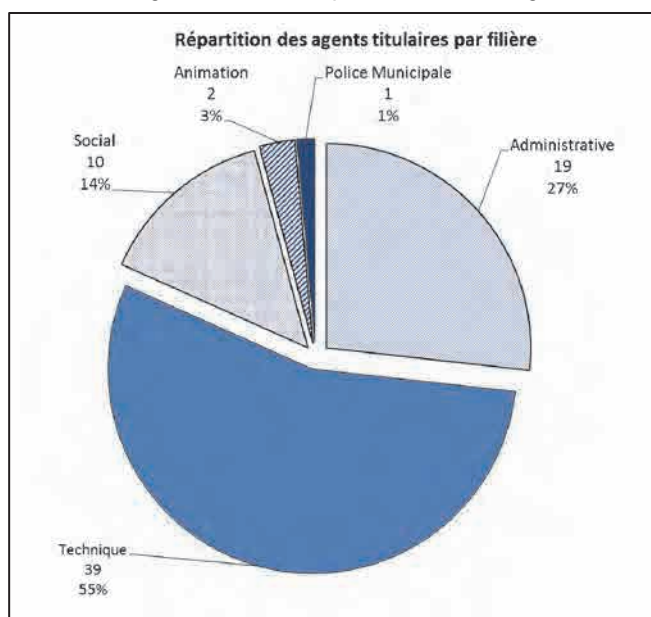
- 71 agents titulaires statutaires, dont 10 stagiaires.
- 12 agents contractuels
- 12 agents sous contrat aidé de l'Etat (Chantier d'Insertion)

Recrutements effectués durant l'exercice :

1 agent contractuel temps complet – Service communication
1 agent titulaire temps complet – Service Social
1 agent titulaire temps non complet – Service Finances/Comptabilité
1 agent titulaire temps complet – Police municipale
1 agent titulaire temps complet – Responsable du service Exploitation



Les 71 agents titulaires, par filière et catégorie sont répartis comme ci-dessous :



Recrutement en cours d'année (agents contractuels) :

Durant l'année, il a été nécessaire de recruter 23 agents contractuels pour pallier au remplacement d'agents titulaires, ou encore pour surcharge de travail ponctuel.

- 10 pour des remplacements
- 10 en surcharge de travail
- 3 pour des emplois saisonniers

Nombre d'agents en position de détachement

3 agents sont en détachement : 1 de l'Etat (1 catégorie C) et 2 de la Ville de Paris (1 catégorie A et 1 catégorie B).

Nombre de stagiaires accueillis :

En 2013, 11 stagiaires ont été accueillis dans les différents services de la CCF, afin de leur permettre de satisfaire le stage demandé lors de leurs études.

La CCF a décidé d'une rémunération des stagiaires sur la base de 80 € maximum par semaine de stage.

Tableau des effectifs au 31 décembre 2013

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE ADMINISTRATIVE					
Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
A	Emploi fonctionnel de D.G.S.	35 h	Titulaire	Pourvu	Direction
A	Attaché	29 h 45	Stagiaire	Pourvu	Rédaction des Actes Administratifs
B	Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Responsable Service Social
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	31 h 30	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Direction
C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Gestion Personnel
C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	28 h	Titulaire	Pourvu	Administratif Ordures Ménagères
C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Comptabilité
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Secretariat Service Social
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	A pourvoir	Service Bureau de l'Emploi
C	Adjoint Administratif	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Secretariat Service Technique
C	Adjoint Administratif	35 h	Titulaire	Pourvu	Sécretariat Pôle Développement et Equipements culturels et sportifs
C	Adjoint Administratif	20 h	Titulaire	Pourvu	Comptabilité
C	Adjoint Administratif	20 h	Titulaire	A Pourvoir	Gestion Personnel
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Maison de l'emploi
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	28 h	Titulaire	Pourvu	Administratif Ordures Ménagères
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	28 h	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Accueil
Nombre de postes créés		22	E.T.P.	20,29	

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE TECHNIQUE

Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
A	Ingénieur Principal	35 h	Titulaire	Détaché sur l'emploi fonctionnel DGS	Direction
A	Ingénieur	35 h	Titulaire	Pourvu	Responsable Urbanisme
B	Technicien Principal 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Banques Données Territoriales
B	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Responsable d'Exploitation
B	Technicien	35 h	Titulaire	A fermer	Responsable d'Exploitation
B	Technicien	35 h	Non Titulaire	Pourvu	Chantier d'Insertion
C	Agent de Maîtrise Principal	35 h	Titulaire Détaché	Pourvu	Voirie
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche/Repas
C	Agent de Maîtrise	35 h	Titulaire	Pourvu	Voirie
C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Pelle
C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Bureau d'étude
C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Chauffeur Responsable
C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Chauffeur titulaire
C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Chauffeur titulaire
C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjont technique	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte / Chauffeur remplaçant
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte / Chauffeur remplaçant
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Chauffeur titulaire

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE TECHNIQUE

Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
C	Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Responsable Technique - Pôle Environnement
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	30 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	28 h	Titulaire	Pourvu	Portage Repas / Aide à la personne
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Stagiaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	22 h	Titulaire	Pourvu	Aide à la Personne
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	19 h	Titulaire	Pourvu	Crèche Entretien
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Technique - Voirie
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Action Sociale
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte Ordures Ménagères
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Collecte / Chauffeur remplaçant
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	24 h	Titulaire	Pourvu	Entretien bâtiment
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Urbanisme
C	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	15 h	Titulaire	Pourvu	Entretien
Nombre de postes créés		54	E.T.P.	51,91	

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE SANITAIRE et SOCIAL

Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
A	Puéricultrice Classe Supérieure	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
B	Educatrice Jeunes Enfants	28 h	Titulaire	Pourvu	Social - RAM / LAEP
B	Educatrice Jeunes Enfants	28 h	Titulaire	A fermer	RAM
B	Educatrice Jeunes Enfants	31 h	Titulaire	A Pourvoir	RAM
B	Educatrice Jeunes Enfants	35 h	Titulaire	A Pourvoir	Crèche
B	Educatrice Jeunes Enfants	35 h	Titulaire en CP	Pourvu	Crèche
C	Auxiliaire Puériculture 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Auxiliaire Puériculture 1 ^{ère} Classe	28 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Auxiliaire Puériculture 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Auxiliaire Puériculture 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	ATSEM 1 ^{ère} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Agent Social 2 ^{ème} Classe	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
C	Agent Social	35 h	Titulaire	Pourvu	Crèche
Nombre de postes créés		12	E.T.P.	11.48	

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE ANIMATION

Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
B	Animateur	35 h	Titulaire	Pourvu	CAJ
C	Adjoint animation de 2 ^{ème} classe	24 h	Titulaire	Pourvu	RAM
Nombre de postes créés		2	E.T.P.	1.68	

TABLEAU DES EFFECTIFS - FILIERE POLICE MUNICIPALE

Catégorie	Grade	Temps de travail hebdo.	Statut	Position	Service
C	Brigadier	35 h	Titulaire	A pourvoir	Direction - Services Administratives
Nombre de postes créés		1	E.T.P.	1,00	

Le temps de travail

Parmi les 71 agents titulaires de la CCF :

- 56 sont à temps complet,
- 15 sont à temps non complet,

ce qui représente **66,94** Equivalent Temps Plein.

Parmi les 12 agents contractuels

- 6 sont à temps complet,
- 6 sont à temps non complet,

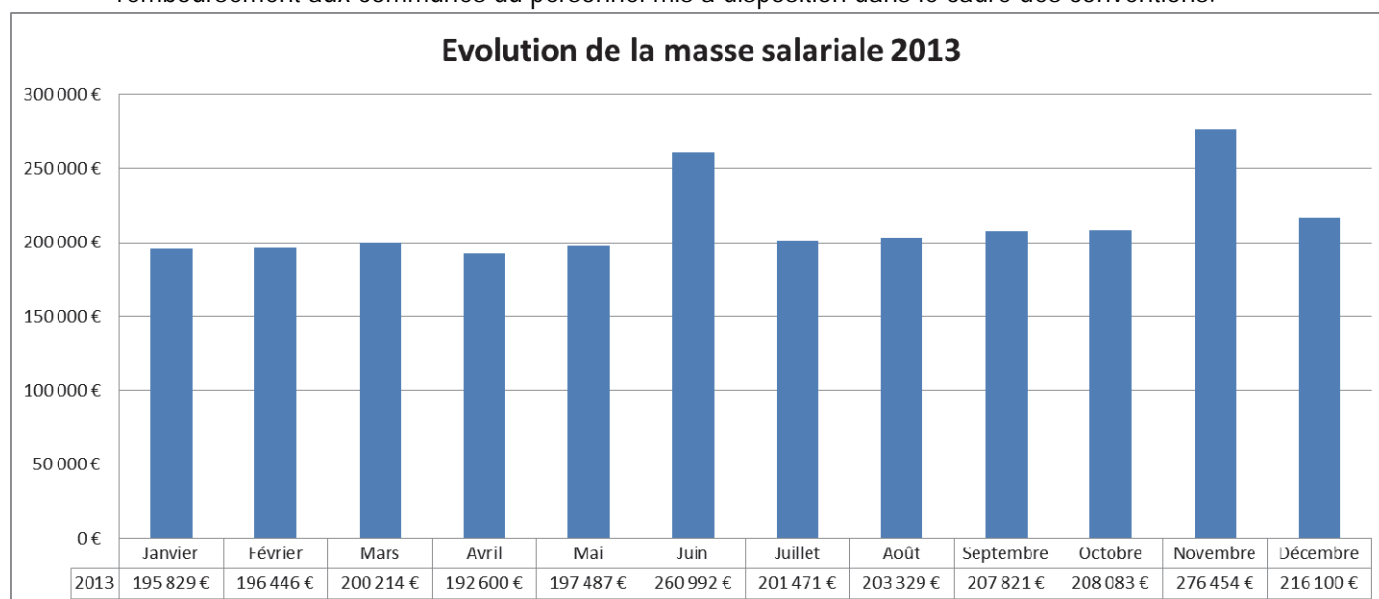
ce qui représente **8,07** Equivalent Temps Plein.

Les 12 contrats aidés du Chantier d'insertion sont à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 26 heures.

La rémunération

Durant l'année 2013, **1 195 bulletins de salaires** (salariés et élus) ont été traités sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Charges du personnel (chapitre 012) : 2 000 935 €, auxquels il convient d'ajouter **583 903 €**, correspondant au remboursement aux communes du personnel mis à disposition dans le cadre des conventions.



Masse salariale (salaire brut + charges patronales)

Analyse de la masse salariale sur l'année 2013

L'augmentation de la masse salariale des mois de juin et de novembre est due au régime indemnitaire versé aux agents sur ces deux mois. Hors régime indemnitaire, la mise en place du Pôle Exploitation Voirie, au mois de décembre, a généré une évolution de la masse salariale liée aux différents recrutements effectués pour ce service, et auquel s'ajoute le recrutement d'un Gardien de Police communautaire.

Régime indemnitaire :

Dès sa création, la CCF a établi un régime indemnitaire pour l'ensemble des agents issus des différentes collectivités. En 2013, cela représente un montant de 226 420 euros.

Indemnités élus : 120 780 euros (Président et 7 Vice-Présidents).

5 élus ont adhéré au régime de retraite complémentaire; ce qui a représenté, en 2013, une charge de 11 020 € de cotisations retraite (CAREL).

Le suivi des carrières

265 arrêtés ont été pris pour la mise en œuvre des procédures liées aux carrières des agents (recrutement, stagiairisation, titularisation, avancement d'échelon ou de grade, promotion, temps partiel, congé parental,...).

Titularisations

En 2013, 5 agents ont été titularisés, répartis comme suit :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Animation	0	1	1	0	2
Technique	0	0	3	0	3
Total	0	1	4	0	5

Stagiairisations

En 2013, 10 agents ont été mis en stage de la fonction publique, répartis comme suit :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Animation	0	1	1	0	2
Technique	0	0	4	0	4
Administrative	1	0	3	0	4
Total	1	1	8	0	10

Avancements d'échelons

21 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelons, à l'ancienneté minimum durant l'année 2013, répartis comme suit :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Social	0	1	3	0	4
Animation	0	1	1	0	2
Technique	0	0	12	0	12
Administrative	0	0	3	0	3
Total	0	2	19	0	21

Avancements de grade

En 2013, **8 agents** ont bénéficié d'un avancement de grade, par promotion interne ou par réussite à un concours ou examen, répartis comme suit :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Social	0	1	0	0	1
Technique	1	1	2	0	4
Médico - Social	0	0	1	0	1
Administrative	0	1	1	0	2
Total	1	3	4	0	8

La CCF a fixé les taux promus/promouvables, en séance du conseil du 27 juin 2013.

La gestion des arrêts de travail

Absences du personnel liées aux maladies (maladie ordinaire, maladie de longue durée, accidents de travail,...)

Maladies

Sur l'année 2013 :

- 33 agents ont été en arrêt pour maladie ordinaire

Nombre d'arrêt inférieur ou égal à 5 jours	Nombre d'arrêt supérieur à 5 jours
38	14

- 1 agent a été placé à mi-temps thérapeutique
- 3 agents étaient en congé de longue maladie lors du transfert dans la CCF

Jour de carence

L'article 105 de la loi de finances n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 a imposé au 1^{er} janvier 2012 le non versement de la rémunération au titre du 1^{er} jour de congé maladie pour les agents publics. Pour 2013, on a comptabilisé 52 jours de carence. Cette loi a été abrogée le 1^{er} janvier 2014.

Accidents de Travail

Sur l'année 2013 :

- 4 accidents de travail ont été enregistrés.

Service	Cause	Nombre de jours d'arrêt
Portage de repas	Entorse pied droit pendant une livraison de repas	13 jours
Portage de repas	Portière de la voiture s'est refermée brutalement sur le pouce de la main droite au moment de la livraison du repas chez un particulier.	11 jours
Service Technique	Main coincée entre le mur et un chariot de manutention	6 jours
Service Emploi	Accident de trajet avec le bus	Sans arrêt de travail

La formation

Formations délivrées en 2013 par le CNFPT et autres organismes :

Nombre d'agents concernés	Préparation aux concours (en jours)	Formation continue (en jours)
18	22	64 (*)

(*) 2 jours ont été en formation payante avec la société OPERIS.

Il n'a pas été élaboré de Plan de Formation sur l'année 2013 compte tenu de la charge de travail du service.

Le Comité Technique Paritaire

Au vu de la date de sa création et des échéances électorales, la CCF a été dispensée de créer son propre Comité Technique Paritaire (CTP). Durant toute l'année 2013, elle a saisi le CTP du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Le CTP de la CCF sera mise en place en fin d'année 2014, après les élections professionnelles.

La Sécurité et Hygiène

Le document unique

- La démarche intercommunale avait été lancée par le SIV en 2012, coordonnateur sur l'élaboration du Document Unique pour les communes de Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-les-Bouloc et Villariès.
- En 2013, saisie des évaluations des risques professionnels de toutes les collectivités. La restitution commune par commune a été faite en fin d'année afin de mettre en place le plan d'action et de prévention.
- Le 23 mai 2013, la Communauté de Communes du Frontonnais a repris la délibération sur les missions d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels et de la demande de subvention afin de poursuivre la démarche.
- Subvention accordée pour un montant de 70 560 euros auprès de la CNRACL sur le Fonds National de prévention pour un versement à hauteur de :
 - 40 % à la signature de la convention, (la somme de 28 224 euros perçue en 2013, non remboursée aux communes car en attente du solde pour reverser la totalité)
 - 60 % sur présentation au CDG du plan

Les Assistants de Prévention

En 2013, 5 agents ont été nommés Assistants de Prévention (1 pour le Pôle Environnement, 1 pour le Pôle Social, 1 pour le Pôle Administratif, 1 pour le Pôle Aménagement de l'Espace, 1 pour le Pôle Exploitation).

3 élus et 1 agent délégué syndical assistent également aux réunions.

Au vu du plan de charge, aucune réunion n'a eu lieu en 2013. La première réunion est prévue pour le début de l'année 2014, et ce en vue de créer le Comité Hygiène et Sécurité dès que la CCF aura son propre CTP.

L'action sociale

➤ CNAS

La CCF a adhéré au CNAS afin de faire bénéficier les agents de prestations sociales. Le montant de la cotisation patronale s'élève à 16 477 € pour l'année.

BILAN DES PRESTATIONS CNAS 2013			
	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations	Montant
AIDES			
Accueil de Loisirs	6	8	334
Décès	2	2	1575
Garde de jeunes enfants	7	7	970
Handicapé Tierce Personne	1	1	215
Naissance	4	4	880
Noël des enfants	29	46	1380
Permis de conduire	1	1	150
Rentrée scolaire de 11 à 18 ans	21	27	1308
Rentrée scolaire de 19 à 26 ans	2	2	310
Séjour classe d'environnement	1	1	46
Séjour vacances enfants	8	17	1096
Soutien éveil culturel	4	4	120
Stage moniteur	1	1	95
Total	87	121	8479
CESU	10	35	1706
PLAN EPARGNE VACANCES	6	7	450
CHEQUES LIRE/DISQUE/CULTURE	4	5	60
BILLETTERIE			
Cinéma	14	23	437
Parcs	2	4	36
Spectacles	7	7	112
Autres	7	14	166
Total	30	48	751
COUPONS SPORT	6	7	202
SEJOURS (Location, voyages)	6	7	488
ABONNEMENT	1	1	16
PRÊT CNAS			
Gain sur prêt CNAS de 2 000 €	1	1	40
TOTAL DES PRESTATIONS VERSEES			12 192.00 €

Remarques : Ce bilan des prestations recense l'essentiel des prestations versées aux agents, mais ne constitue pas la liste exhaustive des éléments nécessaires au calcul du taux de retour d'une collectivité. Certaines prestations ne figurent pas dans ce bilan : consultation juridique, achat de véhicules neufs ou d'occasion, écoute sociale. Toute autre prestation accordée cette année à un agent bénéficiaire au titre de l'année figure dans ce bilan.

Le lien

Un journal mensuel d'information du personnel "Le lien" a été créé.

11 numéros ont été diffusés en 2013. Ce document, destiné au personnel et aux élus permet de les informer de l'actualité interne de la CCF, et des actions menées par la collectivité ayant une incidence pour les agents.



Prévoyance - Santé

La CCF a instauré la protection sociale complémentaire, en séance du conseil communautaire du 5 mars 2013 et a arrêté une participation de 6,10 € brut par mois et par agent, proratisée au temps de travail. Ce qui représente un montant de 2 466 euros pour 2013.

Compte Epargne Temps

La CCF a mis en place le Compte Epargne Temps, en séance du conseil communautaire du 5 mars 2013. En 2013, 4 agents ont ouverts un Compte Epargne Temps.

Jours de congés pour autorisations spéciales

La CCF a arrêté un nombre de jours autorisés pour les absences spéciales, en séance du conseil communautaire du 5 mars 2013.

Autres décisions liées au personnel

Jour de Solidarité

La CCF a voté le jour de solidarité les lundis de Pentecôte de chaque année.

Astreintes Service Protection de l'Environnement

La CCF a voté, en séance du 5 mars 2013, la mise en place d'un régime d'astreinte d'exploitation pour les agents du service Protection de l'Environnement, et a arrêté le nombre de jours annuel entre 16 et 22 jours.





service communication

Présentation

Le recrutement d'un agent à temps complet, chargé de la communication n'a été réalisé par la CCF qu'à partir de juillet 2013.

Ce service est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, est en charge de ce service.

Actions de communication

Elaboration de la charte graphique de la CCF

Adaptation de la colorimétrie du logo aux besoins des imprimeurs et du site, création d'un habillage pour enrichir l'univers du logo. Choix de polices d'écritures, d'un éventail colorimétrique et de normes graphiques afin d'apporter aux documents produits par la CCF, sur tous les supports (papier, numérique), une cohérence identitaire, visuellement reconnaissable.



Documentation

- Journal de la CCF - 1er numéro – Diffusé à 12 500 exemplaires en novembre 2013.
- Brochures thématiques présentant aux administrés les services apportés par la CCF.
- Livre du chantier d'insertion.

Rédaction des contenus, photos, mise en page, création d'éléments graphiques. Gestion des contrats avec imprimeurs et livreurs, diffusion.

Travail pour le Pôle social (RAM, crèches, CAJ...), le pôle Protection de l'environnement (collecte des déchets et gravats). Conception de la couverture du book, élaboration d'un modèle de mise en page des fiches techniques des chantiers réalisés en accord avec la charte graphique. Relations avec imprimeur





Identification CCF

- des bâtiments et véhicules.
- pose de 24 panneaux de signalisation des limites du territoire

Mise en conformité des panneaux et autocollants avec le logo de la CCF, gestion de commande et mise en place.

Choix du texte, du graphisme et du prestataire.

Création du site internet

En ligne depuis décembre 2013

Elaboration de l'organisation du site, rédaction des contenus, photos, conception des graphismes, mise à jour permanente.



Agendas de poche et de bureau

Rédaction des contenus, validations auprès des communes, iconographie, mise en page. Relations avec imprimerie et livreur, diffusion de 12 500 agendas de poche et 300 de bureau.

Relations presse

Relations avec les correspondants de presse. Rédaction et transmission d'articles concernant les services de la CCF, dont les synthèses des réunions du Conseil communautaire.



Environnement

- Conteneurs.
- Journal du Tri.
- Rézo Pouce.
- Sensibilisation au tri sélectif.



Elaboration et pose du nouveau logo sur les conteneurs et les bacs OM relevant de la Redevance Spéciale. Autocollant d'information sur le tri des boîtes de conserve, autocollant de refus de collecte. Accompagnement des équipes de l'association lors de leurs actions (stands, articles de presse...)

Événementiel

- vœux et cartes de visites
- manifestations

Mise en page des cartes de vœux, invitations et cartons d'information. Diffusion. Cartes de visite des personnels. Gestion des coupes et trophées pour les manifestations communautaires, badges d'identification.

Projet d'écomusée

Diagnostic et accompagnement : inclusion du projet de l'association à celui de la CCF.



service enfance et jeunesse

Présentation

Le service administratif, en charge de l'Enfance et de la Jeunesse est composé de 2 agents :

- 50 % du temps d'un responsable de service à temps plein,
- 50 % du temps d'une secrétaire à temps plein,

Le service administratif de l'Enfance et de la Jeunesse est situé à Fronton, 51 avenue Adrien Escudier.

Les services liés aux activités de l'enfance et de la jeunesse sont situés sur différentes communes de la CCF.

Madame Marie-Hélène CHAMPAGNAC, Vice-Président, a en charge ce service.

Le service "Enfance et Jeunesse", comprend les activités suivantes :

- les crèches et les Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- Les structures pour la jeunesse (CAJ et CIJ)

Ce service fait appel à divers prestataires extérieurs notamment pour la Jeunesse (CAJ et CIJ).

Les structures Multi-Accueils

La Communauté de Communes du Frontonnais a en charge 3 structures :

- La Crèche « Babillage » de Bouloc pour 22 places, gérée par une association,
- La Crèche « Le nid des bambins » de Castelnau d'Estrétefonds pour 50 places, gérée par La Mutualité Française,
- La crèche et La Halte-Garderie de Fronton pour 40 places (30 places de crèche en accueil régulier et 10 places de halte-garderie en accueil occasionnel), en gestion directe par la CCF.

D'autre part, afin de répondre à la demande, en 2013, la CCF a réservé des places auprès de la société Bébébiz :

- 8 places au multi accueil « Les coccinelles », situé sur la zone d'activités Euronord de Bruguères.
- 15 places supplémentaires seront réservées pour la CCF, à compter de février 2014, au nouveau multi accueil, situé sur la zone d'activités Eurocentre de Castelnau d'Estrétefonds. 51 demandes ont été formulées et 15,3 places en ETP ont pu être attribuées.

Ces places sont réservées prioritairement aux communes qui ne disposent pas de structure d'accueil.

Pour 2013, c'est un total de **110 places** de crèche qui a ainsi pu être mis à disposition des administrés par la CCF.

Participation de la CCF

- Crèche à Bouloc : Subvention de 50 000 € en 2013, 1 agent de cuisine + 2 agents de ménage + prise en charge de l'entretien du bâtiment et du matériel
- Crèche à Castelnau d'Estrétefonds : Participation à hauteur de 148 713 €
- Crèche à Fronton : 14 agents (10 agents auprès des enfants, 1 agent administratif, 1 cuisinière et 2 agents d'entretien des locaux)
- Halte-Garderie à Fronton : 2 agents pour un accueil occasionnel
- Participation à la structure Bébébiz d'Euronord à hauteur de 58 694,96 € soit 7 336, 87 € par enfant

Une commission d'attribution des places en crèches a été créée. Elle est constituée d'élus (1 représentant par commune), des directeurs d'établissements et de la responsable du Service Social et placée sous la présidence du Vice-Président en charge de la Commission Enfance-Jeunesse.

Répartition théorique des places en crèche à chaque commune, validée par la Commission Enfance-Jeunesse au vu de 2 critères : le nombre de naissances et la population.

Communes	Dans crèches existantes	A la crèche Bébébiz Euronord	A la crèche Bébébiz Eurocentre	Total
Bouloc	21	0	0	21
Castelnau	32	0	0	32
Cépet	4	2	3	9
Fronton	28	0	0	28
Gargas	2	1	1	4
St Rustice	1	1	0	2
St Sauveur	4	2	3	9
Vacquiers	3	1	2	6
Villaudric	4	0	3	7
Villeneuve	3	1	3	7
TOTAL	102	8	15	125

Nota : les familles, dont les enfants étaient présents dans les structures avant le 1^{er} janvier 2013, ont des contrats d'accueil dont l'échéance court jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

La commission a étudié 180 demandes et a attribué 46,9 nouvelles places en ETP (équivalent temps plein).

Bilan des places occupées en ETP pour 2013 :

Communes	Nombre de places théoriques	Nombre de places occupées en ETP et par crèche					TOTAL
		Bébébiz Euronord (8 places)	Fronton (30 places)	Bouloc (22 places)	Castelnau (50 places)	Bébébiz Eurocentre (15 places)	
Bouloc	21	/	/	21	3,3	2,6	<i>26,9</i>
Castelnau	32	/	/	0,8	42,5	4,8	<i>48,1</i>
Cépet	9	1,4	/	/	1,6	/	<i>3,4</i>
Fronton	28	/	28,8	/	/	/	<i>28,8</i>
Gargas	4	0,8	/	/	0,2	/	<i>1</i>
St Rustice	2	/	/	/	1	/	<i>1</i>
St Sauveur	9	2,4	/	/	1	/	<i>5</i>
Vacquiers	6	0,8	1	/	/	/	<i>1,8</i>
Villaudric	7	/	1	1,6	/	2,4	<i>5,8</i>
Villeneuve	7	2	/	/	3,8	2,7	<i>8,5</i>
TOTAL	125	7,4	30,8	23,4	53,4	15,3	130,3

Les Relais Assistances Maternelles (RAM)

En 2013, la CCF disposait de 3 RAM :

- Un à Castelnau d'Estrétefonds, dont la gestion est déléguée à la Mutualité Française,
- Un à Bouloc et un à Fronton, qui sont en gestion directe.

	Bouloc	Castelnau d'Estrétefonds	Fronton
Temps de travail hebdomadaire des animateurs	22 h	15 h	24 h
Temps hebdomadaire pour l'accueil collectif	2 matinées	2 matinées	3 matinées

Nombre d'Assistances Maternelles			
Agréées	45	72	60
En activité	40	61	44
Fréquentant le RAM	29	32	28
Présentes en moyenne lors des accueils collectifs	7	16	9
Nbre d'enfants présents lors des accueils collectifs	16	41	16

L'année 2013 a été consacrée au développement des RAM avec :

- L'augmentation du temps de fonctionnement du RAM de Castelnau d'Estrétefonds de 15 heures à 25 heures par semaine, devenue nécessaire de par le nombre très important d'assistantes maternelles sur cette commune. Cela s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2014 : une 3^{ème} matinée d'accueils collectifs et du temps supplémentaire administratif et de rendez-vous pour les après-midis,
- La mise en place d'un RAM itinérant à compter du 1^{er} février 2014 avec un fonctionnement à 28 heures par semaine. Le projet a été établi en 2013 par les membres de la commission « Enfance Jeunesse », présenté et validé par la CAF. Ainsi, deux nouveaux points d'accueil sont créés : Cépet et Villaudric.

Subvention aux associations

Une subvention de 450 € a été versée à l'association de la BAMA, qui regroupe des Assistances Maternelles.

L'Espace Accueil Parents-Enfants (EAPE)

L'EAPE, situé à Bouloc, est ouvert deux fois par semaine. Cette structure est gérée en régie par la CCF. L'année 2013 a été consacrée à la transformation de cet espace d'accueil en un véritable Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), reconnu et conventionné par la CAF, afin de répondre à la charte imposée par la CAF : 3 matinées d'accueil avec la présence de 2 accueillantes (éducatrice de jeunes enfants et psychologue) et mise en place d'une supervision d'équipe une fois par mois par une autre psychologue. Ce nouveau lieu sera opérationnel le 1^{er} janvier 2014, à Cépet en complément de celui de Bouloc. Le temps de travail de l'animatrice qui était de 28 heures hebdomadaires en 2013 est porté à 31 h à compter du 1^{er} janvier 2014.

Activités :

- 2 séances sur les gestes et postures à adopter avec les enfants, en prévention du mal de dos, ont été organisées avec la collaboration d'un kiné
- 1 matinée de jeux au complexe sportif suivi d'un pique-nique.

Fréquentation :

17 familles différentes et 26 enfants ont fréquenté le lieu, dont 12 avaient entre 0 et 2 ans et 14 entre 2 et 6 ans. En moyenne, cela représente pour chaque matinée d'accueil, une présence de 4 adultes et 5 enfants.

Les structures de la jeunesse (CAJ-CIJ)

A. Les Centres Animation Jeunesse – CAJ (11-17 ans)

En 2013, la CCF avait en charge 4 structures d'Accueils de Loisirs pour la jeunesse (Point Accueil Jeunes de Bouloc, Centres Animation Jeunesse de Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric). La gestion de ces 4 structures est déléguée à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LEC).

Nombre d'animateurs permanents sur la structure :

- Bouloc : 1 directeur à temps plein et 1 animateur à $\frac{3}{4}$ temps
- Castelnau d'Estrétefonds : 1 directeur et 1 animateur à temps plein
- Fronton : 1 directeur à temps plein et 1 animateur à $\frac{3}{4}$ temps
- Villaudric : 1 directeur à temps plein

Sur les périodes hors vacances scolaires, ces animateurs permanents assurent l'encadrement des jeunes. Pendant les vacances scolaires, des animateurs qualifiés viennent en soutien en fonction des inscriptions et des projets (sorties, chantiers,...)

La cotisation annuelle a été uniformisée et fixée en 2013 à 15 €.

Passerelle avec les Centres de Loisirs :

Sur l'ensemble des structures, des passerelles entre les Centres de Loisirs et les CAJ existent, pour les enfants de CM2, afin d'accueillir ces jeunes pendant les vacances scolaires, avant l'ouverture des CAJ.

Activités, sorties et chantiers :

Sur l'ensemble des structures, diverses activités, sorties et chantiers ont été proposés, tout au long de l'année.

Sur Bouloc, activités basées sur des actions et projets ciblés sur le thème de la solidarité.

Sur Castelnau d'Estrétefonds, activités basées sur des actions et projets ciblés sur le thème de l'environnement.

Au-delà de ces actions, le CAJ de Castelnau d'Estrétefonds dispense également une aide aux devoirs pour 8 jeunes, 1 fois par semaine, et des activités 1 fois par semaine, selon les propositions de projet de la part de jeunes (projet musique notamment)

Sur Fronton, activités basées sur des actions et projets ciblés sur la culture.

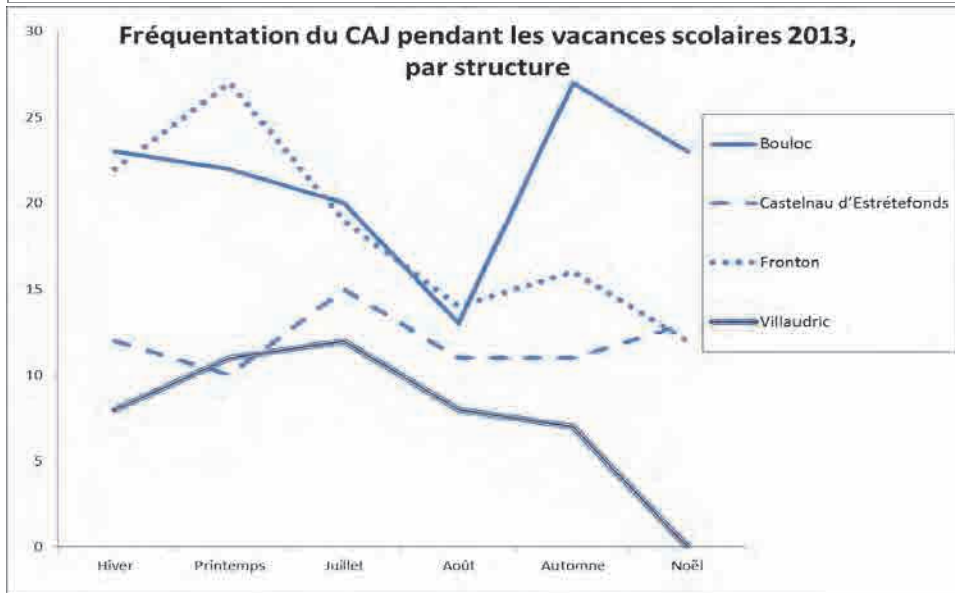
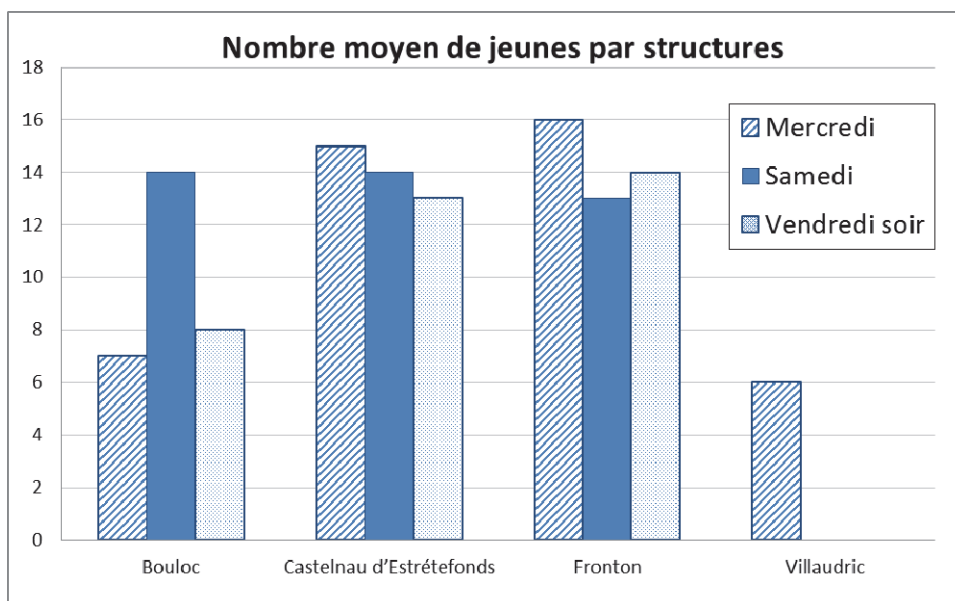
Au-delà de ces actions, le CAJ de Fronton a été rénové par les jeunes fréquentant la structure.

Sur Villaudric, diverses activités proposées, comme la peinture des barrières du stade, et l'aide aux devoirs est dispensée pendant l'année scolaire.

Bilan de la fréquentation des séjours :

76 jeunes pour 292 journées (séjours de 2 ou 5 jours), sont partis en séjours en 2013 dont une dizaine a participé à deux séjours dans l'année.

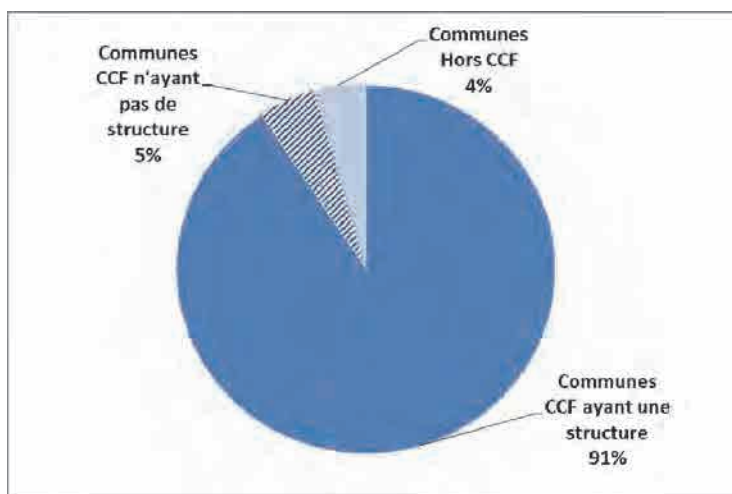
Fréquentation des structures en 2013 :



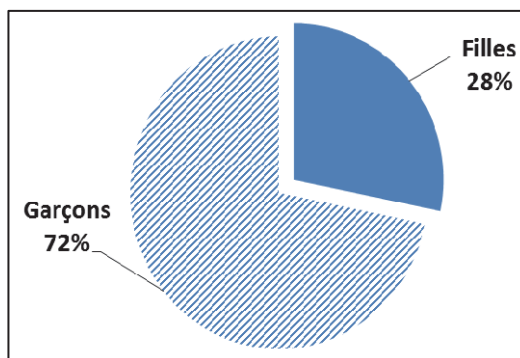
Communes de résidence des jeunes :

Sur 365 jeunes qui ont fréquenté les structures en 2013, 18 proviennent de communes de la CCF n'ayant pas de structure et 16 proviennent de communes hors CCF.

Communes	Nombre de jeunes
Bouloc	116
Castelnau d'Estret.	65
Cépet	3
Fronton	120
Gargas	2
Saint-Sauveur	3
Vacquiers	6
Villaudric	30
Villeneuve les Bouloc	4
Total	349



Répartition des jeunes par sexe, sur un total de 365 jeunes :



Bilan du projet collège :

Les directeurs des structures de Bouloc et Fronton interviennent chacun une fois par semaine sur le collège de Fronton. L'animateur de Castelnau d'Estrétefonds intervient une fois par semaine sur le collège de Saint-Jory (avec un encadrant du CAJ de Saint-Jory).

Actions sur le temps méridien, les jeudis de 12 h 30 à 14 h :

- Proposition d'activités socio-culturelles et sportives (jeux de sociétés, échanges et rencontres sur des thèmes spécifiques...),
- Ecriture du règlement intérieur du Foyer Socio-Educatif avec les élèves,
- Mise en place d'une équipe de référents avec les élèves de troisième afin de favoriser l'autonomie et la responsabilisation du jeune.

Atelier vidéo les jeudis de 16 h à 17 h :

- Mise en place d'un projet culturel (réalisation d'une vidéo),
- Atelier d'écriture, de théâtre et reportage.

Sur les 685 demi-pensionnaires âgés de 11 à 15 ans du collège de Fronton, les structures ont accueilli environ 115 jeunes par temps d'ouverture. La proposition des activités est demandée et attendue par les jeunes ce qui explique cette fréquentation dans un espace d'accueil dédié aux jeux de société et à la discussion.

Avec la mise en place de ce projet collège, une hausse de la fréquentation par de nouvelles inscriptions a été constatée dans les structures.



Bilan de la navette :

La mise en place d'une navette a été expérimentée sur trois périodes de vacances (printemps, juillet et automne).

L'objectif est de faciliter l'accès pour les jeunes des communes du territoire aux différentes structures :

- Été : 6 jeunes se sont inscrits régulièrement pour bénéficier de ce transport,
- Printemps et automne : de manière très éparse, 1 ou 2 jeunes ont fait appel à ce service.

Le maintien de ce service a donc été remis en question pour les vacances d'hiver car il nécessite des moyens humains et techniques et complexifie l'organisation interne des services.

B. Le Centre Initiative Jeunesse – CIJ (15-25 ans)

La CCF dispose d'un Centre Initiatives Jeunes à Bouloc, dont la gestion est déléguée à LEC.

L'année 2013 a été une période de transition sur le CIJ avec un travail pour redéfinir les objectifs de cet espace, les actions prioritaires et créer des outils à l'usage de tous pour les relayer auprès des jeunes.

Domaines d'intervention :

- Aide juridique, bénévolat, budget et solidarité,
- Emploi, formation,
- Financements de projets,
- Logement,
- Lutte contre les discriminations,
- Mobilité,
- Parentalité, santé et sexualité, accompagnement psychologique,
- Sorties, loisirs et sports, vie quotidienne, aide administrative.

Le CIJ est avant tout une structure d'accueil et de relais en fonction des demandes. Les jeunes sont ainsi orientés vers des structures adaptées.

En moyenne, 10 à 12 jeunes adultes (Fronton, Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds) sont accueillis mensuellement sur les différents services jeunesse (90 % pour de l'aide à la recherche de stages ou d'emploi et rédaction de CV et 10 % pour des questions de santé, accompagnement projet personnel, recherche de logement, etc.).

Des sorties ont été organisées : salon « Forum-Avenir » du 24 Janvier 2013 à Toulouse, carrefour des métiers, forum de l'emploi, d'autres sont programmés comme le forum social du 21 février 2014.

Le CIJ a également travaillé en 2013 sur l'élaboration d'une mallette d'informations (mallette amenée à être utilisée par les 4 structures jeunesse du territoire). Depuis novembre 2013, des soirées ateliers « Génération QUOI » ont été mises en place une fois par mois autour de l'image de soi. Ces soirées sont inspirées du programme de France Télévision « génération QUOI ? La grande enquête sur les 18/24 ans. »

Le Diagnostic Petite Enfance et Enfance

La CCF souhaite obtenir un diagnostic de territoire afin d'élaborer un schéma d'accueil de la Petite Enfance et d'avoir une aide à la décision pour la définition de l'intérêt communautaire des Accueils de Loisirs Enfance.

La commission « Social – Enfance Jeunesse » a travaillé, à compter de septembre 2013, sur l'élaboration d'un cahier des charges. Un appel d'offres a été lancé et le bureau d'études REPERES de Toulouse a été choisi, fin décembre, pour élaborer ce diagnostic, qui débutera en février 2014.

service aide à la personne

Présentation

Le service en charge de l'Aide à la Personne est composé de :

- 30 % du temps d'un responsable de service à temps plein,
- 25 % du temps d'une secrétaire à temps plein,
- 5 agents, dont 3 à temps plein, représentant au total 4,43 ETP, qui ont en charge le portage des repas à domicile et le transport à la demande (TAD).

Le service administratif de l'Aide à la Personne est situé à Fronton, 51 avenue Adrien Escudier. Les services liés aux activités de l'Aide à la Personne sont situés sur différentes communes de la CCF.

Monsieur Louis VIDAL, Vice-Président, a en charge ce service.

Le service "Aide à la Personne", comprend les activités suivantes :

- Le Transport à la Demande,
- Le portage des repas à domicile,
- Les ateliers illettrisme, de mémoire et de prévention des chutes.

Ce service fait appel à divers prestataires extérieurs notamment pour la fourniture des repas et l'animation des différents ateliers.

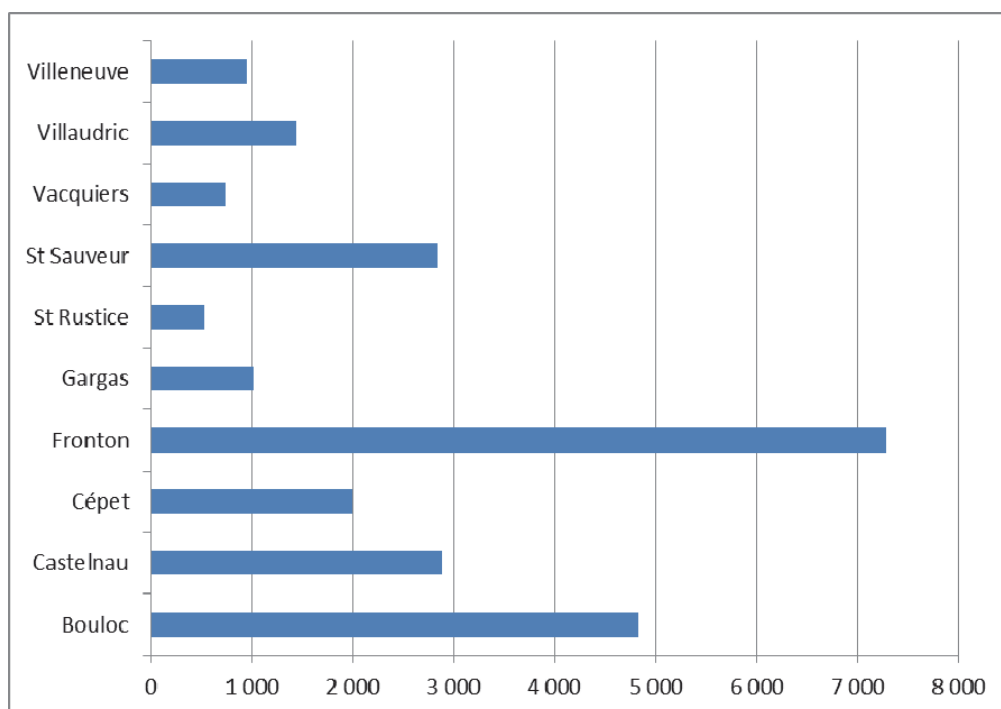
Le portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile a été repris par la CCF au 1^{er} janvier 2013.

Durant l'année 2013, le fonctionnement a été conservé à l'identique de ce qui existait déjà dans les communes, à savoir :

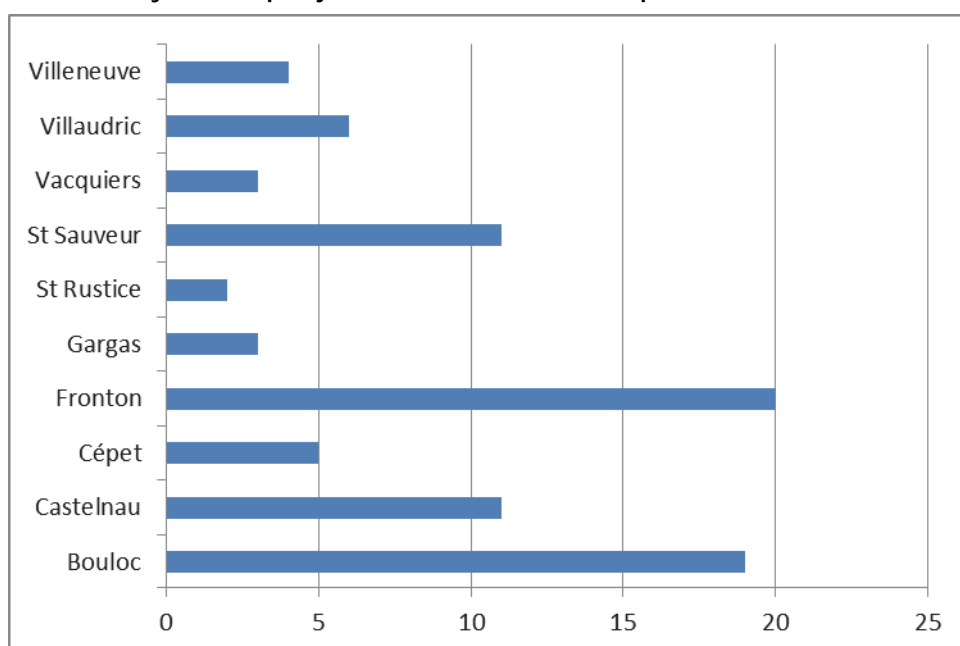
N°	CIRCUITS				
	1	2	3	4	5
Prestataire	En Régie				Externe
Communes desservies	Fronton	Bouloc Villeneuve les Bouloc	Castelnau Estrétefonds St Rustice	St Sauveur Vacquiers	Cépet Gargas Villaudric
Repas	7 jours sur 7	5 jours sur 7	5 jours sur 7	5 jours sur 7	7 jours sur 7
Type de Livraison	Liaison Froide	Liaison Chaude	Liaison Froide	Liaison Chaude	Liaison Froide
Tarif	Maintien des tarifs comme pratiqué dans les communes				

Nombre total de repas livrés en 2013 par commune :



Les quantités sur Cépet, Fronton, Gargas et Villaudric s'expliquent par la livraison 7 jours sur 7.

Nombre moyen de repas journaliers livrés en 2013 par commune :



Sur l'ensemble des 10 communes, **24 492** repas ont été livrés en 2013, soit une moyenne de **85 repas par jour**.

En milieu d'année 2013, une étude a été engagée en vue d'harmoniser totalement ce service sur l'ensemble du territoire de la CCF : fournisseur unique, liaison froide, livraison 7 j/7 sur 6 jours, tarif unique. L'objectif étant, une mise en pratique au 1^{er} janvier 2014 avec un réajustement des circuits de distribution : 4 circuits ont été définis et des investissements nouveaux : véhicules, matériel et locaux.

Un appel d'offres, lancé en septembre 2013, a permis de retenir la société ANSAMBLE pour la fourniture des repas. Au vu de l'offre présentée, il a été décidé l'application d'un tarif unique des repas livrés pour les administrés au montant de **5,40 €**.

Le Transport à la Demande (TAD)

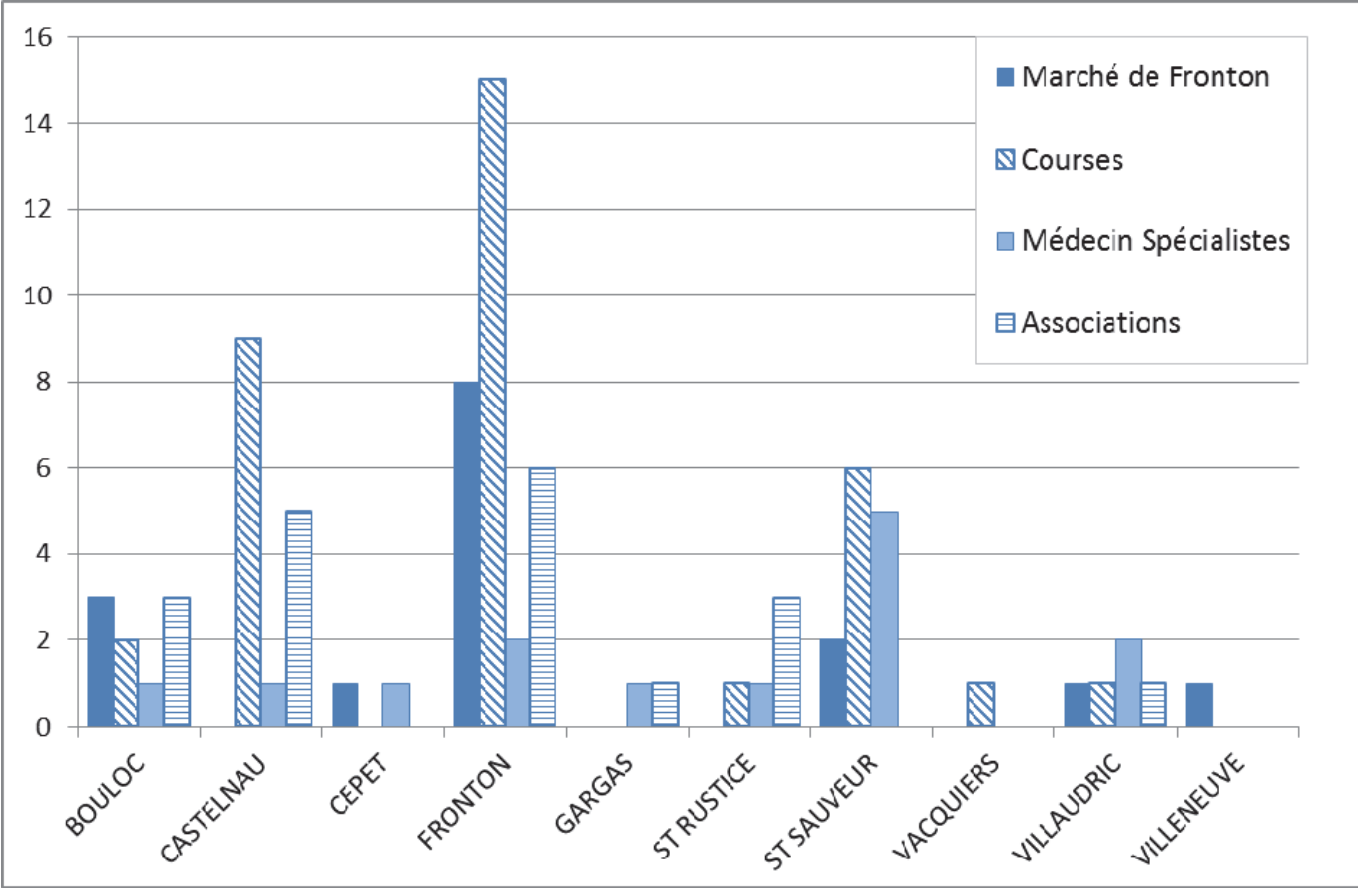
Ce service a été généralisé à l'ensemble du territoire de la CCF au 1^{er} janvier 2013.

Il s'agit d'un service gratuit pour les personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées, ou isolées, ou atteintes d'une maladie invalidante (sortie d'hospitalisation, ...).

Cela concerne les déplacements de leur domicile vers des lieux publics pour satisfaire leurs besoins personnels : courses (supermarchés, commerces de proximité,...), rendez-vous médicaux (radiologie, ophtalmologie, dentiste, médecin,...), marché de Fronton le jeudi matin, poste, banque, pharmacie, médiathèque, clubs associatifs, cimetière, etc.

Il est limité au territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais, excepté pour les rendez-vous médicaux spécifiques (ophtalmologie, radiologie, ...) où dans ce cas, cette zone est étendue jusqu'aux communes de Grenade et Villemur sur Tarn.

Nombre de personnes transportées par semaine



Les ateliers divers

Ateliers « Prévention des chutes » et « Mémoire » :

Une information générale a été faite sur le territoire par le biais de la CCF, des communes et de l'association AnsViesAges. Un groupe de 10 personnes a pu être constitué et après une réunion d'information collective en décembre, un atelier « Prévention des chutes » démarrera début janvier 2014 à Villeneuve Lès Bouloc, le vendredi.

Ateliers « Illettrisme » :

L'atelier en place sur Castelnau d'Estrétefonds en 2012, animé par l'association ArtCoLang, a été repris par la CCF au 1^{er} janvier et s'est déroulé comme prévu jusqu'en juin 2013. Sur 18 participants inscrits, en moyenne, seulement 5 étaient présents par cours. Cet atelier a été suspendu à la rentrée de septembre, suite à une forte augmentation du coût horaire, par l'association.

En octobre, un autre atelier animé par une bénévole retraitée de l'enseignement, domiciliée à Villaudric, a été mis en place sur Fronton, le mardi.

11 personnes, provenant de Fronton (5), Bouloc (2), Castelnau (2) et Villaudric (2), se sont inscrites à cet atelier.

Sur les 4 mois de fonctionnement en 2013, en moyenne 5 personnes ont été présentes à chaque atelier.

Forum social

La commission « Social – Aide à la personne » a décidé d'organiser le prochain forum social sur le thème de la jeunesse. Dès septembre, des réunions de travail ont été organisées pour préparer le forum qui aura lieu le vendredi 21 février 2014, à Castelnau d'Estrétefonds.

Cette édition 2014, destinée aux partenaires sociaux du territoire est basé sur 3 thématiques spécifiques sur la jeunesse :

- L'orientation, la formation, la création d'activité,
- L'estime de soi,
- Les jeunes et la santé.



Logements sociaux d'urgence

La CCF gère 4 logements d'urgence dont elle est propriétaire : 3 à Fronton et 1 à Castelnaud d'Estrétefonds. Les 2 logements neufs de Fronton ont pu être mis à disposition des bénéficiaires à compter de février 2013 et celui de Castelnaud à compter de juin.

Adoption d'un règlement et d'une tarification par la Communauté de Communes. La participation financière demandée au bénéficiaire est la suivante :

- Revenus inférieurs à 300 € par mois : 50 €
- Revenus compris entre 301 € à 400 € par mois : 60 €
- Revenus compris entre 401 € à 500 € par mois : 70 €
- Revenus compris entre 501 € à 600 € par mois : 80 €
- Revenus supérieurs à 601 € : 90 €

Bilan de l'occupation de ces logements :

N° du logement occupé	Bénéficiaire et commune d'origine	Occupation	Durée totale d'occupation	Bilan à la sortie
FRONTON N°1	Bénéficiaire 1 Bouloc	Du 28/02 au 31/05/2013 Renouvellement du 01/06 au 30/06/2013	4 mois	Aucune démarche de la part du bénéficiaire, pas de suivi social. Sortie négative, pas de solution trouvée
FRONTON N°2	Bénéficiaire 2 Bouloc	Du 24/05 au 24/08/2013	3 mois	Sortie vers un logement social à Fronton
	Bénéficiaire 3 Bouloc	Du 23/09 au 23/12/2013	3 mois	Sortie vers un logement social à Bouloc
	Bénéficiaire 4 Castelnaud	Depuis le 01/12/2013	En cours	
FRONTON N°3	Bénéficiaire 5 Bouloc	Du 03/05 au 03/08/2013 Renouvellement du 03/08 au 03/11/2013	6 mois	Hébergement chez un ami
CASTELNAU N°4	Bénéficiaire 6 Castelnaud	Du 15/07 au 15/10/2013 Renouvellement du 16/10 au 16/12/2013	5 mois	Sortie vers un logement social à Castelnaud

service chantier d'insertion

Présentation

Le service Chantier d'Insertion est composé de :

- 10 % du temps d'un responsable de service à temps plein,
- 25 % du temps d'une secrétaire à temps plein,
- 1 encadrant technique contractuel pour le Chantier d'Insertion, à temps plein,
- 12 salariés en contrat aidé (13 postes conventionnés)

Le service administratif du Chantier d'insertion est situé à Fronton, 51 avenue Adrien Escudier.

Le service Chantier d'Insertion est situé à Fronton, 4 impasse l'Abbé Arnoult.

Monsieur Louis VIDAL, Vice-Président, a en charge ce service.

Le Chantier d'Insertion a pour vocation d'insérer dans le monde du travail des personnes en grande difficulté sociale. Les salariés bénéficient d'un contrat de travail d'une durée maximum d'une année et de mesures d'accompagnement.

Les salariés

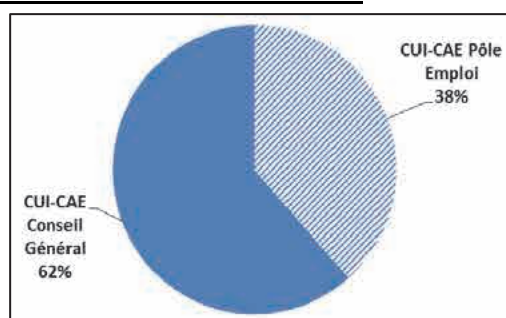
En 2013, 21 personnes ont été salariées sur le chantier d'insertion : 20 hommes et 1 femme.

12 salariés étaient domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais :

COMMUNE D'ORIGINE	Nombre
BOULOC	5
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	2
CEPET	1
VACQUIERS	1
SAINT-SAUVEUR	1
GARGAS	1
VILLAUDRIC	1
VILLEMUR/TARN	4
BRUGUIERES	2
ORGUEIL	1
LABASTIDE SAINT SERNIN	2



Répartition du conventionnement

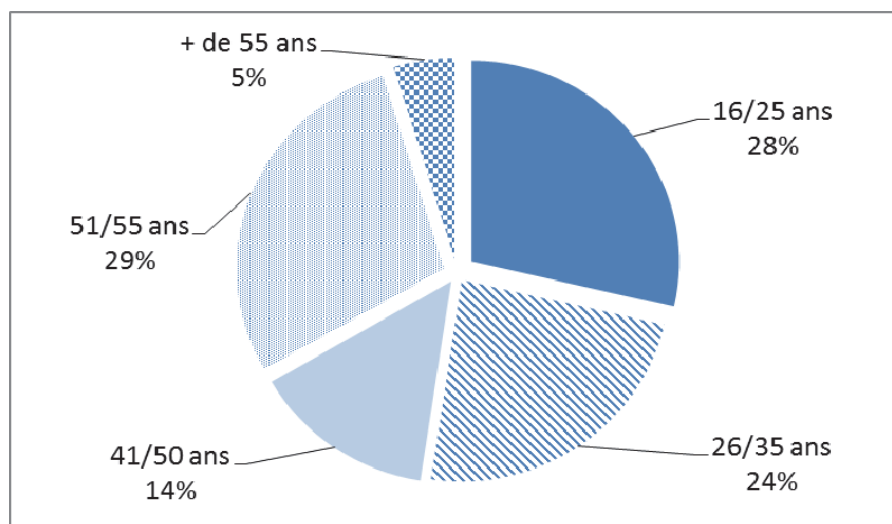


Le Chantier d'Insertion de la Communauté de Communes est conventionné pour **13 postes** dont **8** contrats CUI-CAE avec le Conseil Général, pour les bénéficiaires du RSA, et **5** contrats CUI-CAE avec l'Etat, pour les demandeurs d'emplois de longue durée ainsi que les jeunes de moins de 25 ans.

Le profil du public à l'entrée

RSA	CIVIS Mission Locale	Travailleur Handicapé (TH)	Demandeur d'Emploi Longue Durée (DELD)	Dérogatoire	RSA/TH	CIVIS / TH
9	2	3	3	1	1	2

Age moyen de l'équipe



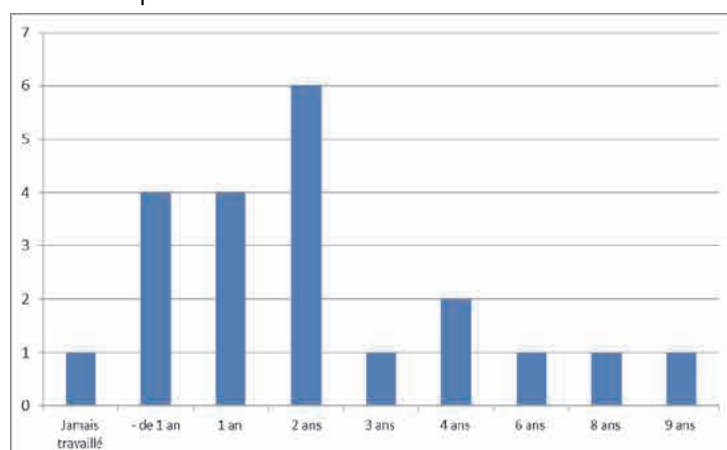
Logement

Logement durable		Logement précaire	
Logement autonome	11		
Hébergement parents/amis	9	1	
Total	20	1	

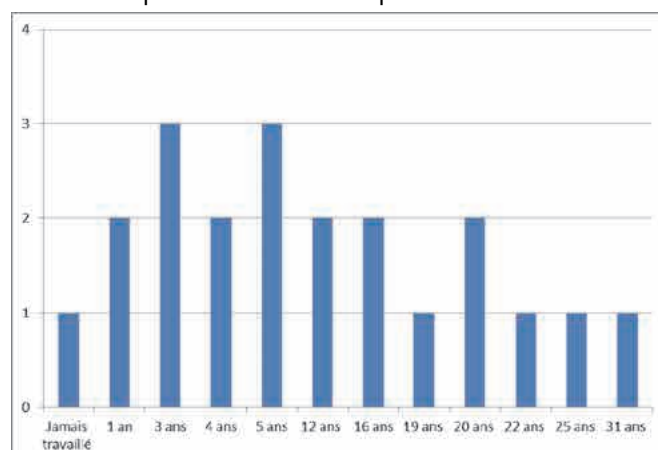
Parmi les 21 salariés, 1 est régulièrement menacé d'expulsion par les personnes qui l'hébergent. Il est à noter que 47,6 % de la population n'a pas de logement autonome dont 3 personnes de plus de 40 ans.

Période d'inactivité et expérience professionnelle

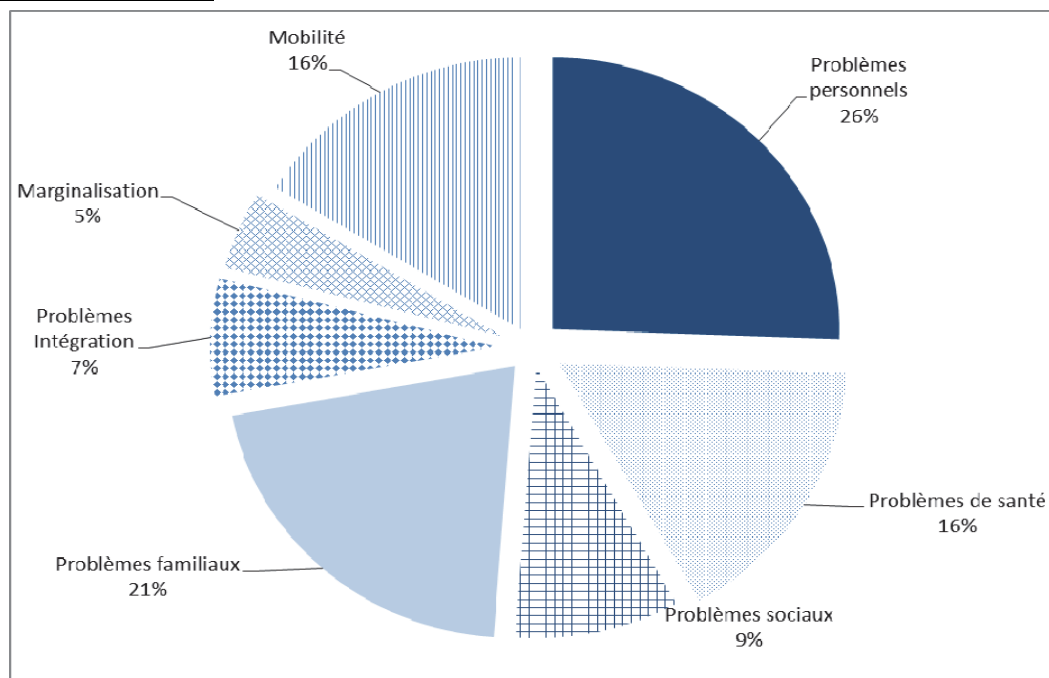
Temps d'inactivité avant l'entrée sur le chantier



Temps cumulé d'activité professionnelle



Les freins à l'insertion



Moyen de locomotion

Salarié avec permis de conduire		Salarié sans permis de conduire	
Ayant une Voiture	Avec Permis retiré	Sans véhicule	Avec 2 roues
9	3	4	5

En 2013, pendant le chantier il y a eu :

- 2 acquisitions de permis de conduire,
- 1 inscription au permis de conduire,
- 1 stage de récupération de points,
- 3 acquisitions de véhicule 2 roues.

Niveau de formation et maîtrise des savoirs de base

Français Langues Etrangères (FLE)	Illettrisme	IME/IMPRO	3 ^{ème}	Niveau CAP	CAP validé	BEP validé	Niveau BAC	BAC validé
1	1	4	2	5	5	1	1	1

3,3 % des personnes relèvent de l'illettrisme et les diplômes validés concernent davantage les personnes de plus de 45 ans.

Les sorties dynamiques depuis janvier 2013

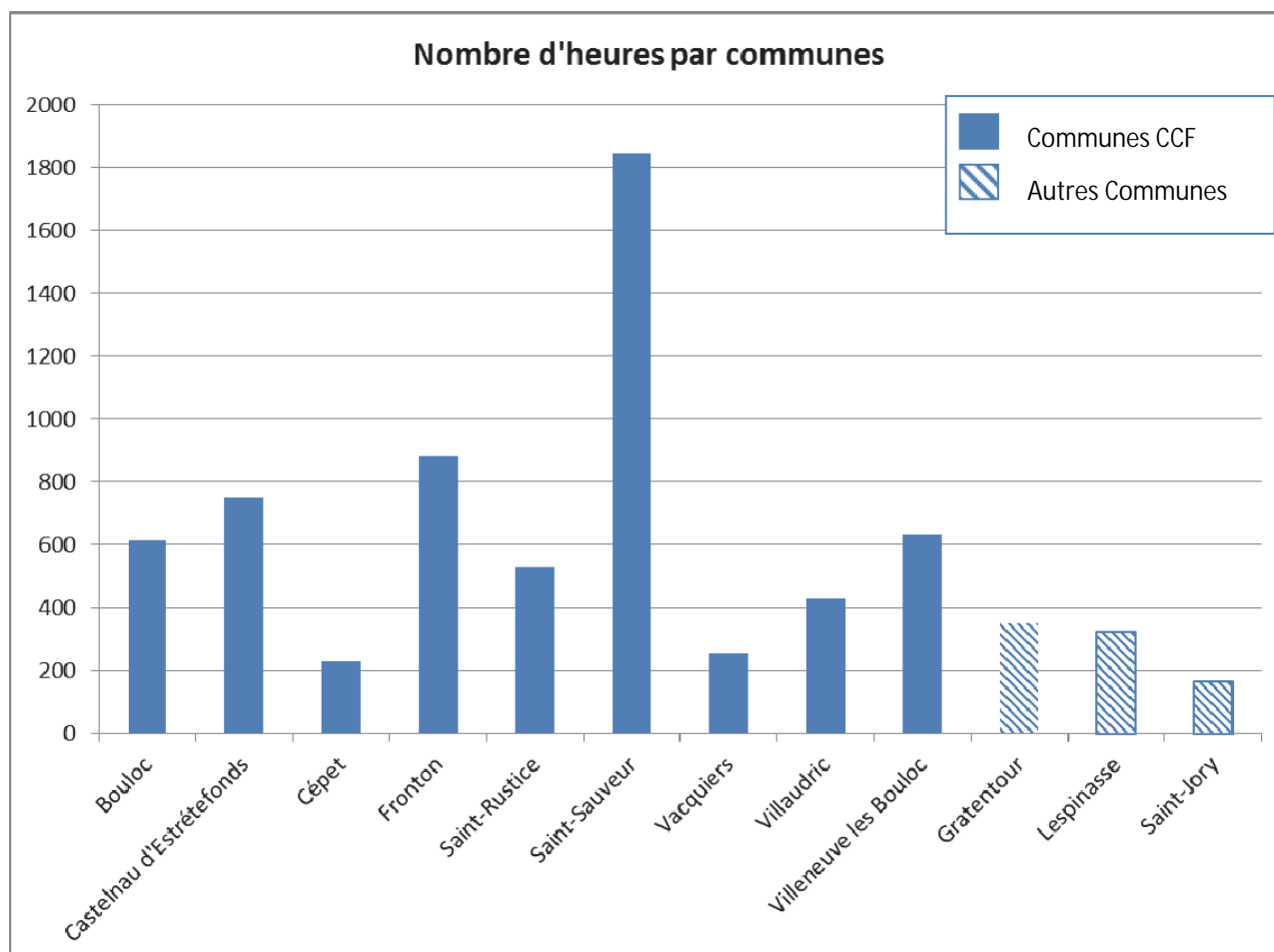
Il y a eu en 2013, 5 sorties dynamiques positives.

Sorties durable	%	Motif de sortie	Détail de sortie
1	10%	AFPR	Mécanicien – Entreprise Méca Plus du 11/06/13 au 31/08/13 suivi d'un contrat de 6 mois
Sorties emplois de transition	%	Motif de sortie	Détail de sortie
1	20 %	CDD de remplacement	Agent des services techniques - Mairie de Gratentour Depuis le 01/07/2013, contrat renouvelé tous les mois
1		CDD	Ouvrier boulanger - Villeneuve les Rivières du 15/02/2013 au 14/05/2013
Autre	%	Motif de sortie	Détail de sortie
1	10%	Prise de droits à retraite	Sort du chantier en s'ouvrant des droits Assedics avant sa prise de droits à la retraite
1	10%	Obtention AAH	Obtention avril 2013

Les travaux réalisés sur l'année

En 2013, l'équipe du chantier d'insertion a effectué **6 162** heures de travail sur le territoire des communes de la CCF et **839** heures sur des communes extérieures à la CCF, soit un total de **7 001** heures.

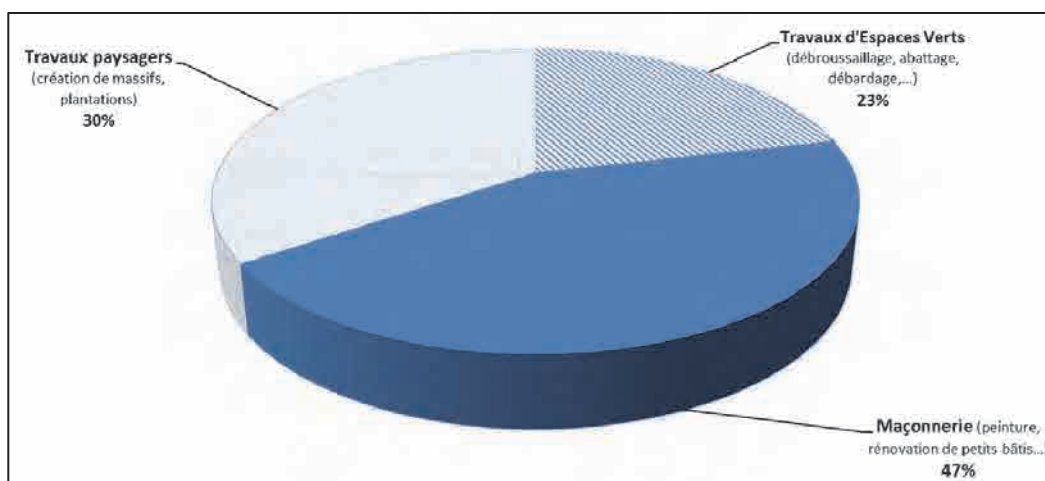
Par convention, le Chantier d'Insertion est habilité à intervenir sur des communes extérieures au territoire de la CCF.



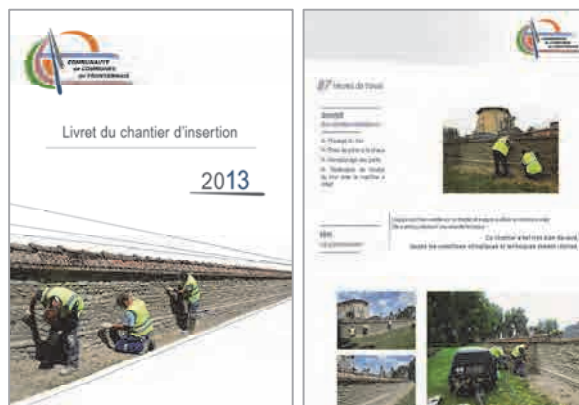
Les différents chantiers réalisés en 2013

COMMUNE	LIEUX SUR LA COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	HEURES EFFECTUEES
BOULOC	Rue du Château	Débroussaillage	614
	Ecole élémentaire	Peinture des grilles et du mur	
	Jardins Solidaires	Création d'un massif	
	Maison - chemin de Fompigasse	Débroussaillage	
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	Station d'épuration	Pose de bâche	750
	Point tri	Pose lasure	
	Parking de la gare	Plantations	
	Maison du Terroir	Réfection	
	Bord de l'Hers	Plantations et paillage	
CEPET	Eglise	Débroussaillage	228
	Cimetière	Réfection du mur	
FRONTON	Ecole Balochan	Plantations	880
	Carrefour giratoire du Buguet	Aménagement paysager	
SAINT -RUSTICE	Talus stade de foot	Débroussaillage	530.5
	Côte de Bel Air	Abattage des arbres	
	Ancien local du club de foot + lavoir	Réfection et peinture	
SAINT-SAUVEUR	Lavoir	Réfection	1843
	Mairie point d'eau	Débroussaillage	
	Ancien cimetière	Réfection du mur	
VACQUIERS	Bois	Abattage	255
VILLAUDRIC	Logement de la poste	Réfection	428
VILLENEUVE LES BOULOC	Bois- quartier côte Rousse	Création d'un chemin piétonnier	634
GRATENTOUR	Giratoire	Débroussaillage	350
	Bois du cimetière	Débroussaillage	
LESPINASSE	Boulodrome	Plantations	324.5
	Rue Saint-Jean	Création d'un massif	
SAINT JORY	Cimetière (nouveau)	Peinture	164.5
	Cimetière	Réfection du mur	

Nature des travaux



Un livret récapitulatif des travaux effectués durant l'année sera adressé prochainement aux communes concernées ainsi qu'à tous les partenaires.



L'accompagnement à l'insertion

◆ **Prestataire**

Une convention a été conclue avec l'organisme Vidéo 34 pour assurer l'accompagnement et la formation des salariés pour une durée de 1 an et pour un montant de 34 100 €.

◆ **Santé**

- Une **visite médicale d'embauche** est effectuée dès la signature du contrat.
- Toutes les **vaccinations sont vérifiées**, avec leur mise à jour si besoin.
- Tous les salariés sont vaccinés contre la leptospirose (3 injections).
- Demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et orientation professionnelle à la MDPH.

◆ **Formation**

- Une **intervention portant sur l'économie d'énergie** a été animée par la Croix Rouge. Elle a permis aux salariés d'évaluer les gaspillages réalisés et de connaître les moyens pour réduire leur dépense énergétique.
- 3 positionnements en remise à niveau.
- Une formation CACES.
- Un travail sur les prérequis pour entrer en formation magasinier.

◆ **Les mises en situation de travail**

- Au cours de l'année 2011, **13 évaluations en milieu de travail** ont été mises en place

◆ **Emploi**

- Acquisition des techniques de recherche d'emploi.
- Création de l'espace emploi sur le site Pôle Emploi.
- Recherche d'emploi.
- Inscription dans les différentes agences d'intérim.

◆ **Logement**

- Une **recherche de logement** a été faite en collaboration avec le CCAS de Bouloc pour un agent afin d'acquérir un logement plus petit, suite au décès de son amie.

◆ **Culture du Cœur**

- L'association Culture du Cœur adresse à la CCF une lettre d'information mensuelle proposant des sorties culturelles (Musique, Cinéma, Sport, Cinéma, Théâtre, ...) à l'attention des salariés du Chantier d'Insertion.

service voirie

Présentation

Le Pôle Voirie est composé de plusieurs services :

Le service Technique :

Il est en charge des études et des constructions nouvelles et est constitué de 5 agents :

- un responsable, avec une quotité de 30 %,
- une secrétaire, avec une quotité de 30 %
- une dessinatrice à temps plein,
- deux surveillants de chantier, à temps plein.

Le service Technique est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Le service Exploitation

Durant l'année 2013, le service a fonctionné avec des agents transférés ou conventionnés mais qui sont restés en poste dans leur commune d'origine. L'organisation du travail ainsi que l'encadrement du personnel ont été assurés par les Services Techniques des communes.

A compter du 9 septembre 2013, un responsable et une secrétaire ont été nommés afin de préparer l'organisation et l'accueil du service au 1^{er} janvier 2014.

A cette date, le Service d'Exploitation sera composé de 26 agents :

- un responsable,
- une secrétaire,
- un agent chargé de la gestion du domaine public,
- 15 agents chargés de l'entretien des voies (patrouillage, propreté,...),
- 5 agents chargés de l'entretien des espaces verts,
- 2 agents chargés de l'entretien des bâtiments,
- un agent chargé de l'entretien des véhicules et engins de la CCF

Le service Exploitation Voirie est situé à Fronton, 4 impasse l'Abbé Arnoult.

Monsieur André GALLINARO, Vice-Président, a en charge cette compétence.



A. Tableau de classement des voies

RECAPITULATIF					
TABLEAU DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE					
Communes	Voirie Communale		Voirie Rurale	Place et Aire de Stationnement	Piétonnier et Piste Cyclable
	A caractère de chemin	A caractère de rue			
BOULOC	21 500	6 458	11 465	12 610	2 410
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	44 510	3 270	15 345	14 840	740
CEPET	8 070	2 530	2 335	4 230	0
FRONTON	50 555	8 585	31 850	22 530	0
GARGAS	8 300	1 005	2 060	8 125	0
SAINT RUSTICE	6 355	415	2 110	1 630	0
SAINT SAUVEUR	11 590	4 265	6 175	9 275	310
VACQUIERS	22 295	1 635	10 135	2 460	0
VILLAUDRIC	13 770	85	5 765	6 805	255
VILLENEUVE les BOULOC	11 580	910	10 405	5 160	0
TOTAL	198 525	29 158			
	227 683		97 645		
	325 328			87 665	3 715

Approuvé par délibération n°13-213 du 19 décembre 2013

4 mises à jour ont été effectuées en 2013, soit pour intégrer de nouvelles voies issues de lotissements privés, soit pour régulariser des caractéristiques, linéaires ou appellation de voies existantes.

B. Etudes réalisées par le Bureau d'Etudes en 2013

Etudes Préalables	Avant-Projet Sommaire	Avant-Projet Détaillé	D.C.E.	CCF	TOTAL
4	6	15	10	5	40

A ces études sont à ajouter toutes les études réalisées directement par les contrôleurs de travaux, notamment les revêtements et renforcements de chemins communaux.

Décomposition par commune et par niveau d'études

<u>1. Etudes Préalables</u>		Total: 4
BOULOC	Chemin de Geordy	
	Aménagement du Parking du cimetière - Moulin à Vent	
FRONTON	Permission de voirie Hameau de Rastel	
SAINT-SAUVEUR	Etude Hydraulique Lieu-dit l'Hobit de de Bordeneuve	

<u>2. Avant Projet Sommaire</u>		Total: 6
CASTELNAU	Pose de Coussins Berlinois RD77e - Rue Rampalma	
	Pose de Coussins Berlinois RD77e - Route des Hébrails	
	Pose de Coussins Berlinois RD45d - Route de Montauban	
FRONTON	Carrefour RD4 - RD47 Mise en place de feux tricolores	
	Aménagement Paysager du Giratoire du Buguet	
LABASTIDE	Aménagement de la Rue le Not - 2ème Tranche	

<u>3. Avant Projet Détaillé</u>		Total: 15
BOULOC	Aménagement du Chemin Saint-Pierre	
	Aménagement du Tourne à gauche Accès à la Résidence pour Personnes âgées	
BRUGUIERES	Aménagement de la Rue Notre Dame	
CASTELNAU	Trottoirs lotissement Péchabé	
	Aménagement d'un Tourne à Gauche RD29 - Route de Fronton	
FRONTON	Aménagement du Carrefour Giratoire RD29 - Route de Villaudric	
	Aménagement d'un Tourne à Gauche RD29 - Les Raisins Noirs	
LABASTIDE	Aménagement d'un Tourne à Gauche RD20 - Chemin de Largentière	
SAINT-SAUVEUR	Aménagement d'un Carrefour Giratoire et d'un îlot central RD20	
VACQUIERS	Mise en sens unique centre du village	
VILLARIES	Carrefour giratoire RD30a - Route de Vacquiers	
VILLAUDRIC	Trottoirs RD14b - Rue du Ruisseau	
	Piétonnier le long de la RD 63 -lieu-dit Gourdis	
	Stationnement le long de la RD 29g	
VILLENEUVE	Urbanisation RD 45A - 3ème tranche	

<u>4. D.C.E.</u>		Total: 10
BOULOC	Aménagement de trottoirs le long de la RD30 - 2ème tranche	
	Aménagement d'un tourne à gauche chemin du Moulin à vent	
CASTELNAU	Aménagement de l'Impasse de Bordeneuve	
FRONTON	Réseau Pluvial Rue des Chevaliers de Malte	
	Aménagement des Allées du Général de Bavielle	
GARGAS	Aménagement du Chemin d'Enfourniel	
SAINT-SAUVEUR	Aménagement du Chemin de la Palanquette	
VACQUIERS	Aménagement d'un Jardin Intergénérationnel	
VILLAUDRIC	Aménagement du Parking Multiservices	
VILLENEUVE	Aménagement du Parking de l'Eglise	

<u>5. Autres Prestations</u>		Total: 5
CCF	Plans balayage mécanisé	
CCF	Plans pour fiches techniques du Chantier d'Insertion	
CCF	Plans de situation des acquisitions foncières de la CCF	
CCF	Permission de Voirie mise en place des panneaux de la CCF	
CCF	Plans des locaux du Pôle Exploitation et du Pôle Social	

C. Travaux réalisés en 2013

L'enveloppe annuelle pour l'ensemble des communes est, en application de la charte de voirie fixée à :

- 1 295 000 € pour les travaux du pool routier
- 1 500 000 € pour les travaux sur routes départementales

Etat de la consommation des crédits au 31-12-2013

Communes	INVESTISSEMENT		TOTAL INVESTISSEMENT	ENTRETIEN			TOTAL ENTRETIEN	TOTAL POOL GENERAL
	Compte 2317			Compte 60633	Compte 6135	Compte 61523		
	TRAVAUX POOL	TRAVAUX RD		FOURNITURE	LOCATION	PRESTATIONS		
BOULOC	214 699.28	245 215.85	459 915.13	22 684.13	1 038.05	47 697.23	71 419.41	531 334.54
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	190 776.10	0.00	190 776.10	15 073.82	4 738.72	10 341.63	30 154.17	220 930.27
CEPET	42 447.18	0.00	42 447.18	204.64	394.68	16 428.26	17 027.58	59 474.76
FRONTON	452 052.11	1 877.72	453 929.83	11 342.42	2 003.72	75 066.64	88 412.78	542 342.61
GARGAS	19 090.78	0.00	19 090.78	6 057.59	1 076.40	4 626.19	11 760.18	30 850.96
SAINT RUSTICE	79 364.79	0.00	79 364.79	3 155.33	5 019.37	3 908.62	12 083.32	91 448.11
SAINT SAUVEUR	65 319.44	0.00	65 319.44	7 362.23	995.07	25 057.30	33 414.60	98 734.04
VACQUIERS	145 274.26	10 816.63	156 090.89	508.48	0.00	6 004.03	6 512.51	162 603.40
VILLAUDRIC	37 311.70	0.00	37 311.70	11 182.98	1 578.72	15 065.27	27 826.97	65 138.67
VILLENEUVE les BOULOC	133 819.47		133 819.47	5 825.49	1 578.72	5 819.22	13 223.43	147 042.90
TOTAL	1 380 155.11	257 910.20	1 638 065.31	83 397.11	18 423.45	210 014.39	311 834.95	1 949 900.26

Ce montant de 1 949 900 € représente **42 %** du montant budgétisé en 2013 (4 642 586 €). Si l'on tient compte des engagements pris à ce jour (2 474 405 €), c'est **95,29 %** de l'enveloppe qui est consommée.

Enveloppe du pool routier

Début 2013, la décision du Conseil Général de diminuer l'enveloppe du pool routier de 20% pour les communes dont la population est supérieure à 500 h et de l'attribuer, non plus pour 2 ans mais pour 3 ans, a eu pour conséquence de **diminuer de 47 %** l'enveloppe annuelle globale affectée à la CCF, initialement égale à 2 421 930 € celle-ci a été ramenée à **1 294 675 €**.

Afin de continuer de maintenir un volume de travaux conséquent, permettant à la fois de garantir la sécurité des usagers, par un entretien efficace et constant de la voirie mais également des investissements importants pour faire face à l'évolution démographique de notre territoire, le conseil communautaire a décidé d'abonder cette enveloppe de **661 000 €**.

Subvention du pool routier

La CCF a demandé, au titre du Pool Routier 2011-2012, un montant de subvention de 474 600,39 €, pour ce qui concerne les travaux réalisés avant le 31 décembre 2012, sous la Maîtrise d'Ouvrage du Syndicat à la Carte (12 communes) et 218 859,66 € pour les travaux réalisés en 2013, sous la Maîtrise d'Ouvrage de la Communauté de Communes du Frontonnais (10 communes).

A fin 2013, la CCF n'a rien perçu.

D. Convention avec le Département

Les travaux à réaliser sur route départementale, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, nécessitent la signature d'une convention avec le Conseil Général. Préalablement à cette signature, il est nécessaire d'obtenir l'aval du Secteur Routier de Villemur sur un dossier technique qui est établi par la CCF.

1. Travaux concernés

Les cheminements piétonniers, les travaux d'urbanisation, les aménagements de sécurité tels que ralentisseurs, tourne à gauche et toutes les opérations financées par des opérateurs privés au travers de participations spécifiques doivent faire l'objet d'une convention.

2. Composition du dossier

- Un projet de convention, un dossier technique constitué d'une notice technique, d'un devis quantitatif et estimatif, un plan de localisation, le plan général des travaux et les profils en travers types et particuliers.
- Une délibération de la CCF, pour les communes membres, ou de la commune, si elles ne sont pas membres, approuvant le dossier technique, la convention et s'engageant financièrement.

15 conventions ont été établies en 2013, qui se répartissent comme suit :

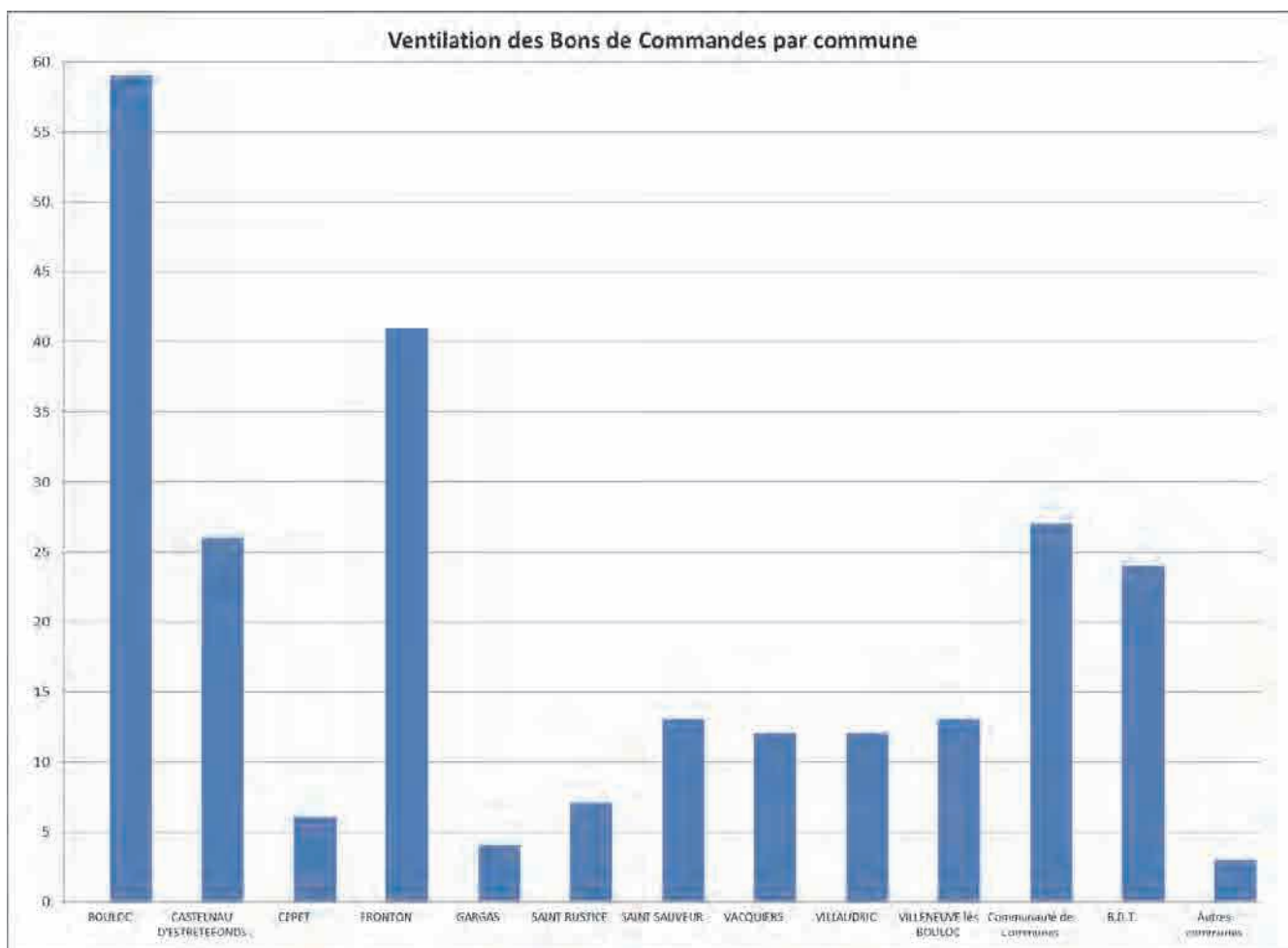
Commune	Lieu des travaux	Etat d'avancement
Bouloc	Piétonnier RD30 – Route de Castelnau en agglomération	Travaux terminés
	Tourne à gauche Résidence Personnes Agées	DCE en préparation
Castelnau d'Estrétefonds	Coussins Berlinois RD77E Rue Rampalma (1)	Régularisation
	Coussins Berlinois RD77E Rue Rampalma (2)	Régularisation
	Coussins Berlinois RD45D Route de Montauban	Régularisation
	Tourne à Gauche RD29 Route de Fronton	DCE en préparation
Fronton	Tourne à Gauche Domaine du Raisin Noir RD29	DCE en préparation
	Giratoire accès Groupe Scolaire RD29	En attente signature
	Arrêt bus Allée du Général Bavielle	Travaux programmés
Labastide Saint-Sernin	Urbanisation RD29 Tourne à Gauche Largentière	DCE en préparation
Villariès	Giratoire Route de Vacquiers RD30A	En attente signature
Villaudric	Stationnement et piétonnier RD29G	Travaux terminés
	Piétonnier et stationnement RD14B	Travaux terminés
	Piétonnier le long de la RD63 Gourdis	En attente signature
Villeneuve les Bouloc	Urbanisation de la RD45A tranche 3	En attente signature

E. Analyse des bons de commande 2013

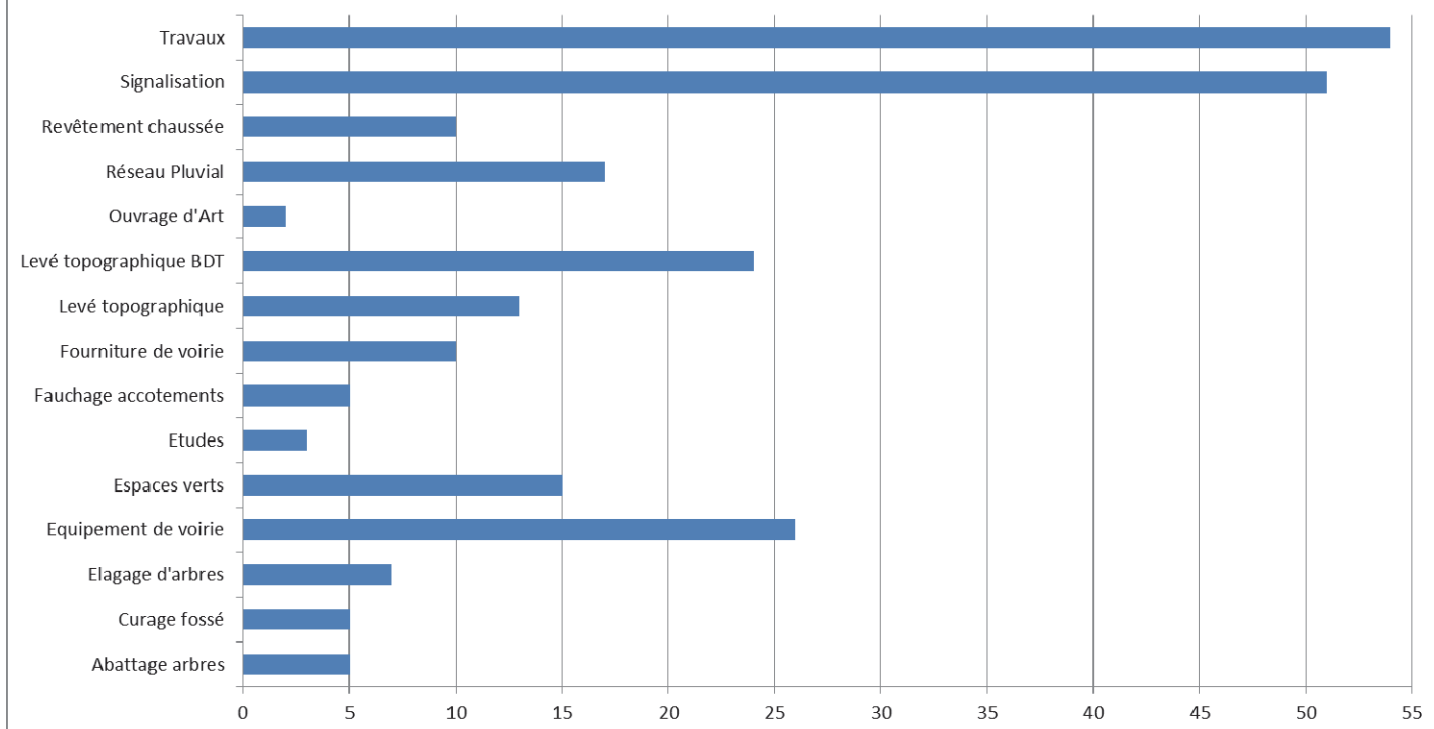
Une part importante de l'activité du Service Technique est consacrée à l'étude et à la surveillance de travaux de faible importance réalisés au travers de bons de commande.

Données Générales

	Nombre	Montant
Entretien	105	157 260 €
Investissement	142	1 555 437 €
TOTAL	247	1 712 697 €



Ventilation des bons de commandes par nature des travaux



F. Utilisation du cinémomètre

L'utilisation (en nombre de jours ouvrés) du cinémomètre sur l'année 2013, par communes, est indiquée ci-dessous :

BOULOC	69
FRONTON	27
LESPINASSE	15
ST SAUVEUR	35
Total Utilisation	146
Immobilisation pour étalonnage	10

Au 1^{er} janvier 2014, cet appareil sera confié au policier communautaire, qui gèrera son prêt aux communes et qui pourra utiliser sur toutes les communes de la CCF, seul ou en appont des policiers communaux.

G. Charte voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes du Frontonnais est la seule compétente en matière de voirie sur l'ensemble de son territoire.

De par cette compétence, la Communauté de Communes se doit d'assurer les travaux d'investissement et d'entretien sur les quelques 325 km de voies communales et de chemins ruraux qui constituent le réseau routier communautaire. De même, elle a compétence pour l'ensemble des travaux effectués sous convention, sur les routes départementales.

Avec un budget annuel de près de 3 500 000 € et une trentaine d'agents, transférés ou mis à disposition, cette compétence représente une importante activité de la CCF.

C'est pourquoi, il a été nécessaire d'adopter une charte destinée à définir les modalités d'application, par la Communauté de Communes, de la compétence « Voirie », pour la création, l'aménagement et l'entretien des voies, des places, des parkings et de leurs dépendances.

Au travers de cette charte, sont précisées les dispositions destinées à garantir l'équité entre les communes dans la répartition des prestations qui leur sont fournies et de leur financement.

Cette charte, précise également, pour chacune des activités, les modalités d'intervention, les dispositions, transitoires ou définitives, qu'il convient d'adopter ainsi que les relations entre les communes et la Communauté de Communes. Elle pourra évoluer avec le temps en fonction des précisions qui pourront lui être apportées notamment en matière de gestion des dépendances des routes départementales à l'intérieur des agglomérations et des dispositions que pourraient prendre le Conseil Général.

Service Exploitation

A. Pelle Intercommunale

Depuis la création de la Communauté de Communes, la pelle intercommunale intervient sur les 10 communes de la CCF. Elle n'intervient plus sur les communes de Bruguières, Gratentour, Labastide Saint-Sernin, Lespinasse, Saint-Jory et Villariès.

COMMUNES	Nombre de jours d'intervention
Bouloc	11
Castelnau d'Estrétefonds	65
Cépet	1
Fronton	40
Gargas	7
Saint Rustice	40
Saint Sauveur	4
Vacquiers	19
Villaudric	11
Villeneuve lès Bouloc	15
TOTAL	213

A ces jours, il convient d'ajouter, le temps consacré par l'agent à la préparation des travaux avec les différentes communes (prise de commande, définition des travaux) et celui consacré à l'entretien de la pelle.

B. Balayage mécanisé

En 2013, de par la compétence "Voirie", la CCF a en charge l'entretien des voies, et notamment du balayage mécanisé ainsi que de l'hydro curage des regards et avaloirs. Cette prestation est confiée à un prestataire, la société SITA SUD OUEST, jusqu'en février 2015.

En 2013, le montant payé pour cette prestation s'est élevé à 101 016 €.

Le passage en communauté de communes, a permis aux communes ne bénéficiant pas de ce service auparavant, d'avoir cette prestation assurée sur leur territoire, à raison d'un passage mensuel minimum.

C. Entretien des voies

En 2013, l'entretien des voies, à l'exception du balayage mécanisé et du programme point à temps, a continué d'être assuré par les services techniques des différentes communes dans le cadre de conventions de mise à disposition de personnel.

Cette étape transitoire a permis d'assurer la continuité du service aux usagers tout en permettant à la CCF de s'organiser pour être opérationnelle au 1^{er} janvier 2014.

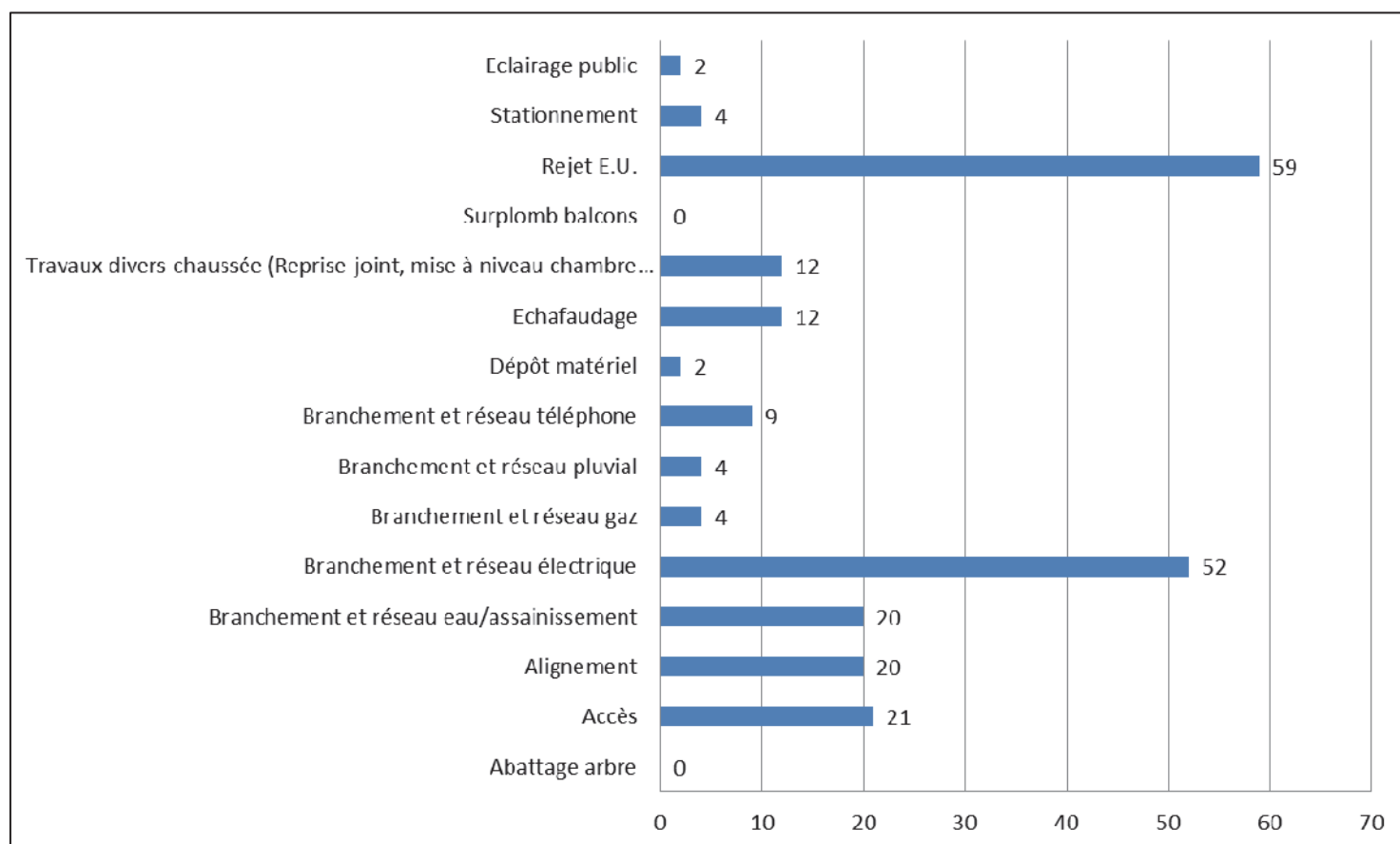
D. Permissions de Voirie

Le Service a traité 221 permissions de voirie en 2013, réparties comme indiqué ci-dessous :

COMMUNES	Traitées	%
BOULOC	49	22.17%
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	74	33.48%
CEPET	6	2.71%
FRONTON	43	19.46%
GARGAS	8	3.62%
SAINT RUSTICE	10	4.52%
SAINT SAUVEUR	9	4.07%
VACQUIERS	10	4.52%
VILLAUDRIC	7	3.17%
VILLENEUVE LES BOULOC	5	2.26%
	221	100%

Nota : Pour tous les travaux sur **voies communautaires**, les entreprises, les prestataires de service ou les particuliers doivent adresser à la Communauté de Communes du Frontonnais, **au moins 1 mois avant le début envisagé des travaux**, une demande de permission de voirie.

Répartition par type de demande en 2013



service juridique

Présentation

Le service Juridique est constitué d'un agent à temps partiel (85 %), en charge de la rédaction des actes administratifs pour les acquisitions foncières et de la veille et l'assistance juridique des différents pôles. Cet agent, contractuel à l'origine, a été titularisé en fin d'année suite au dispositif réglementaire permettant l'intégration du personnel contractuel dans le régime statutaire.

Ce service est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, a en charge ce service.

Rédaction des actes administratifs

En 2013, les opérations d'acquisitions, d'échange, de ventes de biens, de procédure de classement d'office, ou de rédaction de servitude conventionnelle de passage en terrain privé ont représentés l'ouverture de **74 nouveaux dossiers**.

Au total, fin 2013, 145 dossiers étaient ouverts pour les communes membres et les communes non membres et intercommunalité (Syndicat des Eaux) par conventionnement.

Fin 2013, **50 projets d'actes** se trouvaient toujours en commune pour signature ou avis et certains depuis plusieurs mois, ces dossiers ne ressortent pas dans le total des actes publiés.

Au total, durant l'année 2013, **29 actes** ont été publiés auprès du 2nd bureau de service de publicité foncière de Toulouse : 5 de ces actes concernaient des ventes de biens communaux, et 5 actes administratifs ont fait l'objet d'un rejet du bureau des Hypothèques, corrigés par une attestation rectificative.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les dossiers d'intégration des espaces communs des lotissements et groupes d'habitations portés par la CCF représentent **31 dossiers**. Ces dossiers font d'abord l'objet d'une étude technique : visite, état des lieux, demande de travaux et suivi, obtention du dossier technique de tous les réseaux, étude concernant les espaces verts notamment.

Communes CCF	Dossiers ouverts au 31-12-2013 Communes	Dossiers ouverts au 31-12-2013 CCF	Publiés en 2013
Bouloc	15	8	5
Castelnau d'Estrétefonds	13	7	1
Cépet	3	3	0
Fronton	13	9	2
Gargas	2		0
Saint Rustice	1		0
Saint Sauveur	0		0
Vacquiers	0		0
Villaudric	3	3	4
Villeneuve les Bouloc	6	4	2
Total	56	34	14

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les communes non membres de la Communauté de Communes et autres intercommunalités ont la possibilité de conventionner avec la CCF pour bénéficier de la prestation de service Rédaction actes administratifs.

Communes et Intercommunalité par convention	Dossiers ouverts en 2013	Publiés en 2013
Bruguères	15	4
Gratentour	2	1
Labastide	0	0
Lespinasse	1	1
Saint Jory	0	1
Villariès	0	4
SIE Hers et Girou	0	4
Total	18	15

Demandes d'évaluation

Depuis janvier 2013, le service saisit directement la brigade des évaluations domaniales pour obtenir une évaluation des biens à acquérir, 11 demandes ont été faites :

Communes	Opération	Zonage	Surface	Estimation
Fronton	Impasse Lasgresses	A	400 m ²	400 €
Bouloc	Maison des Jeunes	2 US	598 m ²	4 800 €
Bouloc	Parking rue du Château	1AUe	1 341 m ²	25 000 €
Bouloc	Emplacement réservé Piétonnier Fomberner	1UB	110 m ²	17 000 €
Castelnau	Parking de la gare	UF	6 000 m ²	220 000 €
Bouloc	Tourne à Gauche RD4	2AU	145 m ²	4 000 €
Fronton	Loyer Pôle Exploitation		2 834 m ²	42 000 €
Cépet	Emplacement réservé parking Ecole	AU	5 300 m ²	150 000 €
Cépet	Emplacement réservé Giratoire	UB	1 400 m ²	100 000 €
Castelnau	Espace vert bassin de rétention le Clos de Péchabé	INA	600 m ²	37 000 €
Fronton	Déchetterie	Ni	7 352 m ²	30 000 €

Le service traite également les dossiers de mise en enquête publique : en 2013, 1 dossier d'enquête publique a été traité.

Suivi des Contentieux

La responsabilité de la CCF a été engagée lors de 5 contentieux, portant sur la voirie, les rapports d'expertise ont conclu à sa non-responsabilité.

Une procédure en référé a été engagée en 2013 pour occupation illégale du domaine public par les gens du voyage au lotissement Pythagore à Boulac.

Aide à l'instruction des Actes d'Urbanisme

En 2013, l'agent responsable du service juridique a assisté le service Urbanisme dans le traitement et l'analyse de dossier « sensibles » ainsi que dans l'analyse des règlements de POS ou PLU.

Il assure l'intérim du chef de service en son absence et participe à toutes les réunions hebdomadaires ainsi qu'aux réunions thématiques.

service informatique

Présentation

Le service informatique est constitué d'un agent à temps complet, en charge de la mise à jour de la Banque de Données Territoriales, de la gestion du parc informatique de la CCF et de la gestion du parc de téléphonie.

Ce service est situé à Bouloc, 3 rue du Vigé.

Monsieur Christian FAURIE, Président, a en charge ce service.

Banque de Données Territoriales

Prestataires :

La CCF fait appel à plusieurs prestataires pour la constitution de la Banque de Données Territoriales (BDT), qui sont les suivants :

- la société DATAGRAPH pour l'intégration des données dans Stargis.
- le cabinet de géomètres ARMAND pour la réalisation de levés topographiques.
- le bureau d'études ATSE pour les réseaux EU et AEP.

Évolution du nombre de postes BDT

On dénombre 64 postes où est installée la BDT du canton de Fronton. La version 7.3.4 de STARGIS est installée dans l'ensemble des collectivités.

La BDT couvre les 16 communes du canton de Fronton, car une convention de prestation a été signée avec les 6 communes non membres de la CCF.

	Licences fixes	Licences flottantes	Postes clients licences flottantes	Nb totales postes BDT
BOULOC	1	1	2	3
BRUGUIERES	1	2	4	5
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	2			2
CEPET	1	1	2	3
FRONTON	2	1	5	7
GARGAS	1			1
GRATENOUR		1	4	4
LABASTIDE SAINT SERIN		1	2	2
LE SPINASSE	3			3
SAINTE JORY	2			2
SAINTE RU STICE	1			1
SAINTE SAUVEUR	1	1	4	5
VACQUIERS		1	3	3
VILLARIES	2			2
VILAUDRIC	1			1
VILLENEUVE LES BOULOC	1			1
CUTM	1			0
SMEA	1			1
SIE HER S GIROU		1	5	5
CCF*	9	2	4	13
TOTAL	30	12	35	64

* 1 licence gratuite pour les démos sur PC portable

Nouveautés ou faits marquants de l'année 2013

- Acquisition et intégration de l'Orthophoto 2013 à 10 cm de résolution.
- Démarrage du thème des panneaux d'agglomération.
- Démarrage du thème des sentiers de randonnées.
- Premier levé du réseau pluvial d'une commune en test.
- Recalage de tous les dossiers d'urbanisme de Lespinasse sur plus de 15 ans pour correspondre au nouveau cadastre remanié.
- Mise en place d'un pastillage des dossiers d'urbanisme sans suite, abandonnés... afin de les repérer sur les unités foncières.
- Mise en place d'une thématique des dossiers d'urbanisme par année.
- Nouvel objet en assainissement collectif correspondant à une bouche à clé manœuvrant une vanne en cas de pollution.

Évolution des données

La mise à jour des thèmes de la BDT se poursuit avec principalement celle du Cadastre qui est effective pour 10 communes mais aussi l'Urbanisme, les réseaux AEP et EU. Enfin la mise à jour des PLU/POS est importante car de nombreux PLU sont modifiés.

Principales évolutions :

- La Donnée en elle-même, à l'exemple des PLU où des zones de Servitudes de Voirie L.123.2.c apparaissent directement sur le plan de zonage.
- La législation avec la prise en compte des délibérations sur la part communale de la Taxe d'Aménagement dans certaines zones des PLU/POS.
- A la demande des utilisateurs, des fonctionnalités ont été rajoutées, comme la mise en place d'un environnement de travail simplifié pour le dessin.

Réunions BDT

3 réunions du groupe de travail BDT se sont tenues en 2013. Pour rappel, le groupe de travail est ouvert à toute personne intéressée par la BDT.

Succès de la Matinée d'Échange Utilisateurs du 21 novembre 2013 à la Salle du Conseil Municipal de Bouloc qui sera reconduite le 23 octobre 2014.

Prestation DATAGRAPH

Le marché de prestation de service DATAGRAPH s'achevant le 28 février 2014, une procédure d'appel d'offres a été lancée le 21 novembre 2013 avec une remise des offres fixée au 14 janvier 2014.

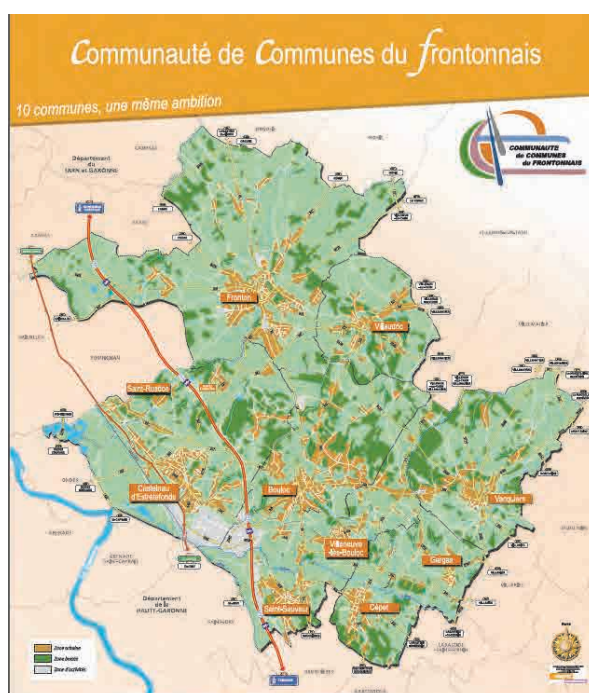
Pour l'année 2013 le montant de la prestation s'élève à 181 480 €.

Évolution programmée

Adaptation du thème du Classement des voies à la prise en compte du Tableau de Classement des Voies Communautaires de la CC du FRONTONNAIS.

Compte-Rendu

2 bilans semestriels et 4 comptes rendus de réunion ont été diffusés en 2013.



Parc Informatique

Nombre de postes informatiques de la CCF

L'organisation et le fonctionnement de la CCF sur plusieurs sites a nécessité, dès sa création, le déploiement d'un réseau informatique qui a représenté un investissement financier important.

PC Station 39	PC avec écran Tactile 1	PC Portable 5	Serveurs 2 situés à Bouloc
------------------	----------------------------	------------------	-------------------------------

- du matériel informatique divers (imprimantes, traceur, scanners, vidéoprojecteur, disques-dur externes, commutateur kvm, ...), du matériel concernant l'architecture réseau (baies de brassage, switchs, ASA, NAS, modem simple, modem routeur, ...).

Un ensemble de matériels informatiques anciens (PC Stations, PC Portables, serveurs, switchs, imprimantes, ...) est conservé en attente de retrait de l'actif, comme matériel éventuel de dépannage voire de pièces détachées. L'arrêt de la maintenance de Windows XP par Microsoft, courant 2013, pourra imposer l'acquisition de matériel supplémentaire durant l'année 2014, avec une incertitude sur les conséquences en termes de sécurité.

Ventilation par service

Service	Nombre	Remarques
Direction	4	
Ressources Humaines	2	
Comptabilité	2	
Informatique	5	Dont 2 portables et 2 serveurs
Juridique	1	
Communication	1	Portable
Technique	4	
Urbanisme	7	
Environnement	2	
Exploitation	4	
Social – Direction	3	
Chantier Insertion	1	
Bureau de l'Emploi	4	Dont 2 fournis par Conseil Régional mais gérés par la CCF
Crèche	5	Dont 1 portable
RAM	1	
Police Intercommunale	1	Portable
Total	47	

Pour 2014 sont prévus : 1 PC station au Service Exploitation et 1 PC portable pour le RAM Itinérant.

Parc Téléphonie

Au 31 décembre 2013, la CCF dispose de 16 téléphones portables répartis comme suit :

- 1 à la Direction
- 1 au Service Communication
- 1 au Service Informatique
- 2 au Service Urbanisme
- 2 au Service Technique
- 1 au Service Exploitation
- 3 au Service Environnement
- 1 au Service Social – Direction
- 3 au Service d'Aide à la Personne
- 1 au Chantier d'Insertion

En 2014, 7 nouveaux téléphones sont prévus :

- 1 pour le RAM Itinérant
- 2 pour le Service d'Aide à la Personne
- 4 pour le Service Exploitation

service protection de l'environnement

Présentation

Le service Protection de l'Environnement possède un effectif de 14 agents répartis comme suit :

- 1 responsable du Pôle
- 3 chauffeurs titulaires
- 3 chauffeurs remplaçants
- 5 agents de salubrité dont 2 contractuels
- 1 agent technique pour l'entretien du bâtiment et des camions
- 1 secrétaire administrative

Sur les dix communes que regroupe la Communauté de Communes du Frontonnais, sept sont collectées par les équipes du Pôle Protection de l'Environnement : BOULOC, CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, FRONTON, SAINT-RUSTICE, VACQUIERS, VILLAUDRIC, VILLENEUVE LES BOULOC.

Les trois autres communes, CEPET, GARGAS, SAINT-SAUVEUR sont collectées par le SIVOM du GIROU.

Le service Protection de l'Environnement collecte également la commune de SAINT JORY dans le cadre d'une convention passée avec le Toulouse Métropole.

Ce service est situé à Fronton, 3 impasse l'Abbé Arnoult.

Madame Jeanine GIBERT, Vice-Présidente, a en charge ce service.

Les déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers

Les déchets sont collectés en porte à porte ou en bacs de regroupement dans certains lieux (impasses, lotissements, groupe d'habitations isolées, immeubles collectifs).

Les communes sont collectées deux fois par semaine, selon la répartition suivante :

Lundi et Jeudi	BOULOC - ST JORY - VACQUIERS - VILLENEUVE LES BOULOC
Mardi et Vendredi	CASTELNAU D'ESTRETEFONDS - FRONTON - ST RUSTICE - VILLAUDRIC

Cela représente un nombre d'habitants total : **19 797 habitants** au 1^{er} janvier 2013

Le Pôle Protection de l'Environnement dispose de 3 camions de collecte des ordures ménagères, d'une capacité de 19 m³, 20 m³ et 21 m³, équipés de lève conteneurs.

Traitement des déchets ménagers

Tous les déchets ménagers collectés par les camions du Pôle Protection de l'Environnement sont déposés à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Bessières pour y être incinérés. Les résidus (mâchefers) sont utilisés en sous-couches pour la réfection des routes.

Total des ordures ménagères collectées sur les 7 communes

	2012	2013
Tonnage	6 422	6 610
Evolution	+ 3,03 %	+ 2,92 %

Tonnages des déchets collectés par les communes et la CCF:

Les communes et la Communauté de Communes sont amenées à collecter des ordures sur la voie publique. Le maintien de la propreté des voies, parkings et places (marché de plein vent, poubelles de rue) entraîne la collecte de déchets qui sont acheminés directement à l'usine de traitement et qui sont assimilables à des déchets ménagers.

Communes	2012	2013
Bouloc	32,20	34,16
Castelnau d'Estretefonds	0,82	0,80
Fronton	115,20	119,87
Saint Rustice	0	0
Vacquiers	5,22	2,72
Villaudric	0	0
Villeneuve lès Bouloc	0	0,12
TOTAL	153,44	157,67

La collecte sélective

Le principe du point TRI par apport volontaire, est de 3 conteneurs pour 500 habitants (1 colonne VERRE, 1 colonne PAPIER, 1 colonne PLASTIQUE). Néanmoins, certaines communes du territoire de la CCF dépassent le quota des trois conteneurs par point tri.

Parc de conteneurs, sur les points de tri, à disposition des habitants pour le recyclage :

- ◆ 43 conteneurs papier-carton
- ◆ 43 conteneurs plastiques
- ◆ 47 conteneurs verre

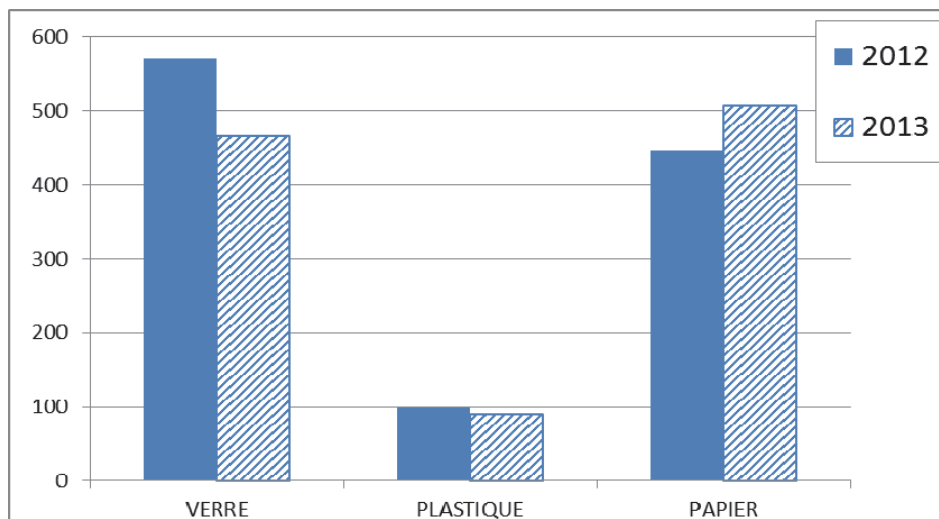
NOMBRE DE CONTENEURS DE TRI 2013				
Communes	Papier	Plastique	Verre	TOTAL
Bouloc	9	8	8	25
Castelnau d'Estrétefonds	11	10	10	31
Fronton	11	13	16	40
Saint Rustice	2	2	2	6
Vacquiers	4	4	4	12
Villaudric	3	3	4	10
Villeneuve lès Bouloc	3	3	3	9
TOTAL	43	43	47	133

Lors de l'élaboration du journal du tri, en juin 2013, la CCF a informé les administrés de la possibilité de mettre les barquettes aluminium, les boîtes de conserves et les canettes dans les conteneurs plastiques, dispositions pourtant applicables depuis mi 2012. A cet effet, des autocollants ont été apposés sur tous les conteneurs plastiques.

Titulaires des marchés de collecte :

- Ets CARCANO pour le verre depuis septembre 2012
- VEOLIA PROPLETE pour le papier et le plastique

QUANTITÉS COLLECTÉES (en tonnes) 2012 et 2013 :



Les encombrants et déchets verts

Les encombrants

La collecte des encombrants était traitée directement par les communes. Certaines communes avaient décidé de ne pas les collecter, d'autres en revanche avaient organisé leurs collectes selon des critères bien définis. Afin d'harmoniser cette collecte, la Communauté de Communes du Frontonnais, a décidé, en 2013, la mise en place d'un service exceptionnel de collecte pour les gros encombrants dès le 1^{er} janvier 2014. Cette collecte, réalisée par un prestataire privé sera organisée une fois par trimestre sur inscription des particuliers auprès de la mairie de leur commune en indiquant la nature précise des déchets à enlever.

Prestataire retenu : COVED

Le planning des collectes pour l'année 2014, a été annoncé. La 1^{ère} collecte est prévue le 12 mars 2014

Déchets verts

Déchets verts collectés et acheminés directement par les communes de la CCF vers l'usine de traitement ROM à Bruguères. (en tonnes) :

Commune	2012	2013
BOULOC	64,50	89,73
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	0	0
FRONTON	41,60	58,54
ST RUSTICE	0	0
VACQUIERS	0	0
VILLAUDRIC	0	0
VILLENEUVE LES BOULOC	0	5,660
TOTAL	106,10	153,93

Le compostage

Le compostage permet :

- de limiter le tonnage des ordures ménagères,
- d'éviter le transport coûteux de déchets ainsi que leur traitement par incinération,
- de fabriquer du compost, pouvant être utilisé comme engrais naturel pour le jardinage.

Une nouvelle opération a été lancée par la CCF au début du mois de mai 2013.

200 composteurs supplémentaires et 100 bio-seaux ont été commandés.

A partir du 1^{er} juillet 2013, les composteurs étaient vendus au prix de 13 euros les bio-seaux à 2 euros.

Dans l'année 2013, **82** composteurs ont été vendus ainsi que **57** bio-seaux, selon la répartition suivante :

NOMBRE DE COMPOSTEURS ET BIO-SEAUX 2013		
Communes	Composteurs	Bio-seaux
Bouloc	17	13
Castelnau d'Estrétefonds	23	13
Fronton	18	8
Saint Rustice	3	3
Vacquiers	11	4
Villaudric	3	3
Saint Sauveur	2	2
Villeneuve lès Bouloc	5	5
Autres		6
TOTAL	82	57

Les bennes gravats et déchets verts

En septembre 2013, les élus du Conseil Communautaire ont décidé de créer un service exceptionnel de collecte de déchets verts ou gravats avec location de benne.

Ce service a été mis en place à compter du 1^{er} novembre 2013 pour apporter une solution à des demandes particulières concernant les gros volumes que les particuliers ne peuvent pas apporter à la déchetterie. La société COVED a été retenue pour la fourniture des bennes de location.

Nombre de rotation par commune pour la benne gravats du 01/11/2013 au 31/12/2013 :

Commune	Benne	Nombre de Rotation
Bouloc	10 m ³	3
Castelnau d'Estrétefonds	10 m ³	2
Fronton	10 m ³	2
Villaudric	10 m ³	3
Villeneuve lès Bouloc	10 m ³	1



Nombre de rotation par commune pour la benne déchets verts du 01/11/2013 au 31/12/2013 :

Commune	Benne	Nombre de Rotation
Bouloc	15 m ³	7
Castelnau d'Estrétefonds	15 m ³	2
Villeneuve lès Bouloc	15 m ³	2

Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Le principe consiste à mettre en dépôt dans les pharmacies du territoire des boîtes qui sont remises aux patients en auto-médication. Ces boîtes sont ensuite acheminées par la personne vers un point de collecte en vue de leur élimination.

Nombre de boîtes achetées en 2012 : **258 boîtes de 2 litres et 90 boîtes de 0,6 litres**

Nombre de boîtes achetées en 2013 : **164 boîtes de 2 litres et 70 boîtes de 0,6 litres**

Boîtes collectées, en 2013, par la société MIDI-COLL et récupérées dans les laboratoires participant à l'opération (destruction par incinération contrôlée) :

- **139 boîtes de 2 litres**
- **62 boîtes de 0,6 litres**
- **98,7 kilogrammes de déchets incinérés.**

Les pouvoirs publics ont créé, depuis le 12 décembre 2012, un éco-organisme au niveau national pour la mise en place d'une filière afin de responsabiliser les producteurs de Déchets Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Cette filière est active depuis mi-juin 2013. La Communauté de Communes a signé une convention pour devenir Point de Collecte (PDC) sur le territoire, sachant que le laboratoire du Frontonnais à Fronton n'a plus souhaité rester un PDC.

L'aménagement du local approprié doit être réalisé en 2014.

Le recyclage des textiles et chaussures

Plusieurs communes ont mis en place sur leur territoire des bornes pour collecter les textiles et les chaussures.

Le SIVOM de FRONTON avait mis en place sur l'ensemble des communes une action pour faciliter le don des particuliers pour les textiles et les chaussures. La CCF a souhaité continuer ces actions et a signé une convention de partenariat avec la société le RELAIS, en 2013.

Présentation des bornes dans chaque commune avec bilan quantitatif sur l'année 2013 (en kg) :

Commune	Points de collecte	Nombre	Total kg
BOULOC	Bibliothèque municipale	1	1 028
	Point Vert Zone Commerciale	1	4 024
	Ecole Elémentaire	1	8 108
	Route de Villaudric Complexe Sportif	1	5 548
	Sous-total Boulouc	4	18 708
CASTELNAU D'ESTREFONDS	Cimetière	1	2 700
	Point tri	1	5 328
	Point tri Ch de la Nauze	1	2 352
	Decathlon Avenue de l'Europe	1	368
	Sous-total Castelnau-d'Estréfond	4	10 748
FRONTON	Avenue St Exupery	1	7 844
	Avenue Villaudric	1	2 700
	Déchetterie	1	7 020
	Salle des fêtes	1	3 636
	Sous-total Fronton	4	21 200

SAINT-RUSTICE	Stade	1	2 004
	Sous-total Saint-Rustice	1	2 004
VACQUIERS	Vacquiers Point tri	1	2 408
	Sous-total Vacquiers	1	2 408
VILLAUDRIC	Pierre Faure Parking Ecole	1	4 604
	Sous-total Villaudric	1	4 604
VILLENEUVE lès BOULOC	Chemin 08 mai 1945	1	2 232
	Sous-total Villeneuve-lès-Bouloc	1	2 232
TOTAL		21	73 332

La Redevance Spéciale (R.S.)

Obligatoire depuis la loi du 13 juillet 1992, elle s'applique à tous les producteurs de déchets qui ne sont pas les ménages : administrations, commerces, artisans, professions libérales y compris les établissements exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour ces catégories, la CCF, comme l'avait fait le SIVOM auparavant, a décidé qu'elle se substituait à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) basée sur la valeur locative des propriétés bâties calculée par le Centre des Impôts. Les assujettis à la R.S. sont donc exonérés de TEOM.

La Redevance Spéciale est calculée en fonction du volume de déchets produit déclaré par le producteur de déchets.

Nombre d'assujettis à la Redevance Spéciale en 2012 : **485**

Nombre d'assujettis à la Redevance Spéciale en 2013 : **486**

Montant de la Redevance Spéciale perçue en 2013 : 264 973,33 €

Le taux de la Redevance Spéciale a été maintenu en 2013 à 1,62 € / kg.

Rotations et quantité de cartons collectés en 2013		
Lieu	Rotations	Tonnage
Bouloc	5	8,60
Castelnau d'Estrétefonds	16	28,92
Fronton	9	15,48
Saint Jory	9	19,24
TOTAL	39	72,24

Dans le but de valoriser une partie des déchets produits par les assujettis à cette redevance, le SIVOM avait mis à disposition des bennes sur quatre communes (Bouloc, Castelnau, Fronton, Saint-Jory). Elles sont maintenues et permettent de récupérer les cartons d'emballages afin qu'ils soient recyclés.

Rézo Pouce

La Communauté de Communes du Frontonnais s'est engagée dans un projet de mobilité de proximité respectueux de l'environnement. A cet effet, en liaison avec l'association REZO POUCE, 40 arrêts ont été implantés sur le territoire, qui permettent aux usagers et conducteurs de mutualiser un moyen de transport en toute sécurité.



Optimisation de la collecte des déchets ménagers

L'étude engagée, en 2010, avec la société INDDIGO sur l'optimisation de la collecte des ordures ménagères a fait l'objet d'une actualisation en 2013 afin de tenir compte de l'évolution démographique et de l'arrêt de la collecte, au 1^{er} janvier 2015, de la commune de Saint-Jory.

A ce jour, la collecte des Ordures Ménagères résiduelles s'effectue à raison de deux tournées par semaine sur chaque commune, avec apport volontaire vers les points de tri sélectif pour ce qui concerne le carton et le papier, le plastique et le verre. L'objectif de l'optimisation du tri est de s'orienter vers un tri sélectif avec collecte en porte à porte à raison d'une tournée hebdomadaire pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et une tournée bimensuelle pour la collecte des plastiques, papiers et cartons.

Les simulations effectuées font ressortir que l'optimisation entraînera une baisse d'environ 7% de la collecte des ordures ménagères, d'où une diminution du coût du traitement, et une hausse significative du volume du tri sélectif de l'ordre de 46%.

La mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte nécessite des investissements lourds :

- l'acquisition d'un véhicule supplémentaire, liée notamment au vieillissement du matériel actuel
- une enquête sur les besoins en conteneurisation
- l'achat de 17 500 conteneurs individuels (8 750 pour la collecte des ordures ménagères et 8 750 pour le tri sélectif)
- la distribution des conteneurs
- la communication

Le montant de l'investissement est estimé de 790 000 € HT, hors subventions.

En parallèle, sur la base de l'étude, il est nécessaire de constituer une nouvelle équipe pour assurer la collecte du tri sélectif. Le coût supplémentaire des dépenses de fonctionnement, y compris la dotation aux amortissements, a été évalué, sur la base de l'organisation actuelle, à environ 310 000 € TTC par an.

Le Conseil Communautaire a décidé en 2013, sur la base de cette étude, d'engager le projet d'optimisation de la collecte des déchets.

L'année 2014 sera consacrée à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif de façon à être opérationnel au 1^{er} janvier 2015.



service développement économique

Présentation

Le service Développement Economique est composé d'un responsable de service à 10 % de son temps plein et depuis décembre 2013, d'un agent administratif supplémentaire, à temps plein, par voie de mutation, afin de prendre en charge le secrétariat des affaires liées aux compétences « Développement Economique » et « Equipement Culturels et Sportifs ».

S'ajoute à ce personnel, les 2 agents à temps plein du Bureau de l'Emploi à Fronton et 1 agent mis à disposition par convention à Castelnau d'Estrétefonds.

Ce service est situé à Fronton, 51 avenue Adrien Escudier.

Monsieur Jean-Paul VASSAL, Vice-Président, a en charge ce service.

Bureau de l'emploi

Ce service est composé, sur Fronton, de 2 agents à temps plein, en charge spécifique de l'aide à la recherche d'emploi des administrés. Le fort accroissement de l'activité durant l'année 2013 a conduit le Conseil Communautaire à pérenniser le deuxième poste qui était assuré par un agent contractuel.

En 2014, un troisième agent devrait intervenir afin de développer les relations avec les entreprises.

L'équivalent d'un agent intervient également sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds, sous convention, mais les tâches réalisées par ce bureau sont essentiellement liées à de l'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, voire de l'action sociale. Aucune donnée ne nous est parvenue sur l'activité de ce site. Le conventionnement avec cette commune a cessé au 31 décembre 2013. L'agent concerné n'a pas souhaité muter au bureau de l'emploi de la CCF.

Activité du Bureau de l'emploi à Fronton sur l'année 2013

STATISTIQUES BUREAU DE L'EMPLOI 2013					
	Nbre de 1/2 journée d'ouverture au public	Nombre de personnes accueillies			Nbre d'offres reçues
		H	F	Total	
Jan	30	18	44	62	8
Fév	28	18	27	45	2
Mars	20	7	18	25	5
Avril	34	19	52	73	7
Mai	32	23	31	54	40
Juin	35	28	50	78	16
Juillet	31	36	44	80	10
Aout	32	29	40	69	15
Sept	31	56	95	151	13
Oct	37	74	107	181	23
Nov	31	41	56	97	9
Déc	29	36	42	78	4
TOTAL ANNEE 2013				993	152

Participation à des manifestations

En 2013, le bureau de l'emploi a participé au Forum des métiers qui s'est tenu au Collège de Fronton et a organisé le Forum de l'emploi qui s'est tenu à Fronton.

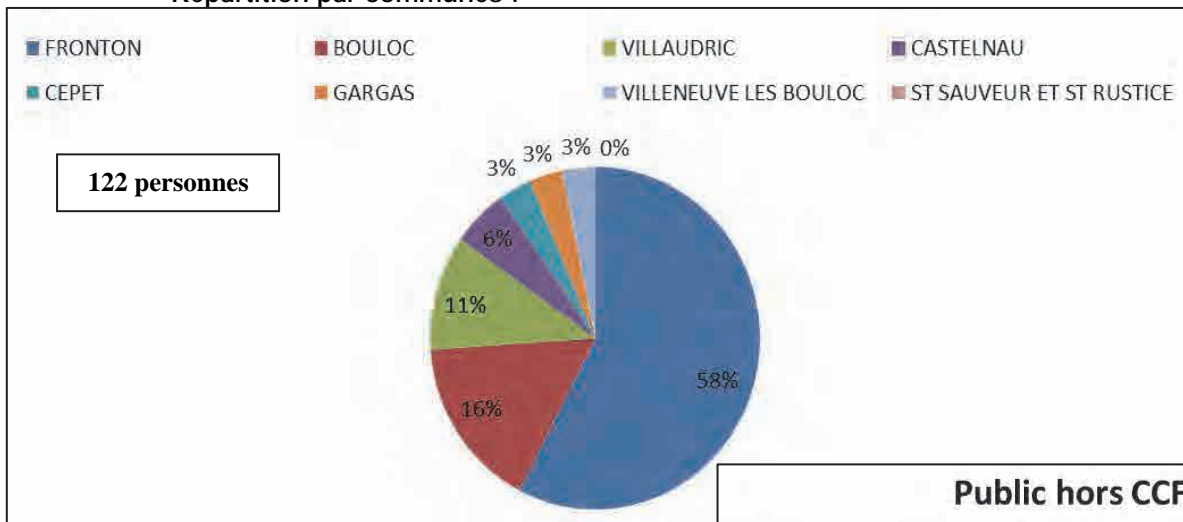
Analyse de fréquentation

Un questionnaire a été soumis à 141 personnes se présentant au bureau de l'emploi de la CCF, situé à Fronton, pour une inscription, entre le mois de janvier et le mois de novembre 2013. Le résultat de cette enquête est le suivant :

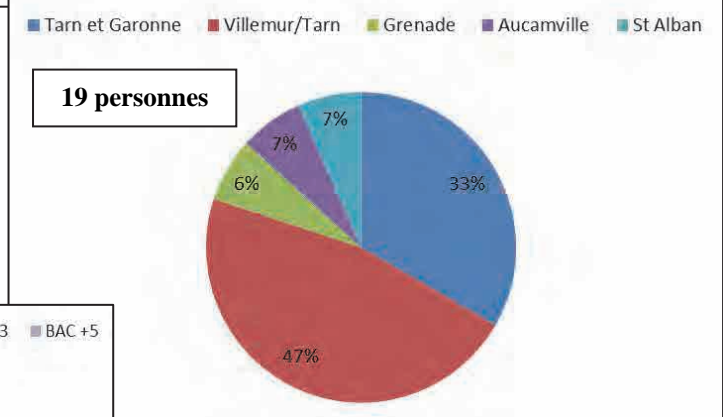
Répartition par sexes : 35 % de femmes et 65 % d'hommes.

<p>Moyenne d'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mineurs (travail saisonnier) : 7 % ❖ 18-25 ans : 27 % ❖ 25-50 ans : 56 % ❖ Plus de 50 ans : 10 % 	<p>Durée de la recherche d'un emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Moins de 2 mois : 39 % ❖ Moins de 6 mois : 19 % ❖ De 6 à 12 mois : 18 % ❖ De 12 à 24 mois : 10 % ❖ Plus de 24 mois : 14 %
---	---

Répartition par communes :



Public hors CCF



Répartition par niveau d'Etude :

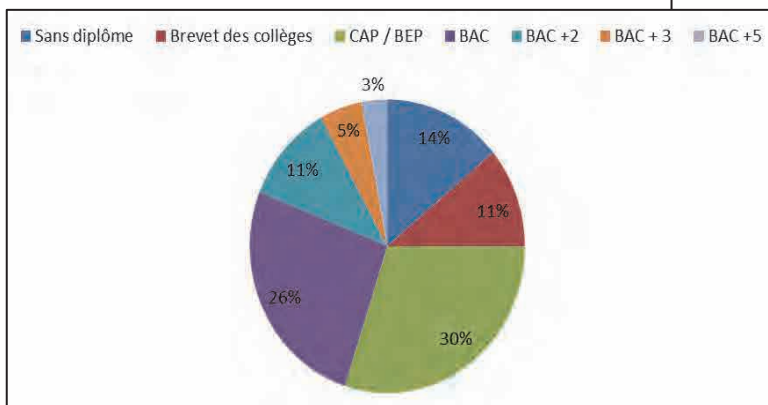


Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN)

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) de la Haute-Garonne, le Conseil Général, a mis en place une concertation afin de recueillir l'avis des intercommunalités sur le projet.

Le SDAN est un outil de cadrage stratégique qui prévoit le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur tout le territoire du département. Il assure la cohérence des actions que conduiront les acteurs publics et privés et s'inscrit dans une perspective de planification des travaux, à 10 ou 15 ans.

Le SDAN doit définir :

- L'objectif de couverture du territoire en terme d'équipement et de services numériques
- Les cibles (catégorie d'utilisateurs, de services...)
- Les solutions techniques à privilégier : fibre optique, montée en débit sur le réseau cuivre actuel, réseau hertzien...
- La répartition des rôles entre les investisseurs privés et les collectivités locales (Conseil Général, EPCI, communes) au niveau de la maîtrise d'ouvrage.
- Les coûts et le phasage du projet
- La gouvernance

La CCF a, par délibération, acté son engagement et sa contribution au Schéma Directeur d'Aménagement Numérique. Il faut maintenant acter la prise de compétences « Aménagement numérique » par la CCF.

Zones d'activités

La commission a travaillé en 2013 sur la définition de l'intérêt communautaire des zones d'activités. Pour cela, elle s'est attachée dans un 1^{er} temps, à recenser toutes les zones d'activités existantes. L'intérêt communautaire doit être défini obligatoirement avant la fin de l'année 2014.

Etudes sur les terrains de l'AOC

Le Syndicat des Vins du Frontonnais qui couvre les communautés de communes faisant partie de l'AOC Fronton (CCF, Terroir de Grisolles Villebrumier et Canton de Villemur), a organisé une réunion pour présenter un référentiel cartographique qu'il souhaite créer.

Ce référentiel permettrait d'avoir une meilleure connaissance du milieu environnemental et de son fonctionnement, une adaptation technique de la viticulture à ce milieu et une valorisation commerciale du terroir.

Pour l'élaboration de ce document, le Syndicat des Vins sollicite une participation financière des différentes collectivités concernées mais à ce jour la répartition de ce financement n'est pas connue et n'a pas permis au Conseil Communautaire de se prononcer.

Adhésion au Comité de Bassin d'Emploi (CBE)

Par courrier en date du 23 septembre 2013, la convention qui avait été signée entre le CBE Nord et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Sauveur, reprise par la CCF au 1^{er} janvier 2013 du fait du transfert de la compétence emploi, a été dénoncée par souci d'équité entre les communes. L'adhésion de la CCF à un CBE a été débattue et différée. Une réflexion approfondie sur l'organisation du Bureau de l'Emploi est nécessaire auparavant.



service logement

Présentation

Ce service n'a pas véritablement de personnel rattaché, si ce n'est l'appui des services de la Direction et du service Urbanisme. En 2013, le travail est resté essentiellement au niveau des élus de la commission.

Monsieur Michel LAYNAT, Vice-Président, a en charge ce service.

Plan Local d'Habitat (PLH)

La commission Logement a travaillé sur l'élaboration d'un cahier des charges pour effectuer un pré-diagnostic du territoire, qui a été réalisé par deux étudiantes de l'université du Mirail, en MASTER. Une restitution de ce travail a été effectuée le 6 septembre 2013 en présence des élus.

L'université du Mirail n'a pas été en mesure de prolonger les travaux de diagnostic à la rentrée 2013.

La commission doit arrêter, début 2014, un cahier des charges destiné à désigner un prestataire chargé de proposer un véritable diagnostic en vue d'élaborer le PLH

Aménagement et Projet de Territoire (APTER)

En octobre 2013, la Directrice de formation APTER (Aménagement et Projet de Territoire) nous a sollicité pour la réalisation d'une étude par un groupe d'une vingtaine d'étudiants en Master 2 de l'Université le Mirail sur le territoire de notre intercommunalité.

Ce travail était destiné à comprendre l'ensemble des politiques mises en œuvre par les différents intervenants (communes, intercommunalités, Pays, Conseil Général, Conseil Régional,...), dont le but est de :

- Voir dans quelle mesure les politiques mises en place accompagnent les dynamiques territoriales
- Formuler des scénarios prospectifs sur 30 ans

Les étudiants ont résidé pendant 4 jours sur le territoire (1^{ère} semaine de novembre). Ils ont ainsi pu s'imprégner de ses réalités, grâce à la prise de connaissance d'une grande diversité de documents, et des entretiens qu'ils ont effectués auprès de divers intervenants (élus, responsables économiques,...).

Au terme de cette analyse, une présentation synthétique du travail a été faite aux personnalités intéressées du territoire (élus et techniciens).

Une restitution définitive est prévue en début d'année 2014.

service urbanisme

Présentation

Le Service est composé de 7 agents :

- un responsable,
- une secrétaire,
- trois instructeurs,
- un contrôleur pour les conformités,
- une instrutrice chargée de la rédaction des certificats d'urbanisme de simple information et de l'assistance du service secrétariat

Ce service est assisté d'un agent, en charge de la veille juridique pour 30 % de son temps de travail (en complément du Service Juridique).

Ce service est situé à Bouloc, 19 rue du 19 mars 1962.

Monsieur Philippe PETIT, Vice-Président, a en charge ce service.

Sa mission principale consiste à assurer l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte des 10 communes de la CCF et de 6 communes non membres.

Instruction des actes d'urbanisme

Dossiers enregistrés au 31-12-2013

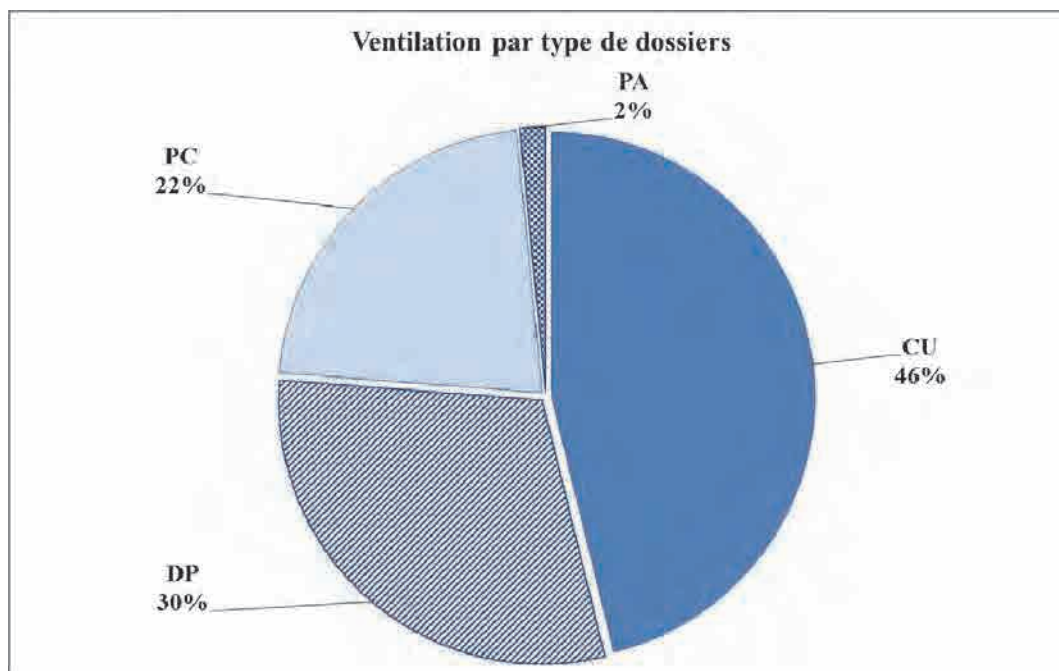
		COMMUNES	CU	DP	PC	PA	PD	TOTAUX
CCF	79	BOULOC	97	72	50	3	0	222
	118	CASTELNAU	191	114	94	8	3	410
	136	CEPET	50	16	7	3	1	77
	202	FRONTON	154	90	87	4	1	336
	211	GARGAS	11	6	7	0	0	24
	515	STRUSTICE	7	6	3	0	0	16
	516	ST SAUVEUR	45	32	20	0	2	99
	563	VACQUIERS	26	28	13	1	0	68
	581	VILLAUDRIC	29	28	18	1	1	77
	587	VILLENEUVE	50	31	25	2	0	108
			660	423	324	22	8	1437
CUTM	91	BRUGUIERES	89	75	63	4	0	231
	230	GRATENTOUR	45	52	22	5	0	124
	293	LESPINASSE	77	50	39	2	0	168
	490	ST JORY	172	82	57	2	1	314
			383	259	181	13	1	837
AUTRES COMMUNES	252	LABASTIDE	39	13	21	0	1	74
	579	VILLARIES	13	17	1	2	0	33
			52	30	22	2	1	107
			1 095	712	527	37	10	2 381

CU : Certificat d'Urbanisme - DP : Déclaration Préalable - PC : Permis de Construire -
PA : Permis d'Aménager - PD : Permis de Démolir

Evolution 2012/2013

	2012	2013	Evolution
CU	920	1 095	+ 19%
DP	662	712	+ 8%
PC	616	527	-14%
PA	38	37	-3%
PD	8	10	+ 25%
	2 244	2 381	

Il est à noter une baisse du nombre de Permis de Construire en 2013.



Logements créés par les permis de construire déposés

	2010	2011	2012	2013
BOULOC	38	36	83	16
BRUGUIERES	122	143	105	39
CASTELNAU	29	111	72	37
CEPET	12	28	0	3
FRONTON	85	33	57	52
GARGAS	3	5	4	6
GRATENTOUR	25	13	37	322
LABASTIDE	7	10	11	11
LESPINASSE	21	27	12	12
St JORY	91	50	37	96
St RUSTICE	2	3	25	2
St SAUVEUR	6	0	3	5
VACQUIERS	2	2	3	2
VILLARIES	1	2	3	0
VILLAUDRIC	12	39	20	3
VILLENEUVE	67	48	5	8
TOTAL	523	550	477	614

Nombre d'actes total par mois et par type sur l'année 2013

Actes Mois	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAUX
C.U.	86	130	78	89	91	87	92	62	96	105	114	65	1 095
D.P.	52	50	75	75	81	43	52	44	63	65	58	54	712
P.C.	26	34	43	45	51	48	63	37	27	66	35	62	537
P.A.	3	3	3	2	2	7	4	2	2	4	0	5	37
TOTAUX	167	217	199	211	225	185	211	145	188	240	207	186	2 381

Les conformités

530 contrôles ont été effectués, 89, ont fait l'objet de refus qui ont engendré des travaux supplémentaires générant 16 443 € de taxe d'aménagement.

COMMUNE	DAACT	ACCORD	IRRECEVABLE TACITE ANNULEE	REFUS	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	TOTAL TAXES
BOULOC	53	38	1	10	3	1 325 €
CASTELNAU	102	69	3	21	9	2 658 €
CEPET	4	3	0	1	1	200 €
FRONTON	65	44	0	14	9	3 898 €
GARGAS	6	0	0	4	0	0 €
SAINT RUSTICE	2	2	0	0	1	280 €
SAINT SAUVEUR	19	14	1	1	2	771 €
VACQUIERS	12	9	0	4	2	520 €
VILLAUDRIC	29	18	0	0	0	0 €
VILLENEUVE	27	20	0	5	2	0 €
Sous Total	319	217	5	60	29	9 652 €
BRUGUIERES	60	40	0	8	6	2 157 €
GRATENTOUR	23	13	2	6	0	0 €
LESPINASSE	37	24	5	5	4	1 550 €
SAINT JORY	73	49	2	8	4	1 625 €
Sous Total	193	126	9	27	14	5 332 €
LABASTIDE	9	7	0	2	1	1 459 €
VILLARIES	9	8	0	0	0	0 €
Sous Total	18	15	0	2	1	1 459 €
TOTAUX	530	358	14	89	44	16 443 €

52 DAACT tacite n'ayant pas fait l'objet d'une visite sur le terrain

Les actions menées durant l'année

Réunions d'échanges

Une journée d'échange avec les secrétariats de mairie et les élus en charge de l'urbanisme a été organisée le 3 décembre 2013 à la Mairie de Villeneuve-les-Bouloc sur plusieurs thèmes : l'arrêté de décision, le permis de construire tacite, les calculs des surfaces et la cristallisation des règles dans le lotissement.

Réunions et conseils

- Le responsable de service ou les instructeurs ont participé à **91 réunions** en mairie sur des sujets variant de l'association du service au règlement des P.L.U., d'un conseil de pré-instruction de dossiers complexes, à des expertises diverses.
- Le responsable de service ou les instructeurs ont reçu les élus pour différentes expertises à 15 reprises.
- Le service a reçu, sur la demande des élus, 20 pétitionnaires au service urbanisme durant l'année.
- **5 enquêtes** contentieuses ont été effectuées. Aucune n'a abouti vers un procès-verbal.
- Le service a assisté la commune de Villeneuve-les-Bouloc dans le cadre d'un recours auprès de la commission des sites.
- Le service a participé à **5 réunions** du groupe de travail de la Commission Aménagement de l'Espace et urbanisme dans le cadre de l'écriture des règlements et de l'accueil des gens du voyage.
- Le chef de service a participé à **12 réunions** organisées par des administrations ou services : D.D.T., C.U.T.M., A.T.D., concessionnaires de réseaux.
- Le chef du service est fréquemment sollicité pour conseil auprès d'autres structures ayant le projet de la création d'un service d'instruction des actes d'urbanisme.

Commentaires :

Toutes les D.A.A.C.T. sont contrôlées, sous la condition que l'attestation soit reçue par le service dans le délai de 3 mois suivant le dépôt.

Diminution des permis de construire et du nombre de logements.

Augmentation des permis d'aménager.

Le service instruit dans un cadre conventionnel les actes pour le compte de 6 communes hors C.C.F. dont 4 adhérentes C.U.T.M..

Compte tenu de la pression foncière ces 4 communes sont soumises à des demandes importantes qui génèrent à elles seules 35 % du plan de charge du service.

Ces dossiers, souvent complexes, instruits en relation avec les services de C.U.T.M. sont consommateurs de plus de temps (réunion, pré-instruction, instruction) avec des échanges parfois difficiles.

Les C.U. correspondent à 46 % du nombre de dossiers.

Le transfert vers le nouveau logiciel « OPERIS » devrait réduire considérablement le temps de travail sur les C.U. de simple information grâce à une automatisation du traitement.

D'une manière générale, il faut constater que la complexité des demandes d'autorisations nécessitant la production de documents ou attestations obligatoires amènent vers une très forte augmentation des dossiers incomplets (RT 2012, assainissement non collectif, attestation PPRS etc...).

Bien que remarquablement structuré en terme d'effectifs le service est soucieux du respect des délais et se trouve en permanence confronté à l'irrationalité des pratiques des services consultés. Les instructeurs passent beaucoup de temps à obtenir des avis circonstanciés.

Le service attend beaucoup du résultat du groupe de travail « écriture des règlements » et espère que celui-ci sera utilisé au fur et à mesure des évolutions du P.L.U.

Portail de l'Urbanisme

Durant l'année 2013, plusieurs interruptions du Portail de l'Urbanisme qui relie le service Urbanisme aux mairies, ont été nécessaires pour :

- Installer le Livre Foncier sur les nouveaux serveurs.
- Installer la dernière version du Livre Foncier soit la v8.3.4.
- Mettre à jour la Matrice Cadastreale.

Chaque intervention sur le Livre Foncier nécessite la fermeture temporaire du Portail de l'Urbanisme pour toutes les communes mais aussi l'accès direct au Livre Foncier pour le Service Instructeur.

Harmonisation des règlements des PLU

Le service urbanisme a préparé un recueil des 14 articles des règlements d'urbanisme, présentant la subjectivité des règles et donc la difficulté d'interprétation qui mène vers des actes fragiles juridiquement. Le groupe de travail a donc, lors de 4 réunions, examiné chaque article avec ses problèmes d'interprétation et réfléchi à une proposition de rédaction des articles.

Des exemples ont été présentés témoignant de la difficulté d'application pour le service.

Lors d'une prochaine étape, un diaporama présentera les incohérences de certains règlements.

Aires d'accueil des gens du voyage

Deux communes sont concernées par la création d'une aire d'accueil des gens du voyage : Castelnau d'Estrétefonds et Fronton.

Toutes deux ont prévu dans leur document d'urbanisme un emplacement réservé destiné à la création d'une aire d'accueil.

La Communauté de Communes ayant pris une délibération portant adhésion au Syndicat Mixte Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, une demande d'accompagnement technique pour la réalisation du dossier d'inscription et de réalisation va être formulée auprès de ce syndicat afin de pouvoir bénéficier des aides financières liées à ce type d'équipement.

Une demande d'évaluation des terrains devra être adressée à la Brigade Domaniale en vue d'une inscription budgétaire en 2014 pour permettre l'acquisition du foncier nécessaire.

SAFER

Afin d'accéder en temps réel aux données du marché foncier (projet de vente) et à leur localisation géographique, la Communauté de Communes a décidé de conclure une convention avec la SAFER Gascogne – Haut-Languedoc, consistant à la souscription d'un abonnement au portail cartographique VIGIFONCIER.

Par cette convention, toutes les communes membres de la CCF peuvent bénéficier d'une information en temps réel alors que jusqu'à présent elles recevaient cette information une fois par trimestre.

Coût de la souscription : 750 € HT + 0,03 € par habitant. **Soit 1 470 € HT pour 2013.**

service développement touristique

Présentation

Ce service n'a pas véritablement de personnel rattaché, si ce n'est l'appui des services de la Direction, de l'office de tourisme de Fronton. Le travail est resté, essentiellement, en 2013, au niveau des élus de la commission.

Monsieur Patrick PAPILLAULT, Membre supplémentaire du Bureau, a en charge ce service.

Office de Tourisme

L'année 2013 a été consacrée à définir un véritable statut à l'Association de l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton. Cette association, qui regroupe l'ensemble du territoire de la zone AOC du vignoble du Frontonnais, est à cheval sur deux départements et concerne aujourd'hui deux communautés de communes : la Communauté de Communes du Frontonnais et la Communauté de Communes du Terroir Grisolles-Villebrumier.

Avec la création de la Communauté de Communes du Frontonnais, l'Office de Tourisme initialement créé par la commune de Fronton est devenu un Office de Tourisme Intercommunal et par là même les communes extérieures au périmètre de la CCF devaient être exclues de l'Office de Tourisme.

Afin de maintenir ces communes dans l'Office de Tourisme Intercommunal pour qu'elles continuent à bénéficier de la même promotion touristique qu'auparavant, les services de la Préfecture de la Haute-Garonne ont précisé que seul un Syndicat Mixte, regroupant les deux communautés de communes, était habilité à créer un Office de Tourisme et à en confier la gestion à une association.

Afin d'évoquer cette éventualité, un courrier a été adressé à Madame La Présidente de la Communauté de Communes du Terroir Grisolles Villebrumier (CCTGV), le 24 juin 2013. Courrier pour lequel nous sommes à ce jour sans réponse.

Sentiers de randonnées

Durant l'année 2013 la commission a travaillé sur le recensement de tous les chemins de randonnées existants sur le territoire de la CCF. Dans un premier temps, un relevé cartographique a été réalisé en précisant pour chacun d'eux les sections en domaine privé qui nécessitent un accord des propriétaires des terrains.

Un projet de convention destiné à définir les conditions d'utilisation de ces sections privées a été établi et validé par le Conseil Communautaire

Il convient désormais, afin de réaliser un véritable schéma d'aménagement, de rechercher des liaisons entre ces différents chemins de randonnées qui sont tous situés géographiquement sur le territoire d'une seule commune.

Subventions de la CCF

Par délibération en date du 27 juin 2013, le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montants versés
Office du Tourisme du Vignoble de Fronton Subvention pour frais de fonctionnement	10 000,00 €
Saveurs et Senteurs du Frontonnais	3 800,00 €
Commanderie des Maîtres Vignerons	640,00 €

Durant l'année 2013, le Conseil Communautaire a décidé d'apporter son soutien, à compter de 2014, à une association qui œuvre pour l'animation du territoire, Musique en Vignes, en associant la musique à la découverte du vignoble du Frontonnais.

Dorénavant la CCF versera, à cette association, la subvention à la place des communes.



service construction et gestion d'équipements culturels et sportifs

Présentation

Ce service n'a pas véritablement de personnel rattaché, si ce n'est l'appui des services de la Direction et du responsable du service social, en charge de ce domaine.

Le travail est resté, essentiellement, en 2013, au niveau des élus de la commission.

Monsieur Edmond AUSSEL, Membre supplémentaire du Bureau, a en charge ce service.

Ecole de musique intercommunale

Dans l'optique de créer une véritable école de musique intercommunale, la CCF a contacté l'Association Départementale de Développement Artistique (ADDA) dès le début de l'année 2013, afin d'être accompagné dans cette démarche.

- Le 13 février 2013 : 1^{ère} réunion
- Le 6 mars 2013 : lettre de demande de diagnostic de la CCF
- De mai à juillet 2013 : réalisation du diagnostic
- Le 7 août 2013 : réception du diagnostic à la CCF
- Le 25 septembre 2013 : date prévue par l'ADDA pour la présentation du diagnostic
- Le 18 décembre 2013 : courriers de relance de Mme le Maire de Fronton et du Président de la CCF

Fin 2013 aucune réponse ne nous est parvenue. Cette présentation est indispensable pour nous permettre de proposer les différents scénarios de développement.

Subvention versée aux associations

Associations	Montants versés
Ecole de musique (Fronton)	22 000 €
Ecole de musique (Castelnau)	41 300 €
AREZZO Rock Music (Saint-Sauveur)	500 €
La Note Bleue (Vacquiers)	300 €
Groupe vocal (Bouloc)	300 €

Gestion du matériel pour les manifestations sportives et culturelles

Coupes pour manifestations

La CCF a acheté 20 coupes pour remettre aux associations qui organisent une manifestation importante sur le territoire de la CCF, d'intérêt communautaire.

Associations bénéficiaires en 2013
Randonnée Occitane à Fronton
Tournoi de Basket Bouloc / Vacquiers / Villeneuve les Bouloc
Championnat Régional Cycliste Vacquiers

Grilles d'exposition, podiums et chapiteaux

La commission a travaillé en 2013 sur le recensement des grilles d'exposition, des podiums et des chapiteaux détenus par chaque commune. Elle a proposé l'achat de grilles supplémentaires au budget 2014 et est à l'étude pour l'acquisition éventuelle d'un podium modulable.

Equipements culturels et sportifs

La commission a travaillé en 2013 sur la définition de l'intérêt communautaire des équipements culturels et sportifs. Il apparaît que les équipements existants dans les communes ne seraient pas d'intérêt communautaire. L'intérêt communautaire se limiterait donc aux nouveaux équipements tels que les piscines d'été ou couvertes et chauffées et de nouveaux locaux pour recevoir l'école de musique intercommunale.

Projet de piscine

A l'initiative du Pays Tolosan, un Comité de Pilotage, regroupant des représentants des 6 intercommunalités couvrant son territoire, a été constitué en vue de la transformation des piscines d'été existantes en piscines couvertes.

La Communauté de Communes du Frontonnais a, par délibération, accepté sa participation au financement d'une étude de faisabilité de ce projet.

L'étude, confiée à un bureau d'études spécialisé, a conclu que la transformation des bassins existants nécessitait des coûts préalables de remise aux normes des bassins, trop élevés. Par ailleurs, cette étude fait apparaître le besoin impérieux de créer 4 équipements sur le territoire du Pays Tolosan.

Un Schéma Territorial des Pôles Nautiques du Pays Tolosan, regroupant les conclusions de l'étude, a été soumis au vote des communautés de communes. La CCF a adopté ce schéma territorial.